

بنك الجزيرة
BANK ALJAZIRA



SÉRIE DES PUBLICATIONS DU GROUPE DE LA CHARIA

EXPÉRIENCE DE LA BANQUE ALJAZIRA POUR LA TRANSFORMATION EN FINANCE ISLAMIQUE

Édition spéciale

PRÉPARÉE PAR:
LE GROUPE DE LA CHARIA DANS LA BANQUE ALJAZIRA



EXPÉRIENCE DE LA BANQUE ALJAZIRA
POUR LA TRANSFORMATION EN FINANCE ISLAMIQUE

© Dar Suliman Almainan Publisher and Distributor, 2022

King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Le Groupe de la Charia dans la Banque AlJazira

EXPÉRIENCE DE LA BANQUE ALJAZIRA POUR LA TRANSFORMATION
EN FINANCE ISLAMIQUE. / Le Groupe de la Charia dans la Banque
AlJazira -1. .- Riyadh, 2022

258p ; 17*24 cm

ISBN: 978-603-8378-34-2

1- Banking and finance I- Title

331 dc 1443/10646

L.D. no. 1443/10646

ISBN: 978-603-8378-34-2

1^{ère} Édition 2022

Aucune photocopie non autorisée:

Droits d'auteurs © 2022 du Dar Suliman Almainan pour la Publication et la Distribution.
Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise
sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y
compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de
recherche des données, sans préalable permission écrite.

COÉDITION

بنك الجزيرة
BANK ALJAZIRA



info@daralmainan.com
www.daralmainan.com

 DarAlMaiman

EXPÉRIENCE DE LA BANQUE ALJAZIRA POUR LA TRANSFORMATION EN FINANCE ISLAMIQUE



PRÉPARÉE PAR:

LE GROUPE DE LA CHARIA DANS LA BANQUE ALJAZIRA



Équipe de l'Étude



L'équipe de la supervision de la Banque AlJazira:

Dr. Fahad Bin Ali Al Olayan

M. Lahim Bin Hamad Al Naser

M. Mohammad Bin Abdulaziz Al Musead

M. Abdullah Bin Ibrahim Al Musnad

L'équipe de la recherche:

La supervision scientifique:

Prof. Dr. Abdullah Bin Mohammad Al Omrani

Dr. Khalid Bin Mohammad Al Sayyari

Dr. Ali Bin Mohammad Noor

La révision scientifique:

Prof. Dr. Mohammad Bin Ibrahim Al Suhaibani

Prof. Dr. Saif Al Din Taj Al Din

Les chercheurs:

Dr. Fadl Bin Abdul Karim Al Bachir

M. Ahmad Bin Mohammad Nassar

M. Abdullah Bin Fath Al Din Beyanouni



Préface



Le Président du Conseil d'Administration de la Banque AlJazira

L'ingénieur Tarek Bin Othman Al Kasabi

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, la bénédiction et le salut sur notre Prophète Mohammad, le meilleur d'entre les Messagers d'Allah, sur sa famille, ainsi que sur tous ses compagnons.

Au nom des membres du conseil d'administration de la Banque AlJazira, j'ai le plaisir de vous présenter cette étude intitulée: *“Expérience de la Banque AlJazira pour la Transformation en Finance Islamique”*. Elle présente l'expérience unique dans la transformation complète en application des transactions conformément à la charia. De même, elle présente un modèle à suivre dans l'industrie de la finance islamique pour devenir la première banque traditionnelle au Royaume qui se transforme entièrement en banque islamique.

Cette transformation s'a été mis aux défis et elle a affronté beaucoup de difficultés. Mais grâce à Allah, au soutien de la Banque Centrale Saoudienne, à l'insistance des propriétaires de la Banque AlJazira et ses conseils d'administration successifs, à son administration exécutive et leurs persuasions forte d'adopter ce projet pionnier, la banque a pu dépasser ces défis par le choix d'une méthode de la substitution temporaire progressive pendant neuf ans. Ainsi, on a fait une grande histoire du succès qui mérite d'être racontée.

Dans la Banque AlJazira, on présente cette étude aux chercheurs, aux intéressés et à toute la société en espérant que l'on présente un ajouté aux études et aux recherches dans le domaine de la finance islamique et on essaie d'aider les autres institutions financières qui désirent la transformation en banque islamique pour la faire sagement; ce qui peut faire de l'Arabie Saoudite un centre de la finance islamique.

Je veux remercier tous ceux qui aident dans cette expérience unique, surtout le professeur Michari Bin Ibrahim Al Michari le président exécutif au début de la transformation, Dr. Mohammad Bin Saeed Al Ghamdi qui a occupé la fonction du directeur adjoint des services bancaires islamiques, ainsi qu'il a directement supervisée le projet de la transformation, et Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari le membre du comité consultative de préparation lors de la formation du comité légitime (de la charia) en 1998. Je remercie également le professeur Lahim Bin Hamad Al Naser le secrétaire du comité légitime en ce temps-là.

De même, je n'oublie pas de remercier Dr. Fahad Bin Ali Al Olayan le président du groupe légitime et du groupe de la responsabilité sociale, et l'équipe actuel de travail qui a fait de grands efforts pour achever cette étude documentaire.

Je remercie aussi notre commandement sage, parce qu'il a fourni l'environnement qui aide en général à avoir du succès pour le secteur d'affaires et en particulier pour les banques.

Enfin, nous remercions Allah, l'Exalté et le Très-Haut, Qui nous aide à remporter ce succès, ainsi louange à Allah, Seigneur de l'univers.



Préface



Le Président du Comité Légitime

Son Excellence le Cheikh Abdullah Bin Sulaiman Al Manea

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, la bénédiction et le salut sur notre Prophète Mohammad, le meilleur d'entre les Messagers d'Allah, sur sa famille, ainsi que sur tous ses compagnons.

Chers chercheurs et lecteurs...

Louange à Allah, l'Exalté et le Très-Haut, Qui a donné à la Banque AlJazira de documenter cette expérience par la publication d'une étude intitulée: ***“Expérience de la Banque AlJazira pour la Transformation en Finance Islamique”***, qui raconte l'histoire du succès dans la transformation complète en banque islamique.

Allah, l'Exalté et le Très-Haut, nous a aidé dans le comité légitime, mes deux frères son excellence le cheikh Dr. Abdullah Bin Mohammad Al Mutlaq et son excellence Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari, à participer et à superviser cette étude lors des étapes de la préparation jusqu'à la fin.

Grâce à Allah, l'Exalté et le Très-Haut, nous a participé avec nos frères au conseil d'administration de la Banque AlJazira depuis le début de son projet de la transformation en finance islamique et nous avons affronté des difficultés qui exigent le travail sérieux et l'effort pour contrôler et achever la transformation comme il faut. Ce succès s'est réalisé grâce à Allah, puis grâce aux efforts de tous les membres dans ce projet: des propriétaires, des responsables et des employés.

L'expérience de la transformation en finance islamique de la Banque Al-Jazira est une preuve évidente de la possibilité de transformer les institutions traditionnelles pour travailler conformément aux prescriptions de la charia s'il y a une bonne intention et un travail sincère et sérieux.

Dans ce lieu, j'invite les institutions financières à profiter de cette expérience différente pour oser transformer entièrement en banque islamique afin de réaliser les buts de la charia dans l'application des transactions financières islamiques.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont participé à l'achèvement de cette expérience, surtout l'ingénieur: Tarek Bin Othman Al Kasabi, le président actuel du conseil d'administration, qui la soutenait depuis qu'il était un membre dans le conseil d'administration lors de la période de transformation, Dr. Abdul Sattar Bin Abdul Karim Abu Ghuddah, qu'Allah lui fasse miséricorde, qui présentait des grands efforts depuis qu'il était un membre dans le comité consultatif de préparation en 1998 et pendant les périodes successives dans lesquelles il était un membre dans le comité légitime, et Dr. Hamzah Bin Hussein Al Fe'ar le membre du comité légitime.

Je demande à Allah de bénir ces efforts et que les intentions sont sincères pour Lui, l'Exalté et le Très-Haut, et la bénédiction et le salut sur notre Prophète Mohammad, sur sa famille et sur tous ses compagnons.



Résumé de l'Étude



Objectif et méthodologie de l'étude:

Cette étude a pour but de documenter le processus de la transformation de la Banque AlJazira d'une banque traditionnelle en autre islamique, par le fait de l'observer, et présenter ses étapes, ses méthodologies et ses défis, et comment peut-on les surmonter, puis en analysant les informations antérieures; afin de faire profiter le monde de cette expérience réussie.

L'étude est fondée sur l'extrapolation des études antérieures qui ont exposé les expériences de transformation de la finance islamique, que ce soit au niveau local, régional, soit international, et sur l'analyse de rapports et de documents, ainsi que les entretiens spécialisés menés par l'équipe de l'étude avec des responsables de la banque pour en savoir plus sur les mystères de l'expérience, les secrets du succès et les principaux obstacles auxquelles ils ont été confrontés.

Cette étude se distingue des études précédentes, qu'elle présente une nouvelle addition, en présentant une expérience pionnière qui n'a jamais été étudiée auparavant, c'est "l'Expérience de la Banque AlJazira".

Dans ce qui suit, nous allons présenter un résumé des résultats de l'étude à travers les axes suivants:

Le développement de la finance islamique:

La finance islamique représente l'un des aspects appliqués qui sont basés sur les valeurs et les prescriptions de la charia provenant du Noble Coran et de la Sunna Prophétique, en particulier: l'interdiction de l'usure, la tromperie illégale aux contrats de financement, et en s'appuyant plutôt sur des contrats de financement basés sur des ventes autorisées, avec participation sous ses diverses formes.

Les premières expériences de la finance islamique ont commencé dans les années 1960 du siècle dernier, à travers des initiatives sporadiques dans un certain nombre de pays islamiques, puis se sont prolongées pendant environ un demi-siècle après une longue période de théorisation. L'étape la plus importante sur la voie de la finance islamique a été l'étape d'expansion et de déploiement, qui a commencé dans les années 1970 du siècle dernier jusqu'à maintenant, et les statistiques disponibles indiquent que les institutions financières islamiques sont devenues à l'ère de l'expansion et du déploiement des changements les plus importants dans le secteur financier mondial, où les actifs sont gérés par une forte croissance, et répartis dans une vaste région du monde.

À l'ère du déploiement et de l'expansion, un décalage évident a été observé dans l méthodologie de l'organisation du travail des institutions financières islamiques par les organes de surveillance dans les différents pays: alors que les pays se dirigeaient vers l'application de la finance islamique à la fois à toutes les institutions financières, d'autres pays se sont tournés alors vers un système binaire dans lequel les institutions financières islamiques travaillent avec leurs homologues traditionnels avec des systèmes ou des instructions spéciales. En revanche, d'autres pays ont quitté cela aux forces du marché, et ils ont permis la création d'institutions financières islamiques sur la base de la demande des clients et leurs désirs, à condition que cela se passe sous la supervision des systèmes unifiés qui régissent toutes les institutions financières, étant fondé principalement sur la garantie de la stabilité du système financier quelle que soit la nature des contrats utilisés, ce qui est suivi par les organes de surveillance du Royaume d'Arabie Saoudite.

De plus, la demande de services financiers islamiques, à l'échelle mondiale et locale, a conduit à l'accélération des institutions financières traditionnelles pour se transformer partiellement ou complètement en finance islamique afin d'attirer un nouveau segment de clients tout en conservant les clients existants. Dans le cas du Royaume Saoudite, la demande continue de services financiers islamiques, selon le modèle qui permet de répondre à cette demande, a fourni une opportunité favorable à l'émergence de nouvelles institutions financières islamiques, ou à la transformation des institutions traditionnelles existantes basées sur la finance islamique.

Par conséquent, cette étude vise à documenter l'expérience de l'une de ces institutions traditionnelles, qui est la Banque AlJazira comme un exemple de premier plan dans ce domaine, notamment avec la demande croissante de connaissance des stratégies de transformation, et les détails de leur mise en œuvre, que ce soit par de nombreuses institutions financières ou par des organes de surveillance; ce qui met en relief l'importance de cette étude, qui raconte l'histoire d'une des expériences pionnières dans la transformation en finance islamique au Royaume d'Arabie Saoudite.

Décision de la transformation en finance islamique:

La transformation en finance islamique signifie: Que l'institution financière traditionnelle quitte les transactions traditionnelles, et se transforme aux transactions financières islamiques. La transformation n'est complète que si elle inclut tous les produits de l'institution ainsi que les sources des fonds et leur utilisation. La décision de la Banque AlJazira de se transformer en finance islamique était une décision claire dès le premier jour; pour être une transformation complète, et que la Banque AlJazira soit pionnière dans cette expérience; parce que c'était une décision basée sur la conviction de la finance islamique, et qu'elle est la bonne décision, et l'opportunité prometteuse pour la réussite du processus de transformation avec l'augmentation de la demande aux produits financiers islamiques dans le Royaume.

Méthodologie de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique:

La Banque AlJazira a commencé à planifier le processus de la transformation complète sans avoir une expérience antérieure similaire et claire dont on puisse bénéficier. C'est pourquoi la banque s'est empressée, après la décision de la transformation, de former un comité dont la mission est de construire un plan de transformation selon une méthodologie claire, elle comprend les détails du processus de transition de transformation et de correction, sans nuire à ce que la banque avait accompli auparavant.

Le comité a choisi entre deux méthodologies de transformation:

1- La méthodologie de déplacement: En mettant en place une institution islamique émergente (virtuelle) au sein de la banque; elle dispose d'un

capital indépendant, d'une gestion indépendante, d'une clientèle et des produits spéciaux, à condition que cette institution émergente se développe avec le temps, et que ses activités augmentent au détriment de l'activité de la grande banque jusqu'à ce que le processus de transformation soit achevé.

2- Méthodologie de remplacement: En élaborant un calendrier détaillé pour le remplacement des produits islamiques jusqu'à ce qu'il devienne comme alternative à tous les produits traditionnels, et en l'appliquant progressivement à la fin de la phase de transformation pour atteindre le statut d'institution financière purement islamique.

Les critères suivants ont été établis pour la différenciation entre ces deux méthodologies:

- ◆ Maintenir la clientèle actuelle.
- ◆ Eviter la concurrence néfaste au sein de la banque entre la division traditionnelle et celle islamique.
- ◆ Soutenir facilement le processus de transformation depuis le conseil d'administration.

En conséquence, la banque a décidé d'adopter la deuxième méthodologie, et par conséquent la banque a élaboré un plan pour examiner les produits actuels, les classer selon leur compatibilité avec les prescriptions de la charia, et trier les produits traditionnels en vue d'y procéder les modifications nécessaires, avec l'arrangement de mener ces modifications en fonction de la capacité de trouver des alternatives islamiques.

Parce que cette méthodologie nécessite du temps pour atteindre l'objectif, la banque n'a pas annoncé qu'elle était une institution financière islamique dès le premier jour où elle a adopté cette méthodologie, mais a plutôt annoncé qu'elle avait un plan progressif de transformation.

Cette méthodologie ayant des avantages, parmi lesquels:

- 1- Diffuser les concepts de la finance islamique parmi tous les employés de la banque; parce qu'ils prendront en charge le processus de remplacement après leur formation, et cela unit les efforts de tous les employés; pour atteindre un objectif.
- 2- Créer une concurrence positive au sein de la banque pour la créativité et

l'innovation dans le développement de produits conformes aux prescriptions de la charia pour être alternative aux produits traditionnels.

- 3- Maintenir la clientèle actuelle, dont la majorité préfère se transformer à des produits conformes à la charia.
- 4- Progresser régulièrement, puisque c'est une authentique méthodologie légitime, empêche la banque de s'exposer au trébuchement ou au risque d'effondrement, notamment le marché est dépourvu de produits financiers islamiques pouvant être appliqués en une seule fois.

Les étapes de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique:

Ce sont, comme suit, les trois étapes fondamentales par lesquelles la Banque AlJazira est passée:

La première étape: L'étape de pré-transformation (1975 à 1997)

Cette étape s'étend de la création de la banque en 1975 à 1997, c'est l'année de l'émission de la décision de transformation; À ce stade, la banque s'est constituée sur le modèle de certaines banques locales à cette époque: posséder les actifs des succursales de banques étrangères, et le travail bancaire de l'époque reposait généralement sur la finance traditionnelle, dans laquelle la concurrence se limite au type, à la qualité de service exigée de la clientèle et à la rapidité de sa réponse.

Au cours de cette étape, la banque a rencontré des crises financières influentes qui conduisent peut-être à sa faillite, ce qui a nécessité la mise en œuvre d'opérations de sauvetage qui en résultent la restructuration de la banque, et l'augmentation de son capital accompagnée par une augmentation de la part de propriété des actionnaires saoudiens et l'arrivée de nouveaux propriétaires qui ont envie de transformer la banque en finance islamique. À la fin de cette étape, la banque a réussi à opérer des changements qualitatifs dans son fonctionnement, ce qui a conduit à la transformation de la banque de la perte à but lucratif en 1997.

La deuxième étape: L'étape de la transformation en finance islamique (1998 à 2007)

Lors du processus de restructuration en 1995, le conseil d'administration

de la banque a fait appel à un cabinet de conseil pour préparer une étude sur la transformation de la banque en finance islamique, qui a été approuvée par le conseil d'administration. Après avoir terminé l'étude, il a été soumis à la Banque Centrale Saoudienne -l'Agence Monétaire anciennement- pour approbation de sa mise en œuvre, et après avoir obtenu les approbations nécessaires, une décision a été rendue par la Banque AlJazira à la fin de 1997 pour la transformer entièrement en finance islamique.

En 1998, la banque a commencé à préparer le processus de transformation en créant un groupe de services bancaires islamiques et en confiant la supervision du processus de transformation de la banque en finance islamique. Après l'achèvement de la transformation de toutes les succursales en finance islamique, les opérations de trésorerie ont été transformées en finance islamique, cela a conduit à une augmentation de la proportion du portefeuille de produits de la finance islamique à 75% du portefeuille total de la banque à la fin de 2004, puis toutes ses opérations ont été transformées pour se conformer pleinement en finance islamique à la fin de 2006.

La troisième étape: La Banque AlJazira est une institution financière entièrement islamique (2007 jusqu'à maintenant)

Depuis 2007, la banque fonctionne comme une institution financière purement islamique, et depuis le début de cette étape jusqu'à l'heure actuelle, la Banque AlJazira a pu réaliser de nombreux exploits au niveau de l'augmentation du capital, et sa part au marché financier saoudien, la réalisation des bénéfices élevés, et le développement de produits financiers distingués, en plus d'offrir des services sociaux qualitatifs pour les groupes de la société à travers des programmes de responsabilité sociale que la banque a commencé en accord avec cette étape.

Le département relatif à l'impact de la transformation sur la performance financière de la banque dans ce résumé présentera les réalisations les plus marquantes de la banque au cours de cette étape.

Le rôle de la gouvernance légitime dans la gestion du processus de transformation:

L'une des raisons les plus importantes du succès de la transformation de

la Banque AlJazira en finance islamique est qu'il repose sur les fondements de la gouvernance légitime; le processus de la transformation de la Banque AlJazira a commencé avec la création d'un groupe de services bancaires islamiques; pour prendre en charge l'élaboration des plans de transition de la banque à la finance islamique, et superviser ce que ce processus nécessite de développement et d'innovation dans des produits qui ont besoin de la recherche et de l'expérience pratique, en plus de supporter les coûts de développement importants.

Parmi les premières tâches accomplies par cette gestion: la mise en place d'un comité légitime qui supervise les étapes de transformation et le développement des produits de la banque, avec une observation continue pour s'assurer de l'engagement de la banque dans les étapes intermédiaires de la transformation en finance islamique.

Un groupe d'éminents érudits ayant une grande expérience dans le domaine de la finance islamique travaille au sein du comité légitime. Au fil du temps, le groupe légitime a été renforcé par un organe administratif composé de:

- ♦ **Un secrétariat général:** Il fournit des services d'assistance de base au comité légitime et organise ses réunions.
- ♦ **Un département de recherches et de développement:** Il se charge de la préparation des recherches et des études sur le développement des produits.
- ♦ **Un département de conformité légitime:** Il vérifie l'engagement de la banque avec les décisions du comité légitime.

Le groupe légitime a eu donc un impact fondamental sur le succès du processus de la transformation grâce à ses efforts pour remplacer les opérations conformes à la charia par des opérations non conformes à la charia, en plus de développer de nouveaux produits financiers conformes à la charia.

Cette étude comprend des détails sur les défis auxquels le groupe légitime a été confronté au processus de la transformation, et comment peut-on les surmonter à travers de l'examen périodique qui inclut toutes les sections de la banque et de ses programmes de financement, et en suivant les rapports d'audit légitime pour les travaux de toutes les gestions de la banque. D'ailleurs, ces efforts ont culminé, après la réussite d'Allah, par l'annonce du groupe légitime en janvier 2007 et l'achèvement du processus de la transformation de la

Banque AlJazira en finance islamique, et qu'elle est devenue une institution financière islamique.

La transformation et la performance financière de la banque:

Au début de la phase de la transformation, la banque était au bord de l'échec, puis à la fin de la phase de la transformation, les revenus de la banque ont atteint 2.5 milliards de riyals. En outre, avec l'avènement de la crise financière mondiale en 2008, les avantages de la transformation sont apparus; car le choix de la Banque AlJazira de se transformer en finance islamique a permis de protéger la banque de certains des effets de la crise financière mondiale qui a frappé les économies des pays développés et certaines banques de la région. En 2009, les bases de la croissance futurible de la banque ont été posées, en renforçant les capacités de la banque et de ses employés avec les capacités nécessaires qui permettent de profiter au maximum des opportunités prévisibles dans le futur, y compris le doublement du nombre des succursales; pour devenir 48 succursales. En plus, la Banque AlJazira a réussi également à maintenir des taux de performance stables et positifs, et elle a pu former une base solide pour continuer à réaliser les réalisations auxquelles il aspirait depuis le début du processus de transformation.

La responsabilité sociale:

En 2006, la Banque AlJazira a présenté des divers programmes pour servir la communauté saoudienne à travers le programme de responsabilité sociale, en créant un groupe de responsabilité sociale qui a été chargé de la mise en œuvre de nombreux projets et activités destinés aux membres de la société saoudienne et à ses organisations promotionnelles, humanitaires, culturelles, sociales et nationales partout dans le Royaume d'Arabie Saoudite.

Ainsi, la Banque AlJazira a lancé le programme "Khair AlJazira le Ahl Al-jazira", pour lequel 100 millions de riyals ont été alloués pour soutenir des initiatives et pour prendre en charge de grands programmes axés sur le développement de la communauté à partir des principes légitimes, en coopération avec des institutions gouvernementales et civiles autorisées pour la charité. Ces programmes ont visé à aider un grand nombre de familles et d'individus handicapés à la fois. En plus, on a essayé d'organiser des cours de formation

en réadaptation professionnelle pour des centaines de jeunes hommes et de femmes saoudiens pour leur donner de réelles opportunités d'intégrer le marché du travail et de participer activement au développement de l'économie nationale. Ceux-ci incluent le programme de la Banque AlJazira pour soutenir l'innovation, les programmes de renforcement des capacités pour le secteur à but non lucratif, les bons prêts (sans usure), les événements nationaux, la libération des prisonniers et la charité d'AlJazira pour les employés d'AlJazira.

Bénéficiaire de l'expérience et prévoir l'avenir:

Cette expérience réussie contribue à la formation des convictions des propriétaires d'institutions financières, et porte des messages positifs aux organes de surveillance qui contribuent à accroître l'orientation vers la transformation.

Le phénomène de transformation réussie a brisé la barrière de l'hésitation de ceux qui le voulaient, et a fait un changement clair dans les concepts sur la banque islamique et sa méthodologie de travail, et l'étendue de sa capacité et de sa fermeté face à la compétition, quoi qu'il en soit, aucune expérience n'a été sans défis qui peuvent être surmontés et dépassés avec une forte volonté et un désir sincère après la réussite d'Allah, le Tout-Puissant.

Le succès de l'industrie financière islamique est apparu, et elle a prouvé sa capacité de résister à la compétitivité de l'industrie financière traditionnelle. Elle a su fendre son chemin en toute confiance. Les produits financiers islamiques se sont répandus et la clientèle s'est élargie. Ce qui a contribué à l'augmentation de leurs actifs et à la croissance de leurs biens, et celui qui surveille la voie des institutions financières islamiques constate clairement leur expansion à travers les continents du monde et leur reconnaissance, jusqu'à ce qu'elles soient louées et encouragées par les institutions financières internationales compétentes à cet égard.

Les rapports financiers confirment le degré d'amélioration continue dans l'industrie des services financiers islamiques, qui s'est reflété dans la tendance de nombreux pays à autoriser les opportunités aux institutions financières islamiques de travailler chez eux, et l'apparition d'initiatives éducatives menées par de nombreuses universités internationales pour créer des programmes

éducatifs au service de l'industrie. Avec ce succès et cette diffusion, les institutions financières islamiques se trouveront confrontées à de grands défis et à une concurrence féroce avec les institutions traditionnelles dotées d'une longue expérience et d'un grand potentiel, et avec leurs autres homologues, en particulier après la diffusion des technologies modernes dans le secteur bancaire.



Table des Matières



| Sujet | Page |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Équipe de l'Étude..... | v |
| Préface: Le Président du Conseil d'Administration de la Banque AlJazira | vii |
| Préface: Le Président du Comité Légitime | ix |
| Résumé de l'Étude | xi |
| Objectif et méthodologie de l'étude: | xi |
| Le développement de la finance islamique: | xi |
| Décision de la transformation en finance islamique: | xiii |
| Méthodologie de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique: | xiii |
| Les étapes de la transformation de la Banque AlJazira en finance isla- mique: | xv |
| Le rôle de la gouvernance légitime dans la gestion du processus de transformation: | xvi |
| La transformation et la performance financière de la banque: | xviii |
| La responsabilité sociale: | xviii |
| Bénéficiaire de l'expérience et prévoir l'avenir: | xix |
| Table des Matières | xxi |
| Liste des Tableaux..... | xxv |
| Liste des Figures | xxvii |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| INTRODUCTION..... | 1 |
| Introduction de l'Étude..... | 3 |
| Importance de l'étude:..... | 3 |
| Problématique de l'étude: | 4 |
| Questions de l'étude: | 5 |
| Objectifs de l'étude: | 5 |
| Les études antérieures:..... | 5 |
| Méthodologie de l'étude:..... | 6 |
| Des entretiens: | 6 |
| Divisions d'études: | 8 |
| PARTIE (I): La Finance Islamique... Le Concept et le Développement | 11 |
| Chapitre (1): Développement de la Finance Islamique..... | 13 |
| Préface..... | 15 |
| 1/1/1 Les Étapes du Développement du la Finance Islamique..... | 17 |
| 1/1/2 Institutions de l'Industrie Financière Islamique | 25 |
| 1/1/3 Les Produits de la Finance Islamique | 29 |
| 1/1/4 Les Services Financiers Islamiques..... | 33 |
| 1/1/5 L' Étude Statistique Analytique du Développement de la Fi- nance Islamique Mondiale..... | 37 |
| Chapitre (2): La Finance Islamique au Royaume d'Arabie Saoudite... L'Origine, le Développement et Perspectives d'Avenir..... | 51 |
| 1/2/1 L'Histoire de la Finance Islamique dans le Royaume | 53 |
| 1/2/2 La Participation du Royaume aux Actifs de la Finance Isla- mique | 55 |
| 1/2/3 Les Législations de la Finance Islamique dans le Royaume..... | 59 |
| 1/2/4 La Place de la Finance Islamique dans le Programme de Déve- loppement du Secteur Financier, l'Un des Programmes de Vision | 63 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| PARTIE (II): La Banque AlJazira... Le Pionnier de la Transformation en Finance Islamique..... | 73 |
| Préface..... | 75 |
| Chapitre (1): La Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique... Les Fondements et les Principes..... | 77 |
| 2/1/1 La Transformation en Finance Islamique (Introduction Conceptuelle) | 79 |
| 2/1/2 La Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique (Les Causes et les Motifs)..... | 81 |
| 2/1/3 La Méthode de la Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique | 83 |
| Chapitre (2): La Transformation de la Banque AlJazira... Les Étapes, les Motifs et les Défis..... | 91 |
| Préface..... | 93 |
| 2/2/1 Les Étapes de la Banque AlJazira..... | 95 |
| 2/2/2 Les Motifs de la Transformation de la Banque AlJazira..... | 109 |
| 2/2/3 Les Défis de la Transformation de la Banque AlJazira | 113 |
| Chapitre (3): La Gouvernance Légitime pour la Transformation en Finance Islamique | 121 |
| Préface..... | 123 |
| 2/3/1 Le Comité Légitime | 125 |
| 2/3/2 Le Groupe Légitime | 131 |
| 2/3/3 Le Rôle de la Gouvernance Légitime dans la Transformation ... | 135 |
| 2/3/4 Les Produits de la Finance Islamique à la Banque AlJazira..... | 147 |
| Chapitre (4): Les Aspects Positifs de l'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira..... | 153 |
| Préface..... | 155 |
| 2/4/1 L'Impact de la Transformation de la Banque AlJazira sur la Performance Financière | 157 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2/4/2 Le Leadership et l’Innovation dans les Produits de la Finance Islamique | 167 |
| 2/4/3 La Responsabilité Sociale à la Banque AlJazira..... | 173 |
| 2/4/4 Les Prix de la Banque AlJazira | 185 |
| Chapitre (5): Bénéficiaire de l’Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira et Prévoir l’Avenir de l’Industrie de la Finance Islamique | 189 |
| 2/5/1 Bénéficiaire de l’Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira | 191 |
| 2/5/2 Prévoir l’Avenir de l’Industrie de la Finance Islamique..... | 197 |
| CONCLUSION | 203 |
| Conclusion de l’Étude | 205 |
| Premièrement: Les plus importants résultats de l’étude | 205 |
| Deuxièmement: Les recommandations les plus importantes de l’étude ... | 207 |
| ANNEXES..... | 209 |
| Déclaration du Comité Légitime dans la Banque Al-Jazira Concernant la Transformation Complète de la Banque en Finance Islamique, Janvier 2007..... | 211 |
| RÉFÉRENCES | 213 |
| Les Ressources et les Références..... | 215 |
| Premièrement: Les références arabes..... | 215 |
| Deuxièmement: Les références anglaises | 225 |
| Troisièmement: Les sites internet..... | 227 |



Liste des Tableaux



| Tableaux | Page |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Tableau 1: Des postes des membres des entretiens de l'étude | 8 |
| Tableau 2: Les institutions financières islamiques qui ont été créées au cours de cette période 1975 à 1983 | 23 |
| Tableau 3: Une comparaison entre les services financiers ordinaires et les services électroniques..... | 36 |
| Tableau 4: Actifs de la finance islamiques en 2018, par région (milliards de dollars américains) | 38 |
| Tableau 5: Les développements principaux dans la banque pendant la période 1993 à 2019 | 102 |
| Tableau 6: La performance financière de la banque dans les années de 2015 à 2019 (par les millions de riyals) | 107 |
| Tableau 7: Comparaison entre les bénéfices de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019 | 160 |
| Tableau 8: Comparaison entre les actifs de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019 | 161 |
| Tableau 9: Comparaison entre les dépôts de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019 | 162 |
| Tableau 10: Comparaison entre les financements de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019 | 163 |
| Tableau 11: Comparaison des bénéfices du premier semestre de l'année 2020 avec la période similaire précédente..... | 164 |
| Tableau 12: Statistiques pour les bénéficiaires des programmes d' "Adaptation et de Formation" | 176 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 13: Statistiques pour les bénéficiaires de programme pour “Les Handicapés” | 177 |
| Tableau 14: Statistiques pour les bénéficiaires de programme d’ “La Banque AlJazira pour Soutenir l’Innovation” | 178 |
| Tableau 15: Statistiques pour les bénéficiaires du programme de “Renforcement des Capacités du Secteur à But Non Lucratif” | 179 |
| Tableau 16: Statistiques pour les bénéficiaires de programme des “Prêts Sans Intérêt” | 180 |
| Tableau 17: Statistiques des bénéficiaires de programme des “Événements Nationaux et Islamiques” | 181 |
| Tableau 18: Statistiques pour les bénéficiaires du programme du “Soulagement de la Détresse des Prisonniers (Tafreej)” | 182 |
| Tableau 19: Statistiques pour les bénéficiaires du programme “Khair Aljazira pour le Staff de la Banque AlJazira” | 183 |



Liste des Figures



| Figures | Page |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Fig. 1: Les institutions de l'industrie financière islamique | 27 |
| Fig. 2: Les pourcentages de la distribution des secteurs de la finance islamique en 2018 | 39 |
| Fig. 3: La répartition des programmes d'enseignement et de formation en finance islamique du monde 2013, sur les continents | 42 |
| Fig. 4: La taille des actifs de la finance islamique du monde 2018, selon les régions | 45 |
| Fig. 5: Les branches islamiques dans le secteur bancaire saoudien | 57 |
| Fig. 6: La distribution de la part du marché auprès des banques islamiques le 4 ^{ème} quart en 2019, selon les actifs | 58 |
| Fig. 7: Schéma de développement des bénéficiaires de la banque | 160 |
| Fig. 8: Schéma de développement des actifs de la banque | 161 |
| Fig. 9: Schéma de développement des dépôts en banque | 162 |
| Fig. 10: Schéma de développement des financements en banque | 163 |
| Fig. 11: Développement du programme d' "Adaptation et de Formation" .. | 177 |
| Fig. 12: Développement du programme pour "Les Handicapés" | 178 |
| Fig. 13: Développement du programme de "La Banque AlJazira pour Soutenir l'Innovation" | 179 |
| Fig. 14: Développement du programme de "Renforcement des Capacités du Secteur à But Non Lucratif" | 180 |
| Fig. 15: Développement du programme de "Prêts Sans Intérêt" | 181 |

Fig. 16: Développement du programme d’ “Événements Nationaux et Islamiques” 182

Fig. 17: Développement du programme du “Soulagement de la Détresse des Prisonniers” 183

Fig. 18: Développement du Programme “Khair Aljazira pour le Staff de la Banque AlJazira” 184



INTRODUCTION

Introduction de l'Étude



Louange à Allah, Seigneur de l'univers; et que la bénédiction et la paix soient sur le plus noble des Prophètes et des Envoyés, notre Prophète Mohammad; sur sa famille, tous ses compagnons.

Cela étant dit:

Cette étude vise notamment à observer le développement de la finance islamique dans le Royaume d'Arabie Saoudite, et à faire connaître le cadre philosophique et pratique de l'industrie de la finance islamique. Elle essaie également de prévoir l'avenir de cette industrie, en mettant l'accent sur l'étude et l'analyse de l'expérience de la Banque AlJazira dans la transformation en finance islamique, en présentant ses étapes, ses méthodes, ses défis que l'on doit les surmonter; et comment peut-on profiter de cette expérience et regarder l'avenir.

On espère que les résultats de l'étude contribuent à bénéficier aux banques et aux institutions financières traditionnelles désirant transformer en finance islamique, et que l'étude aide les chercheurs et les centres de recherche à connaître les informations modernes dans ce domaine.

Importance de l'étude:

Son importance vient de ce qui suit:

- 1- Son objet qui cherche à faire connaître la finance islamique en général, et de l'expérience de la Banque AlJazira en celle-ci en particulier, et de bénéficier des étapes de la transformation et de ses mécanismes, et comment peut-on surmonter les difficultés et les obstacles.
- 2- Les résultats de l'étude sont importants pour les banques et les institutions financières traditionnelles souhaitant la finance islamique, en plus des organes de surveillance et de réglementation qui doivent soutenir et superviser les processus de transformation en finance islamique.

3- Le cadre théorique et pratique aide les chercheurs et les centres de recherche à connaître les informations récentes sur cette thèse.

Problématique de l'étude:

Aujourd'hui, la finance islamique considère l'un des développements les plus importants du secteur financier dans le monde entier. L'industrie des services financiers islamiques s'est considérablement développé et s'est étendu sur une vaste zone géographique à travers le monde, le souci de la finance islamique varie entre l'adoption complète et l'application partielle.

D'ailleurs, l'expérience de la finance islamique au cours des soixante dernières années a produit de nombreuses leçons utiles qui profitent aux expériences et augmentent sa force et son influence dans le système financier actuel; cela a conduit les banques traditionnelles à se transformer partiellement et totalement en finance islamique en essayant d'attirer une nouvelle catégorie de clientèle, tout en conservant sa clientèle existante.

Ces dernières années ont également été connues une formidable croissance dans les secteurs de l'économie islamique en général, et de la finance islamique en particulier; cela a suscité beaucoup d'intérêt de la part des institutions financières et économiques pour que ses travaux s'adaptent avec la charia.

Ce souci s'est étendu pour inclure les organes de surveillance et les institutions gouvernementales compétentes, et en revanche, les méthodes et les étapes de la transformation n'ont pas été documentées, ce qui a limité la connaissance de l'histoire de la transformation et ses détails et ses difficultés à des parties spécifiques, telles que les conseillers en charge du processus de transformation, la banque formatrice elle-même, en plus des organes de surveillance.

Pour cela, cette étude a pour but de mettre en lumière l'expérience de la Banque AlJazira -comme expérience pionnière et unique au niveau des institutions financières du Royaume d'Arabie Saoudite- pour bénéficier dans la transformation en finance islamique, et pour documenter cette marche, il se peut que notre travail soit un catalyseur pour documenter la marche d'autres réalisations dans divers domaines.

Questions de l'étude:

L'étude vise à répondre à un certain nombre de questions importantes, parmi lesquelles:

- 1- Comment la finance islamique s'est-elle développée dans le monde et au Royaume d'Arabie Saoudite, en particulier?
- 2- Quel est le cadre philosophique et pratique de l'industrie de la finance islamique?
- 3- Quels sont les acquis que l'industrie de la finance islamique a réalisés au Royaume, et quel est son avenir à la lumière de la vision du Royaume 2030?
- 4- Quelles sont les étapes par lesquelles la Banque AlJazira est passée pour se transformer en finance islamique? et quels sont les défis qu'elle a rencontrés et comment peut-on les surmonter?
- 5- Comment peut-on transférer l'expérience de la Banque AlJazira au profit des institutions financières traditionnelles du Royaume d'Arabie Saoudite et du monde?

Objectifs de l'étude:

- 1- Observer le développement de la finance islamique, dans le monde en général et dans le Royaume en particulier, et les itinéraires prévus de sa croissance à l'avenir.
- 2- Diffuser l'expérience de la Banque AlJazira dans la transformation de la finance traditionnelle en autre islamique, et son évaluation.
- 3- Étudier les étapes de la transformation de la Banque AlJazira, les analyser et bénéficier des méthodes choisies par la banque pour surmonter les défis auxquels elle a été confrontée pendant le processus de transformation.

Les études antérieures:

Il y a de nombreuses études, recherches et rapports qui observent l'expérience de la finance islamique locale en général, et qui ont pris en charge la transformation en finance islamique, que ce soit au niveau local, régional ou international.

Cette étude se distingue de ces autres par le fait de présenter et d'analyser les dernières informations et statistiques sur une nouvelle expérience -c'est

celle-ci de la Banque AlJazira- qui n'a pas été étudiée auparavant. En plus, la présente étude a essayé d'évaluer l'expérience pour mettre en évidence les aspects utiles à imiter.

Méthodologie de l'étude:

L'équipe de l'étude utilise la méthodologie inductive, et celle-ci analytique descriptive, en se référant aux études, aux rapports et aux documents connexes; en décrivant, en documentant, et en analysant l'expérience voulue selon les mesures suivantes:

- 1- S'engager de suivre la méthode de la recherche scientifique.
- 2- Analyser scientifiquement selon des preuves légitimes et économiques claires.
- 3- Documenter les références et les ressources d'informations et de données utilisées dans l'étude dans une liste spéciale, sans documentation académique des informations extraites de l'expérience de l'équipe de l'étude, et des documents spécifiques que l'on obtient de la Banque AlJazira, et les entretiens faits avec des savants et des experts; en prenant en considération la nature de l'étude, qui est plus proche des rapports techniques que des thèses académiques et des recherches spécialisées.
- 4- Faire des entretiens spécialisés avec des responsables de la banque pour connaître l'historique de l'expérience et les éléments de succès et de difficultés.
- 5- S'engager d'utiliser des données et des statistiques modernes.
- 6- Écrire et éditer le contenu d'une manière qui convient au lecteur non spécialiste sans violer la présentation scientifique.

Des entretiens:

L'un des avantages de cette étude est que son équipe a choisi de faire des entretiens comme outils de recherche qualitative, étant donné que l'objet de l'étude soit documentaire et progressif. D'ailleurs, l'entretien avec les personnalités, qui ont vécu cette étape, est considérée comme l'une des sources d'informations les plus importantes, car il vous fournit une grande quantité d'informations et permet à l'équipe de l'étude de connaître les idées et les points de vue de l'échantillon de l'étude.

L'échantillon de l'étude se compose de dix-huit individus que l'on a choisis selon les deux critères suivants:

- ◆ Travaille à la Banque AlJazira pendant la période de transformation (1998-2007).
- ◆ Ne pas être en cours de travail lors de la préparation de l'étude.

L'étude a utilisé la méthode des entretiens codifiés; c'est un type d'entretien, qui a été fait en préparant une liste de plusieurs questions dans cinq axes. Ainsi, pour faire agréer cette liste, on l'a présentée à cinq experts académiques -comme membres du jury- travaillant dans l'industrie de la finance islamique et ceux qui ont été déjà conférés le grade de doctorat.

L'entretien codifié a pour objectif de collecter des informations par un certain nombre de questions préparées à l'avance pour connaître les pensées et les points de vue des membres de l'échantillon sur la thèse de l'étude. Les questions ont été déduites d'études antérieures pertinentes de la thèse, tout en permettant aux membres de l'échantillon la liberté de dépasser les questions auxquelles ils ne veulent pas répondre, ou ils n'ont pas d'informations suffisantes autour elles.

En plus, chacun des membres de l'échantillon peut ajouter des informations qu'il voit l'importance de sa documentation dans l'expérience puisqu'elles n'ont pas été traitées par les questions présentées.

Dans les entretiens, l'équipe de l'étude a eu recours à la méthode des entretiens via la vidéoconférence en utilisant des programmes techniques modernes, car la date des entretiens était de juin à octobre de l'année 2020, et elle est compatible avec l'application de mesures de précaution de l' prévention contre la pandémie de coronavirus (COVID-19).

Comme l'équipe de l'étude a enregistré tous les entretiens après avoir obtenu l'autorisation des membres de l'échantillon, afin d'enregistrer le contenu complet des entretiens en vue de classer et d'analyser des données puisque chaque entretien a duré de 30 à 90 minutes.

Dans le tableau suivant, on présente une liste des postes des membres de l'échantillon d'étude avec lesquels on mène ces entretiens:

Tableau 1: Des postes des membres des entretiens de l'étude

| Fonction | Nombre des Individus |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Membre du Conseil d'Administration | 2 |
| Président Exécutif | 1 |
| Membre de Comité Légitime | 3 |
| Responsable du Groupe Légitime | 4 |
| Responsable du Groupe de Trésorerie | 1 |
| Responsable du Groupe des Sociétés | 3 |
| Responsable dans le Groupe de Détail | 1 |
| Responsable dans Aljazira Capital | 1 |
| Responsable dans la Société Takaful Taawuni | 1 |
| Responsable de la Société du Développement Immobilier | 1 |

Divisions d'études:

L'étude comportait sept chapitres divisés en deux parties:

PARTIE (I): La Finance Islamique... Le Concept et le Développement

Chapitre (1): Développement de la Finance Islamique

1/1/1 Les Étapes du Développement de la Finance Islamique.

1/1/2 Institutions de l'Industrie Financière Islamique.

1/1/3 Les Produits de la Finance Islamique.

1/1/4 Les Services Financiers Islamiques.

1/1/5 L'Étude Statistique Analytique du Développement de la Finance Islamique Mondiale.

Chapitre (2): La Finance Islamique au Royaume d'Arabie Saoudite... L'Origine, le Développement et Perspectives d'Avenir

- 1/2/1 L'Histoire de la Finance Islamique dans le Royaume.
- 1/2/2 La Participation du Royaume aux Actifs de la Finance Islamique.
- 1/2/3 Les Législations de la Finance Islamique dans le Royaume.
- 1/2/4 La Place de la Finance Islamique dans le Programme de Développement du Secteur Financier, l'Un des Programmes de Vision.

PARTIE (II): La Banque AlJazira... Le Pionnier de la Transformation en Finance Islamique

Chapitre (1): La Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique: Les Fondements et les Principes

- 2/1/1 La Transformation en Finance Islamique: (Introduction Conceptuelle).
- 2/1/2 La Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique (Les Causes et Les Motifs).
- 2/1/3 La Méthode de la Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique.

Chapitre (2): Transformation de la Banque AlJazira: Les Étapes, les Possibilités et les Défis

- 2/2/1 Les Étapes de la Banque AlJazira.
- 2/2/2 Les Motifs de la Transformation de la Banque AlJazira.
- 2/2/3 Les Défis de la Transformation de la Banque AlJazira.

Chapitre (3): La Gouvernance Légitime pour la Transformation en Finance Islamique

- 2/3/1 Le Comité Légitime.
- 2/3/2 Le Groupe Légitime.
- 2/3/3 Le Rôle de la Gouvernance Légitime dans la Transformation.
- 2/3/4 Les Produits de la Finance Islamique à la Banque AlJazira.

Chapitre (4): Les Aspects Positifs de l'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira

- 2/4/1 L'Impact de la Transformation de la Banque AlJazira sur la Performance Financière.
- 2/4/2 Le leadership et l'Innovation dans les Produits de la Finance Islamique.
- 2/4/3 La Responsabilité Sociale à la Banque AlJazira.
- 2/4/4 Les Prix de la Banque AlJazira.

Chapitre (5): Bénéficiaire de l'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira et Prévoir l'Avenir de l'Industrie de la Finance Islamique

- 2/5/1 Bénéficiaire de l'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira.
- 2/5/2 Prévoir l'Avenir de l'Industrie de la Finance Islamique.



PARTIE

I

La Finance Islamique
Le Concept et le Développement

Chapitre

1

Développement de la Finance Islamique

Préface



La finance islamique représente l'un des aspects pratiques qui sont basés sur les valeurs morales et les règles de la charia dérivées du Saint Coran et de la Sunna prophétique, et ce point de vue n'est disponible que dans une économie basée sur des valeurs morales. Et ces valeurs sont tirées des mœurs sublimes comme; la justice, l'honnêteté, la sincérité, respect des droits des autres. D'ailleurs la finance islamique engage les prescriptions légitimes des contrats financiers comme l'interdiction de l'usure et la tromperie obscène en remplaçant tout cela par des contrats légaux et par la Musharakah avec ses formes diverses.

La Finance Islamique:

Les banques islamiques sont considérées comme un pilier essentiel dans l'industrie de la finance islamique ainsi il est un supporter de ses autres ingrédients surtout les produits du projet y compris, l'assurance Takaful, les fonds d'investissement, les marchés de capitaux et autres. Tous ces secteurs sont appelés les institutions financières islamiques. Cela selon ce qui a été réglé par l'utilisation des institutions de l'industrie financière islamique comme Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) et l'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

La première naissance des institutions financières islamiques est venue exprimer les espoirs et les aspirations de leurs sociétés, par conséquent, sa naissance était conforme aux désirs de la communauté environnante, elles ont pu s'étendre sur une vaste zone attirant un grand nombre de revendeurs, puis elles ont offert à l'humanité et au secteur financier une expérience unique.

Ces concepts ont formé de nouvelles convictions dans le système financier, puisqu'il devienne disponible pour traiter des contrats de vente, de location, de partenariats et d'autres transactions financières bien connues. On trouve

sans doute qu'Allah, qu'Il soit l'Exalté et le Très Haut, est Celui qui a fourni la finance islamique des experts, des uléma fidèles et des gouvernements portants qui l'aide à accomplir son message; par ailleurs et grâce à ce soutien, leur nombre a augmenté et s'est répandu dans le monde entier. Dans les lignes suivantes, on va mettre en relief l'évolution de la finance islamique.



1/1/1

Les Étapes du Développement du la Finance Islamique

Le concept de la banque dans son sens moderne est venu au monde islamique d'Europe, puisque les banques traditionnelles sont établies en Europe il y a cinq cents, la première banque gouvernementale est établie en Italie en 1587, c'est pourquoi le mot "*Banque*" est dérivé de l'autre italien "*Banco*". La raison du nom est due au fait que (le caissier) au Moyen Âge était assis dans des lieux publics à une table pour acheter et vendre différentes devises, puis le processus s'est développé et a atteint ce que nous sommes aujourd'hui, comme l'indiquent de nombreuses recherches et études.

Les révolutions industrielles en occident ont largement contribué à l'émergence de banques usuraires, puisque la monnaie en circulation à cette époque était les pièces d'or, aussi les riches déposent leur argent chez ceux qui travaillent dans l'industrie de l'or, et ils en prennent ce qu'ils ont besoin pour un pourcentage versé aux orfèvres. Et lorsque le riche veut déménager dans un autre pays, il prend une commande du propriétaire de l'or à un partenaire pour lui dans ce pays pour recevoir ce qu'il veut de l'argent. Les obligations sont devenues celles utilisées pour légèreté et leur sécurité, et ils se sont dispensés de transporter de l'argent.

Et lorsque les dépôts d'or abondaient chez les changeurs, ils s'en servaient pour prêter avec des intérêts déterminés selon les besoins de l'emprunteur. Des études historiques indiquent que la première banque basée sur les intérêts qui a été établie dans le monde arabe était la Banque Nationale d'Egypte en 1898, et qu'elle s'occupait des intérêts usuriers.

En retraçant les écrits qui ont traité du début des banques islamiques, on constate un décalage entre les chercheurs sur l'émergence des banques islamiques, certains ont vu que le début a lieu dans les zones rurales du

Pakistan à travers l'institution qui reçoit les dépôts des riches et les fournit aux agriculteurs pauvres sans intérêt, avec seulement des dépenses de services administratifs. Alors que d'autres pensent que le début était dans les banques d'épargne en 1963 dans le gouvernorat de Dakahlia en Egypte.

D'autres pensent que le début a eu lieu en Inde grâce à un groupe de chercheurs qui ont combattu l'usure. D'autres voient que les aspects pratiques de la banque islamique dans son sens contemporain ont commencé au Soudan en 1926 par la diminution de la participation au financement des projets agricoles. L'on a également dit que l'émergence des institutions financières islamiques était en Malaisie en 1940, où des fonds de prévoyance sans intérêt ont été créés, en 1950, l'idée d'adopter des formules de financement respectent les prescriptions de la charia s'est déplacée au Pakistan et a été mise en œuvre pendant plusieurs mois, puis s'est arrêtée.

Quel que soit le début de la finance islamique, les efforts doivent être orientés vers les buts et objectifs de cette expérience en vue d'être évalué et développé.

Ainsi, les étapes importantes qui ont formé le concept des institutions financières islamiques, leurs fondements et leur réalité peuvent être identifiées comme suit.

1- Les étapes de l'enracinement de la finance islamiques (1850 à 1950):

C'est une étape importante pour stimuler et aiguïser la volonté de lutter contre l'usure et présenter l'alternative islamique au niveau théorique des savants musulmans pour s'éloigner des transactions usuraires proposées par les banques traditionnelles qui portent dans leurs transactions une usure explicite, de même cette étape basée sur la glorification par les musulmans de la charia et de ses prescriptions en cherchant la satisfaction d'Allah.

Lorsque de nombreux pays arabes et islamique ont obtenu leur indépendance, les peuples étaient à la recherche de leur identité islamique, et coïncide avec ses changements la présence d'écrits d'un groupe d'érudits expliquant le système économique islamique et comment l'Islam traite les problèmes humains et aussi clarifier les inconvénients de l'usure et son danger pour l'économie.

En plus, de nombreuses conférences et séminaires ont eu lieu, à travers lesquels le danger de l'usure et son traitement ont été expliqués et clarifiés, et la prescription de l'Islam y a été expliquée, à savoir, la semaine du Fiqh islamique tenue pour la première fois à Paris en 1951, le cercle d'études sociales des pays arabes à Damas en 1952, la deuxième conférence de l'Académie de Recherche Islamique au Caire en 1965, la première conférence du Fiqh islamique au Maroc en 1969 et d'autres conférences et séminaires.

Au cours de cette discussion scientifique basée sur des arguments et des preuves de rejet l'usure, la première étape a commencé par se libérer de l'idée dominante qu'il est impossible de travailler sans le système financier moderne et qu'il s'agit d'un système imbriqué dont il est difficile de se détacher. L'étape suivante consistait à trouver des formules pratiques pour transmettre les consignes islamiques dans le domaine de la finance et de l'économie.

Le système alternatif était que la banque opère à travers trois types; à savoir:

Le compte de dépôt: La banque accepte les dépôts des particuliers et a le droit de retirer son solde quand elle le veut. La banque ne paie pas d'intérêts sur les sommes déposées sur ce compte.

Le compte d'investissement par la Musharakah: Dans lequel la banque accepte les dépôts avec un certain minimum et aucun maximum, et la banque investit ces fonds, et à la fin de l'année, distribue ses bénéfices ou ses pertes aux investisseurs de ce compte.

Le compte de Zakat: La banque accepte les fonds de la Zakat que les émetteurs souhaitent voir dépensés par la banque en leur nom dans ses banques légitimes.

Après une discussion à propos ces idées entre quelques experts et consultants pour assurer leur sécurité de toute interdiction légale d'un point de vue théorique, il a été convenu, et c'était le vrai début de l'émergence de la première institution financière islamique, et la mise en place d'une nouvelle phase de travail financier.

2- L'étape de l'apparence de la finance islamique (1963 à 1970):

Cette étape était une extension pratique de l'étape théorique précédente, et

elle comprenait la première tentative d'établir une banque islamique en Egypte en 1963, qui sont les caisses d'épargne locales dans la ville de Mit Ghamr, qui est le centre du delta de Nil à partir du site géographique, et les agriculteurs y constituaient à l'époque 86% de sa population, entourés de 53 villages de tailles et de population variables.

Un lieu de travail a été loué au nom du contact personnel, la "centre local d'épargne", et le contact personnel était la base sur laquelle le travail est basé, et diverses formations administratives ont été développées en divisant la zone en plusieurs secteurs et chaque secteur comprend un responsable et des assistants pour l'aider dans un système administratif organisé pour atteindre le plus grand nombre d'agriculteurs.

Les responsables ont fait preuve d'enthousiasme et de détermination pour faire de l'expérience un succès, compte tenu des défis qui l'entourent sous tous ses aspects qui, dans l'ensemble, sont devenus un facteur de motivation et de stimulation pour l'expérience.

En fait, un nouveau modèle a été conçu, ce qui a entraîné une forte augmentation du nombre d'actionnaires, qui a dépassé le nombre estimé. Les responsables ont pu déterminer les points essentiels d'une banque qui applique les prescriptions de la charia. L'ancien nom a été modifié en (Banques locales d'épargne) et l'expérience durait quatre ans, au cours desquels elle a atteint un grand succès. Elle a ensuite été fusionnée avec une autre banque par décision gouvernementale.

En 1971, la Banque Sociale Nasser a été établie, qui a en fait commencé ses opérations en 1972, elle est considérée comme la première banque à stipuler dans sa loi fondatrice l'interdiction de traiter les intérêts, ainsi il est également considéré comme un caractère social entièrement détenu par l'État et vise à réaliser une société de suffisance et de justice.

En 1973, la Banque Islamique de Développement (BID) est établie à Djeddah, en application de la décision de la conférence des ministres des finances de 56 pays, comme Banque Internationale de Développement et non une banque commerciale. Le 20 Octobre, en 1975, ses activités ont officiellement commencé.

En 1975, la Banque Islamique de Dubaï a été établie, certains chercheurs en économie islamique la considèrent comme la première banque commerciale

islamique du monde arabe. La banque a commencé comme une entreprise familiale pour les fondateurs, puis elle a été ouverte aux actionnaires de tous les citoyens.

Pendant cette période, la Première Conférence Mondiale sur l'économie islamique, organisée par le Faculté d'Économie et d'Administration à l'Université Roi Abdulaziz à Djeddah, s'est tenue en 1976. C'était la première conférence de ce genre à inclure nombreux ministres des pays arabes et islamiques, de même nombreux juristes et chercheurs du monde entier y ont participé.

La conférence est devenue le véritable noyau de la science institutionnelle de l'économie islamique, et parmi ses recommandations figurait la création d'un centre de recherche consacré aux études économiques islamiques en 1977 (Institut de l'Économie Islamique) qui ont contribué des travaux notables à la consolidation de cette science émergente. Les études portant sur la science de la finance islamique en général ont suscité un grand intérêt de la part du Centre.

3- L'étape de la diffusion de la finance islamique (1977 à 2020):

À la suite de cette conférence, qui s'est tenue au Royaume d'Arabie Saoudite, une transformation majeure s'est produite dans l'histoire de la finance islamique et une nouvelle page s'est ouverte. Là où la finance s'est propagée islamique dans de nombreux pays arabes et islamique à travers la Banque Soudanaise de Faysal, qui a été fondée en 1977 et la Banque Égyptienne de Faysal qui a été fondée en 1979, la Maison Koweïtienne de Financement, la Banque Al Rajhi, la Banque Islamique Jordanienne et d'autres banques islamiques dans plusieurs pays arabes et islamiques, notamment le Pakistan, la Malaisie et d'autres; en plus, d'autres pays d'Asie, notamment: l'Inde, les Philippines et les pays africains tels que le Sud Afrique, Niger, le Sénégal et certains pays occidentaux comme la Grande-Bretagne, la Suisse, les États-Unis et l'Australie.

Au début de 1981, une nouvelle étape a commencé dans la transformation de certains pays en finance entièrement islamique, comme le Pakistan, et il y a de sérieux pas vers l'islamisation de l'ensemble de leur système financier, Cela a également été suivi par des mesures sérieuses au Soudan

vers la transformation complète en finance islamique, qui a commencé au début de l'année 1990.

Les institutions financières islamiques sont apparues d'après quatre modèles:

Le premier modèle: Le système binaire: Lorsque l'institution islamique opère au sein d'un système financier traditionnel selon un système spécial établi par la loi. Cette situation a évolué dans de nombreux pays vers la promulgation d'une loi réglementant le commerce financier islamique et n'appartenant pas à une institution déterminée. Des pays comme la Malaisie, le Koweït et les Émirats arabes unis ont adopté ce système.

Le deuxième modèle: Le système global: Selon lequel un pays particulier adopte la transformation de l'ensemble de son système financier à des formules compatibles avec la charia, et oblige toutes les institutions financières à une transformation progressive, et cela ce qu'ont fait d'autres pays comme le Pakistan et le Soudan.

Le troisième modèle: C'est le système de guichet pour la finance islamique qui s'est répandu après la diffusion des institutions financières islamiques qui ont attiré plus d'argent et de clients; et lorsque un certain nombre d'institutions traditionnelles voulaient fournir des services financiers islamiques à travers un guichet ou une succursale spécialisée.

Le quatrième modèle: C'est le système qui soumet aux forces du marché; si les institutions financières répondent aux exigences des clients et à leur désir de produits et services financiers islamiques, elles restent à l'écart des transactions non conformes aux prescriptions de la charia, cet exemple est fondé sur un système qui régit toutes les institutions financières et fondé principalement sur la garantie de la stabilité du système financier, quelle que soit la nature des transactions exécutées.

Comme ce modèle a des applications en Arabie Saoudite; après que la Banque Centrale Saoudienne a fourni un soutien à ce modèle, l'expérience de la Banque AlJazira pour la transformation en finance islamique peut être considérée comme l'un des exemples les plus marquants du quatrième modèle.

Tableau 2: Les institutions financières islamiques qui ont été créées au cours de cette période 1975 à 1983

| Institution | Date de Création | Pays |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Banque Islamique de Dubaï | 1975 | Émirats |
| Banque Islamique Égyptienne de Faysal | 1977 | Égypte |
| Banque Islamique de Faysal (SOUDAN) | 1977 | Soudan |
| Banque Koweïtienne de Financement | 1977 | Koweït |
| Banque Islamique Jordanienne pour le Financement et l'Investissement | 1978 | Jordanie |
| Banque Islamique d'Iran | 1979 | Iran |
| Banque Islamique de Bahreïn | 1979 | Bahreïn |
| Banque Islamique Internationale pour l'Investissement et le Développement | 1980 | Égypte |
| Ensemble de Banques | 1980 | Pakistan |
| Banque Islamique de la Solidarité | 1981 | Soudan |
| Al Baraka pour l'Investissement et le Développement | 1982 | Arabie Saoudite |
| Banque Islamique du Qatar | 1982 | Qatar |
| Banque Islamique du Bangladesh (IBBL) | 1983 | Bangladesh |
| Banque Islamique de Malaisie | 1983 | Malaisie |
| Beit Ettamwil Saoudi Tounsi (BEST-Bank) | 1983 | Tunisie |
| Banque Islamique Soudanaise | 1982 | Soudan |
| Banque Islamique d'Al Baraka pour l'Investissement | 1984 | Bahreïn |
| Banque Islamique Turque d'Al Baraka | 1984 | Turc |
| Banque Soudanaise d'Al Baraka | 1984 | Soudan |
| Système Bancaire Islamique International | 1978 | Luxembourg |
| Société Bancaire Al Rajhi pour le Commerce | 1978 | Arabie Saoudite |
| Dar Al-Maal Al-Islami (DMI) | 1981 | Suisse |
| Banque Islamique Internationale du Danemark | 1982 | Danemark |
| Banque Internationale Al Baraka | 1982 | Royaume-Uni |
| Banque Islamique de Kibris | 1982 | Chypre |

1/1/2

Institutions de l'Industrie Financière Islamique

Il existe de nombreuses institutions qui soutiennent l'industrie financière islamique. Nous pouvons concentrer sur les plus importantes de ces institutions, notamment:

1- La Banque Islamique de Développement:

Une institution financière internationale qui a été créée en application de la déclaration de détermination émise par la première conférence des ministres des finances des pays islamiques tenue à Djeddah en décembre 1973, la banque a été ouverte en Octobre 1975. Parmi les objectifs qui lui ont été fixés, c'est la réalisation du développement économique et du progrès social et son soutien au profit des peuples des États membres et des communautés musulmanes des États non membres conformément aux principes et aux prescriptions de la charia.

La réunion a convenu d'atteindre ce noble objectif que la banque accorde une attention particulière au financement de projets productifs et de projets d'infrastructure à faisabilité financière et économique par divers moyens, notamment: la participation au capital et le développement de nouvelles formules de financement des activités d'investissement, et la mise en place de nouveaux programmes pour la mobilisation des ressources, de la surveillance et des normes pour fusionner les affaires financières islamiques dans l'économie et le système financier mondiaux. D'ailleurs, la présentation de l'aide technique pour construire les possibilités. Ainsi que la permission à ces banques de reformuler leurs systèmes et leurs politiques, de moderniser les dispositifs informatiques, de former leurs employés et de créer des liens de travail entre elles.

Peut-être le travail le plus important entrepris par la banque à l'appui de l'industrie des services financier islamiques, est la contribution des acteurs

à la création de ce qu'on pourrait appeler les établissements d'infrastructure dans l'industrie des services financiers islamiques pour aider les banques et les institutions opérant dans ce secteur à élever le niveau de transparence et les normes de bonne performance.

2- Le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (2001):

Le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques a été établi à Royaume de Bahreïn en 2001 pour remplacer l'Union Internationale des Banques Islamiques, qui a été créée en 1977, selon l'accord des présidents des conseils d'administration des banques afin de soutenir la coopération entre les institutions financières islamiques en divers domaines. Parmi les réalisations scientifiques les plus marquantes de l'Union figure la publication de "*L'Encyclopédie Scientifique et Pratique des Banques Islamiques*" qui est une référence importante dans l'enracinement de la finance islamique, et le Conseil Général soutient les institutions de l'industrie financière islamique en mettant à disposition des informations et des rapports financiers concernant aux affaires des institutions financières islamique.

3- L'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (1990):

La création de l'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit des Institutions Financières Islamiques, (anciennement la Commission de la Comptabilité Financière pour les Banques et les Institutions Financières Islamiques), dans le cadre de l'accord de fondation signé par certaines institutions financières islamiques, à savoir (la Banque Islamique de Développement, le groupe de Dar de la Monnaie Islamique, le groupe de Dalla Al Baraka, la Société Bancaire Al Rajhi pour l'Investissement et la Maison Koweïtienne de Financement) en 1990 en Algérie et enregistrée en 1991 au Royaume Bahreïn en tant qu'une organisation mondiale à but non lucratif dotée d'une personnalité indépendante.

La création de de l'organisation a été précédée de grands efforts préparatoires, le commencement avait lieu par un document de travail présenté par la Banque Islamique de Développementa lors de la réunion annuelle des gouverneurs en mars 1987, ensuite, plusieurs comités ont été formés pour étudier les

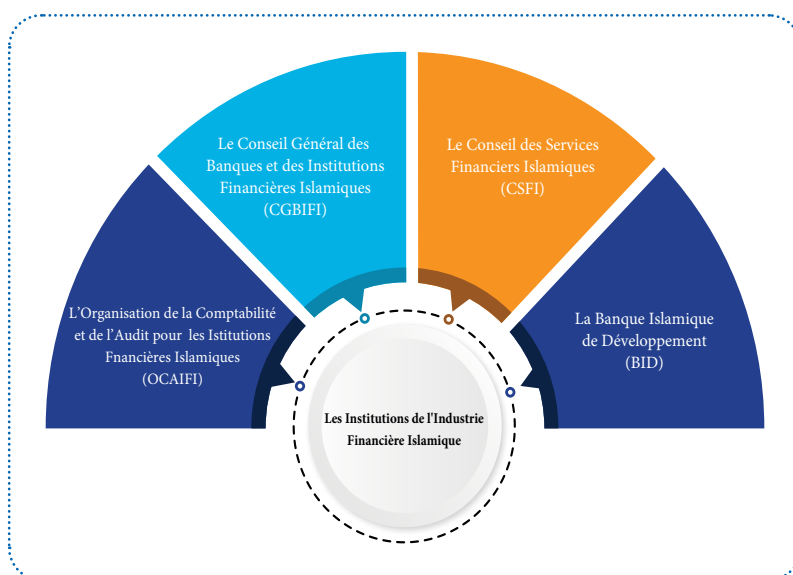
meilleurs moyens de préparer des normes comptables pour les institutions financières islamiques.

4- Le Conseil des Services Financiers Islamiques (2002):

Le Conseil des Services Financiers Islamiques a été établi à Kuala Lumpur, en Malaisie, en 2002, à l'invitation de la Banque Negara dans la capitale malaisienne, et vise à se coordonner avec les banques centrales et les institutions financières islamiques pour émettre des normes techniques financières conformément aux prescriptions de la charia, notamment les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Ces institutions et d'autres sont devenues un système de soutien pour les institutions financières islamiques, et grâce à Allah, puis grâce à ce soutien, les institutions financières islamiques se sont répandues dans le monde entier et de nombreux pays des capitales asiatiques et européennes sont allés étudier cette expérience dans le but de l'appliquer et d'en tirer profit.

Fig. 1: Les institutions de l'industrie financière islamique⁽¹⁾



(1) Préparé par: Équipe de l'Étude.

1/1/3

Les Produits de la Finance Islamique

Presque les théoriciens pionniers des institutions financières islamiques s'accordent à dire que les contrats pour les postes représentent une pierre angulaire des postes de financement bancaire, mais avec les difficultés d'application et de réglementation des banques centrales, les institutions financières islamiques ont rencontrées de nombreuses problématiques, ont choisi de réduire les contrats pour les postes et beaucoup des contrats de dette. Donc la plupart des financements reposent aujourd'hui sur les contrats de vente et de location. Nous aborderons brièvement les formules les plus applicables.

Avec la modularité de ces formules, il n'a pas échappé aux divergences d'opinions juridiques à son sujet, et ce n'est pas l'objet de sa présentation, sachant que cette étude s'appuie sur ce qui a été émis par des avis de jurisprudence collective. Parmi ces produits:

1- Le contrat de Murabahah:

La vente de Murabahah est l'une des formules de financement les plus utilisées par les institutions financières islamiques, et son image est que le client demande à la banque d'acheter un produit par des spécifications déterminées, avec une promesse du client à la banque qui l'a acheté sur la base de la Murabahah, la banque l'achète au comptant puis le revend à son client à un prix différé supérieur au prix d'achat au comptant.

Le but de ce type de vente: C'est le financement d'institutions et les particuliers qui sont incapables de financer leurs projets par l'argent, au lieu de cela, ils recourent aux banques pour les aider. L'origine dans la vente que l'article soit appartenant au vendeur, qu'il s'agisse d'une institution financière ou d'une société commerciale, mais c'est différent ici; la possession d'une marchandise par une institution financière coûte cher et nécessite un certain montant de dépenses, en plus de l'exposition de l'institution financière au risque si elle répond dans un premier temps aux souhaits des clients, puis rétractent certains d'entre eux de l'achat de la marchandise.

Les marchandises à Murabahah sont en possession du commerçant, alors qu'elles n'appartiennent pas à l'institution financière à Murabahah, afin de commander l'achat. Au contraire, l'institution financière les achète en fonction du désir du client en échange d'une promesse de sa part d'acheter et les acheter, et on peut dire qu'il est composé d'une promesse d'achat et d'une vente par la voie de Murabahah.

2- Le contrat d'Ijarah (la location):

Le contrat d'Ijarah est l'un des contrats bien connus dans la jurisprudence islamique, et c'est un contrat pour un avantage admissible connu pour une période spécifiée, d'une manière connue ou prescrite, ou pour une contrepartie connue.

L'Ijarah est un outil de financement islamique important car il présente de nombreux avantages pour la banque et il est moins risqué que d'autres formes de financement; la banque possède le bien loué, et bénéficie d'un revenu stable, alors c'est moins compliqué en termes de procédures et conditions légales.

La banque se réserve dans le bail en tant que bailleur la propriété des actifs qui récompensent tout en déplaçant les actifs qui profitent à un autre client en tant que locataire pour une période précise et un rendement limité, donc la banque supportera les obligations et les risques encourus par les biens loués résultant de l'utilisation, ou du fait des conditions naturelles, et ne supportera pas les risques résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation.

Ces avantages se trouvent à la fois dans le contrat de location connu dans la jurisprudence islamique, ainsi que dans le contrat de location-financement (le contrat d'Ijarah se terminant par la propriété); la différence réside ici dans la présence d'un contrat de propriété distinct qui n'est effectif qu'après l'expiration du contrat d'Ijarah.

3- Le contrat d'Istisna` :

C'est-à-dire une demande de main-d'œuvre, telle qu'une personne demande à une autre de fabriquer pour elle une chose décrite, telle qu'une armoire en bois, ou la construction d'un logement, et les matériaux proviennent du fabricant en échange d'une contrepartie limitée. Il s'agit d'un contrat légitime émis par la décision du Complexe Islamique International de Fiqh.

Le contrat d'Istisna` est traité dans les institutions financières islamiques en concluant deux contrats parallèles; si le client demande la construction d'un logement, par exemple, l'institution contracte avec lui sur cette base, alors elle passe un autre contrat d'Istisna` avec une société de promotion immobilière pour construire le logement. La différence entre la valeur des deux contrats est le profit réalisé par l'institution.

4- Le contrat de Mudarabah:

Mudarabah est un contrat d'une entreprise à profit entre deux parties comme suit: que l'institution financière (qui est propriétaire de l'argent) fournit le financement au client, tandis que le client est propriétaire de l'expérience (le Mudarib) qui gère le projet et le dirige avec ses efforts et son travail. Ensuite, la production du Mudarib est répartie entre les deux parties sur la base de deux parts, une part en échange du financement, qui est prise par l'institution de financement, et l'autre part est prise par le client en échange de l'effort, ainsi, le processus de financement spéculatif se déroule entre deux parties: l'institution de financement et le client.

La Mudarabah est une formule de financement acceptable et l'une des premières formes que les institutions financières islamiques ont utilisé, cependant, elle n'a pas eu beaucoup de chance dans l'application pratique, cela s'explique par les risques encourus dans la pratique, il est basé principalement sur l'honnêteté et la réputation du client. En outre, les dispositions institutionnelles telles que le traitement fiscal, les systèmes de comptabilité et d'audit et les instructions de surveillance n'encouragent pas leur expansion dans le financement bancaire. De plus, on ne peut pas dépendre de l'élément d'honnêteté et d'engagement moral car les mœurs et le comportement des dealers ne sont pas au même niveau, de sorte que l'institution peut être assurée de faire confiance à ces clients spéculatifs, ce qui a poussé les institutions financières islamiques à se tourner vers d'autres formules.

5- Le contrat de Musharakah:

La Musharakah ou la société est un contrat par lequel deux personnes ou plus sont obligées envers chacune d'elles de contribuer à un projet financier en fournissant une part de l'argent ou du travail de chacune d'elles en vue d'investir dans ce projet puisqu'elles vont participer au gain ainsi que à la perte.

Le contrat de la Musharakah est fait aux institutions financières islamiques par accord entre l'institution et le client pour fournir le capital nécessaire pour entrer dans un projet spécifique dans le but d'obtenir un profit, à condition que la gestion du projet est mutuel entre eux, ou l'un d'eux s'occupe de la gestion en échange d'un pourcentage du bénéfice.

Parmi les Musharakahs: La Musharakah décroissante ou qui se termine par la propriété, dans laquelle l'institution donne au client partenaire le droit de le remplacer en propriété selon les conditions convenues.

Le financement par la Musharakah est une caractéristique propre aux institutions financières islamiques par rapport aux institutions traditionnelles. En plus de cette distinction, les institutions financières islamiques la traitent dans les limites les plus étroites en raison des risques qui y étaient liés auparavant.



1/1/4

Les Services Financiers Islamiques

Les institutions financières islamiques présentent ses services en les considérant l'une des exigences du travail financier, et ils sont variés selon la diversité des besoins de leurs clients. Les services financiers, en termes d'enracinement pour leurs significations ne sont pas incompatibles avec les prescriptions de la charia. Les services proposés par les institutions financières islamiques à ses clients font partie de sa mission vers ses clients, et ils leurs produisent également des rendements financiers.

Ces services offerts par les institutions islamiques sont parallèles de ceux-ci des institutions traditionnelles, mais il y a une différence entre les deux puisque les institutions financières islamiques engage aux prescriptions de la charia pour présenter les service financiers; en plus, ne pas traiter les contrats d'usure et de Gharar conformément aux principes des institutions financières islamique en les distanciant de tout soupçon qui leur appartiennent. Il y a également des différences techniques entre les institutions financières islamique et les autres traditionnelles, liées au niveau de service, à sa qualité et aux frais.

Parmi les services financiers proposés par les banques islamiques: Les services bancaires, qui incluent le crédit lors de l'utilisation de formules de financement, y compris les services bancaires qui n'incluent pas le crédit et ils sont de plusieurs types, notamment la fourniture de lettres de crédit, de lettres de garantie et de cartes de crédit, et le négoce en devises étrangères, achat et vente de remises bancaires et encaissement de chèques, facturation, courtage en valeurs mobilières, montage financier, conseils financiers, garde et autres services.

Satisfaction des clients:

Il y a eu un changement majeur dans le concept de services financiers en utilisant des technologies modernes, et l'institution distinguée fournit ses

services d'une manière hautement et professionnelle afin d'obtenir la satisfaction de la clientèle, qui est considérée comme l'institution la plus précieuse, c'est parce que l'excellence et la qualité de service est un élément important pour augmenter sa part de marché et maximiser ses profits.

Reconnaissant l'importance de la satisfaction de la clientèle, de nombreuses institutions financières ont eu tendance à allouer un budget à la préparation d'études marketing. Pour qu'il n'y ait pas d'écart entre le service réel et le service attendu, et pour que le niveau de service ne soit pas inférieur à celui attendu, et cela confirme que le niveau de service dans les institutions financières islamiques a changé dans de nombreux pays après le grand succès de leurs services et c'est une vérité confirmée par les rapports internationaux émis par les institutions financières internationales. Par conséquent, il était important pour l'institution financière islamique de mieux fournir ses services, d'être un concurrent sérieux dans ce domaine et d'utiliser les meilleures technologies avec des valeurs cohérentes.

Par conséquent, il doit faire attention aux institutions financières islamiques sur la satisfaction de la clientèle et obtenir les meilleures techniques, mène des recherches et des études de terrain qui leur permettent de déterminer les souhaits de leurs clients et de répondre aux services qu'ils souhaitent obtenir en raison de l'intérêt croissant des clients pour connaître les services fournis par des institutions financières concurrentes.

Le concurrence pour les services électroniques:

Les transformations économiques que le monde a connues au cours des deux dernières décennies ont entraîné une grande révolution dans le domaine des communications, de l'information et de la technologie que le monde n'a jamais connue auparavant, et à la suite de ce développement, le monde est devenu un petit village, de sorte que toute personne qui vit n'importe où peut vivre l'événement, et elle suit ses détails les plus précis, et mène ses opérations sans quitter sa place.

Par conséquent, l'impact de cette technologie sera important sur le secteur financier en général, et sur les institutions financières islamiques en particulier, parce que les programmes techniques sont conçus selon le modèle des

institutions traditionnelles, ce qui rend la banque islamique face à une vive concurrence, et ils paraissent les services financiers fournis par les institutions financières islamiques et en les comparant avec les services des institutions financières traditionnelles en tant que défi auquel ces institutions sont confrontées, les services financiers ont tendance à être homogènes.

Les institutions qui réussissent offrent leurs services conformément à une méthode scientifique étudiée, se concentrant sur la réalisation des souhaits de leurs clients et obtiennent leur satisfaction et profitant des technologies contemporaines, telles que les technologies bancaires par téléphone et les applications des téléphones intelligents, ou la banque mobile, qui fournit un grand nombre de services au client et à l'institution ainsi que l'organisation avec ses clients continuent à travers des applications ou des SMS pour commercialiser ses produits et introduire ses nouveaux services, et il en va de même pour le téléphone bancaire qui fournit de multiples services aux clients.

La technologie moderne a également conduit à des changements dans le domaine des systèmes de paiement, l'argent s'est transformé en une nouvelle forme, les moyens de paiement et les transferts d'argent se sont développés, de sorte qu'ils ne se limitent plus aux moyens traditionnels puisqu'il y a des nouveaux moyens de paiement qui s'appuient sur l'internet, sur les portables ou sur les réseaux privés. Et la technique financière (*Fintech*) comprend des évolutions successives étonnantes dans notre ère actuelle.

Les plus grandes sociétés de transfert d'argent dans le monde se sont efforcées d'atténuer ces complications afin de rendre le processus de transfert très facile. Il ne fait aucun doute que les institutions financières islamiques sont concernées par le transfert d'argent électronique comme les autres institutions financières, et elles doivent bénéficier des technologies modernes qui apparaissent successivement, notamment la technique de la chaîne de blocs (*Blockchain*) qui aide à échanger l'argent, puisqu'elle fournit un environnement pour l'échange d'actions et de devises.

Suite à ces évolutions, les institutions financières islamiques devraient étudier ces options, conformément à la réglementation en vigueur pour fournir ses services, afin de ne pas perdre l'opportunité d'être compétitif sur le marché financier.

Tableau 3: Une comparaison entre les services financiers ordinaires et les services électroniques⁽¹⁾

| Type de Service | Avantages | Problèmes |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les Services Financiers Électroniques | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Économiser le temps et les efforts du client dans la réalisation de ses transactions. ◆ Régler et achever électroniquement les transactions. ◆ Payer électroniquement les factures locales. ◆ Gérer les comptes et faire les transactions via l'Internet à tout moment et en tout lieu par le client. ◆ La possibilité de charger ou lier à un compte de carte de crédit ou à un compte bancaire traditionnel. ◆ Transférer électroniquement de l'argent via des téléphones et des ordinateurs sans avoir besoin de rendre à la banque. ◆ Accédez au compte n'importe où sur Internet. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne pas fournir de chéquier. ◆ Ne pas pouvoir traiter les documents traditionnels. ◆ Ne pas utiliser pour retirer de l'argent aux distributeurs automatiques. ◆ Ne pas accepter largement. ◆ Faire face à des difficultés pour terminer le processus d'enregistrement de compte sur certains sites internet pour quelqu'un qui n'a pas de carte de crédit. ◆ Voler parfois les données. ◆ Ne pas pouvoir envoyer ou recevoir de l'argent en cas de déconnexion d'Internet. |
| Les Services Financiers Ordinaires | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir un chéquier. ◆ Fournir une carte de réduction électronique pour le retrait d'espèces aux guichets automatiques. ◆ Le traitement conventionnel des documents est largement accepté. ◆ La possibilité de déposer et de retirer de l'argent. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les transactions financières liées au compte ne peuvent être exécutées que pendant les heures ouvrables de la banque. ◆ Obligation de se rendre à la banque pour effectuer les virements et autres démarches. |

(1) Préparé par: Équipe de l'Étude.

1/1/5

L' Étude Statistique Analytique du Développement de la Finance Islamique Mondiale

L'industrie des services financiers islamiques est considérée moderne par rapport à l'industrie financière traditionnelle. Et avec cela, elle a atteint une large diffusion qui va au-delà du niveau local au niveau mondial. La crise financière mondiale en 2008 a contribué à diffuser cette expérience et a attiré l'attention sur elle, tant de pays se sont précipités pour en profiter, espérant que les produits financiers islamiques contribueraient à fournir de meilleures solutions financières pour harmoniser entre le rendement et le risque pour attirer plus de segments de clients.

Le nombre de musulmans est estimé à 1.5 milliard, soit 23% de la population mondiale, la plupart d'entre eux vivent au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est, ce qui indique que la finance islamique repose sur une large clientèle et s'est donc étendue à 75 pays dans le monde. Ainsi, certaines institutions financières étrangères ont eu tendance à offrir des opportunités d'investissement ou à ouvrir des guichets islamiques pour attirer l'épargne. Cette croissance est confirmée par les rapports successifs émis par diverses institutions financières internationales telles que: le Fonds Monétaire International, la Banque Internationale, l'Organisation de la Coopération et du Développement Économique.

Le Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) suit les progrès de cette industrie depuis de nombreuses années et publie chaque année un rapport complet et détaillé à ce sujet, son dernier rapport était en août 2020 (la 8^{ième} édition): "*La Stabilité dans l'Industrie des Services Financiers Islamiques*", et il comprend les différentes composantes de la finance islamique, telles que les services bancaires islamiques, le Takaful (l'assurance islamique), les Sukuk islamiques et les actions.

Le rapport faisait référence aux effets sur l'industrie des services financiers islamiques dus aux changements économiques et aux développements dans les cadres mondiaux de réglementation et de surveillance dus à l'augmentation des taux de l'inflation et à la dépréciation des devises dans le monde avec le ralentissement de l'économie mondial au cours de ces années. L'industrie a atteint un taux de croissance annuel de 6.9%, estimé à environ 2.19 billions de dollars américains, par rapport à ce qu'elle était au 2^{ième} quart de l'année 2018. Ainsi, cette industrie a connu une augmentation des actifs de toutes ses principales composantes.

Les pays du Conseil de Coopération du Golfe sont parmi les plus gros contributeurs de cette industrie dans le monde, devant de nombreux pays des autres régions.

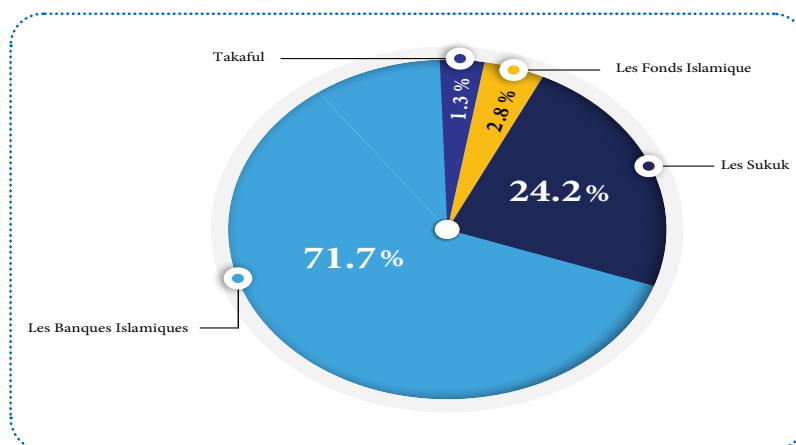
Tableau 4: Actifs de la finance islamiques en 2018, par région (milliards de dollars américains)⁽¹⁾

| Région | Actifs Bancaires | Sukuk | Fonds Islamique | Takaful Islamique | Total | Participation (%) |
|--------------------------------|------------------|--------------|-----------------|-------------------|--------------|-------------------|
| Asie (hors du CCG) | 266.1 | 323.2 | 24.2 | 4.1 | 617.6 | 28.2% |
| CCG | 704.8 | 187.9 | 22.7 | 11.7 | 927.1 | 42.3% |
| MOAN (hors du CCG) | 540.2 | 0.3 | 0.1 | 10.3 | 550.9 | 25.1% |
| Afrique (sauf Afrique du Nord) | 13.2 | 2.5 | 1.5 | 0.01 | 17.2 | 0.8% |
| Autres | 47.1 | 16.5 | 13.1 | -- | 76.7 | 3.5% |
| Total | 1,571.3 | 530.4 | 61.5 | 26.11 | 2,190 | 100% |

(1) *Islamic Financial Services Industry Stability Report 2019.*

Le secteur des banques islamique, qui représente environ 72% des composantes de l'industrie financière islamique, a connu une croissance dans de nombreux pays du monde de 0.9 % au 2^{ème} quart de l'année 2018, contre 3.4% en 2017, lorsque le nombre de banques islamiques et les guichets islamiques atteints en 2017, environ (505) banques, dont (219), sont réparties dans (75) pays dans le monde, ce qui est attribué, selon *le Rapport sur la Stabilité du Secteur des Services Financiers Islamiques*, à la baisse des monnaies locales par rapport à dollar américain, en particulier dans certaines économies émergentes qui ont une grande contribution aux banques islamiques.

Fig. 2: Les pourcentages de la distribution des secteurs de la finance islamique en 2018⁽¹⁾



Cette croissance dans les affaires des institutions financières islamiques est faite par la demande croissante pour leurs produits et services. Une classification émise par l'agence internationale (Investors Service) pour la classification du crédit, a indiqué au succès des institutions financières islamiques, et elles sont en mesure de relever les défis dans le secteur financier, et l'augmentation de leur propagation dans le monde musulman a besoin d'une stratégie cohérente pour opérer dans des environnements locaux et mondiaux.

Cette classification a été étayée par ce que la Banque Islamique de Développement a mentionné dans son rapport émis en 2014 selon lequel les

(1) *Islamic Financial Services Industry Stability Report 2019.*

institutions financières islamiques ont été en mesure de réaliser de nombreuses réalisations au cours de la période écoulée aux niveaux financier et social, et leur expérience est devenue très appréciée par les institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire internationale, la Banque d'Angleterre, le Conseil de la Réserve Fédérale les experts et les autres institutions, selon les rapports qu'ils publient.

Il existe plusieurs indicateurs indiquant le développement de l'industrie des services financiers islamiques. Les marchés des capitaux représentent environ 27% des actifs de l'industrie mondiale des services financiers islamiques, et leur valeur est 591.9 milliards de dollars américains en 2019, bien que le taux de croissance ait été plus faible en 2018 qu'en 2017, et ce secteur est encore largement dominé par les émissions souveraines de divers types avec un poids financier dans les principaux marchés financiers islamiques qui soutiennent les budgets des pays.

Il a également été noté la croissance continue des émissions de Sukuk au cours de la période 2017-2018 avec des émissions souveraines de 13 pays, représentant la majorité des émissions en 2018, notant qu'il y avait une modération des émissions souveraines, en particulier dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe, en raison de l'augmentation des prix du pétrole à cette époque.

Étant donné le succès que cette industrie a réalisé, certains gouvernements occidentaux ont voulu profiter de l'industrie de la finance islamique. La Grande-Bretagne a ouvert ses portes à l'industrie financière et a embrassé très tôt, en prévision de son succès, Les institutions financières islamiques y sont apparues avant de nombreux pays arabes et islamiques à la fin des années 1970 (1978-1979). le gouvernement britannique a autorisé certaines sociétés d'investissement islamiques à travailler à Londres en 1978, la première étant Holding Société Islamique d'Investissement, puis la société de la Maison de Financement. En 1987, le groupe international Al Baraka qui a continué à fonctionner jusqu'en 1993, il est entré et a ouvert deux succursales à Londres et une autre à Birmingham. En 1997, la Banque Unie Nationale du Koweït a ouvert une succursale, connue sous le nom le projet Manzil, pour fournir des financements aux minorités musulmanes par les contrats de Murabahah et d'Ijarah.

Le gouvernement britannique a également lancé un certain nombre d'initiatives pour soutenir l'industrie financière islamique, comme l'initiative du chancelier de l'échiquier britannique en 2006, intitulée: *"Londres est la Passerelle du Financement Islamique et des Transactions Financières Islamiques"*, et l'initiative du Premier ministre britannique en 2013 dans le 9^{ième} forum économique islamique, qui considérait que Londres a devenu la capitale de l'économie islamique lorsqu'elle émettait des Sukuk islamiques d'une valeur de 200 millions de livres sterling en 2014. Ainsi, la Bourse de Londres lançait un indice islamique mondial des marchés islamiques, en plus du fait que la Grande-Bretagne est la passerelle de l'industrie de la finance islamique en Europe et possède le plus grand pourcentage de banques islamiques en Europe avec 22 banques islamiques, dont 6 banques islamiques travaillent entièrement conformément à la charia islamique et 16 banques traditionnelles avec des guichets islamiques.

L'étude de l'économie islamique:

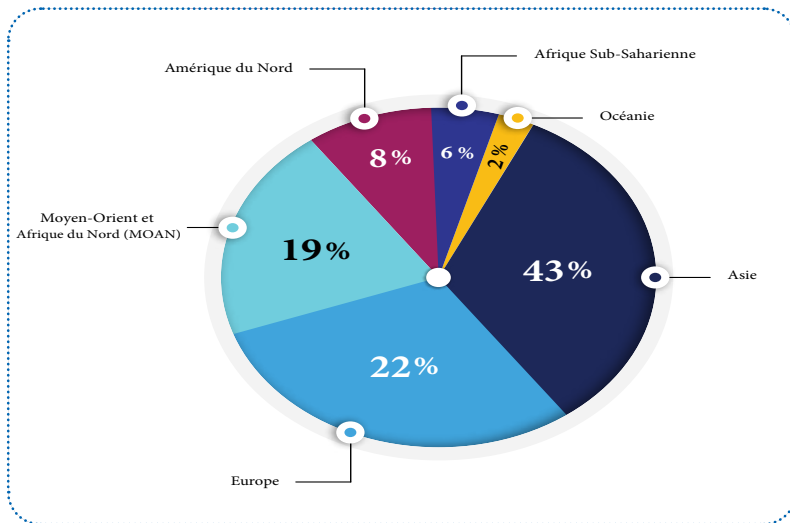
Pour assurer le développement des institutions financières islamiques, il fallait les fournir des ressources humaines qualifiées et comprenant les contenus et les fondements de ce domaine de la connaissance (l'économie islamique) et ses aspects pratiques. Ainsi, l'attention s'est attirée à préparer des programmes d'études aux étapes différents de la licence au degré de doctorat. Certain nombre des universités des pays arabes et islamiques ont commencé à enseigner l'économie islamique. De nombreuses universités mondiales prestigieuses ont ouvert leurs portes au financement islamique, en particulier en Grande-Bretagne, à l'Université Britannique de Reading et à l'Université de Durham qui propose un magistère en financement islamique et à l'Université de Birmingham. Certaines universités en France ont également dirigé pour enseigner le financement islamique, telles que Collège Reims du management, l'Université Paris Dauphine, l'Université de Grenoble, l'Institut Français du Financement Islamique et l'Université Française de Strasbourg.

L'Université La Trobe en Australie a également lancé le programme de maîtrise en financement islamique, ainsi qu'une Université (IE) en Espagne a fondé le Centre Saoudien Espagnol de l'Économie et du Financement Islamique en coopération avec l'Université Roi Abdulaziz à Djeddah. En

plus, l'Université Aston à Birmingham au Royaume-Uni a établi un centre du financement et l'administration islamiques en 2010 avec un don d'un homme d'affaires égyptien d'un montant de 1.5 million de livres sterling.

L'intérêt pour ce domaine de la connaissance ne se limitait pas aux universités européennes, mais des universités internationales réputées aux États-Unis d'Amérique sse sont intéressées au financement islamique comme l'Université Harvard qui a mis en place un programme du financement islamique; et l'Université Rice qui a attribué une chaire scientifique au financement islamique; et l'université Rice qui a attribué une chaire scientifique à la finance islamique.

Fig. 3: La répartition des programmes d'enseignement et de formation en finance islamique du monde 2013, sur les continents⁽¹⁾



Ce qui a aidé à la diffusion et à la croissance de la finance islamique a été la construction d'institutions qui soutiennent l'industrie financière islamique mentionnée ci-dessus. Ainsi, le travail de ces institutions a été renforcé par la présence de comités suprêmes de la charia, que ce soit au niveau des banques centrales, ou au niveau des organisations internationales, telles que: le Conseil Légitime de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques, en plus des efforts des complexes de Fiqh pour

(1) *Global Islamic Finance Education 2013: Special Report* (GIFE 2013, P. 10).

consolider les produits des institutions financières islamiques, telles que le Complexe Islamique International de Fiqh appartenant à l'Organisation de la Coopération Islamique et le Complexe Islamique de Fiqh dans la ligue du monde musulman.

Ces institutions et complexes de Fiqh ont été en mesure d'offrir beaucoup à l'industrie financière islamique, et grâce à ce soutien, et ces soutiens, l'industrie des services financiers islamiques a assumé une position de premier plan et a obtenu la reconnaissance internationale de nombreuses institutions financières internationales qui ont commencé à négocier avec des institutions soutenant le secteur financier, telles que la Banque Mondiale, le Comité de Bâle pour le Contrôle Bancaire, la Banque Internationale des Règlements et le Conseil de la Stabilité Financière Mondiale.

Le Fonds Monétaire International a manifesté un intérêt particulier pour la finance islamique au cours des dernières années, bien qu'il se concentre dans ses travaux sur les services financiers traditionnels, il a accru son activité et renforcé ses relations avec les pays qui hébergent des institutions financières islamiques, il a continué à suivre ses travaux avec intérêt et à tenir des réunions pour discuter des propositions qu'il pourrait présenter pour son développement, et les responsables se sont convaincus que la croissance que la croissance de l'industrie financière islamique représente une opportunité pour renforcer l'intégration financière, pour améliorer les marchés financiers et pour obtenir de nouvelles sources du financement, selon les rapports publiés à cet égard.

Sa première discussion officielle sur la finance islamique a eu lieu le 3 février 2017, sur son rôle dans la stabilité financière, et il a publié un rapport sur cette discussion intitulé: *“Assurer la Stabilité Financière dans les Pays où la Banque Islamique est Pratiquée”*. En plus, il a établi un groupe de travail pour proposer une vision institutionnelle pour l'industrie des services financiers islamique. Le Comité exécutif du Fonds a approuvé une proposition visant à inclure les principes essentiels du Conseil des Services Financiers Islamiques en Malaisie dans l'évaluation du Fonds afin de réglementer et superviser le travail des institutions financières islamiques.

Le succès remporté par la finance islamique, et les ponts construits par les institutions soucieuses de développer le travail bancaire avec les institutions

internationales, ont encouragé la concurrence entre les pays pour prendre une part du marché financier islamique dans le monde. La Banque Centrale de Malaisie a lancé la création d'une dotation de 146 millions de dollars pour soutenir l'Université INCEIF en Malaisie, afin que la Malaisie soit un leader mondial de l'industrie financière islamique dans le domaine de l'éducation et de la formation.

La Banque Centrale de Bahreïn a également élaboré un plan pour enseigner la finance islamique à un coût de 4.6 millions de dollars en coopération avec huit institutions du financement islamique à Bahreïn, et la Banque Islamique de Sharjah a signé un accord pour établir un centre d'études bancaires islamiques à la Faculté des Affaires et de l'Administration à l'Université Américaine à Sharjah, pour un coût de 30 millions de dirhams.

Ensemble, ces indicateurs ont renforcé le désir d'utiliser la finance islamique comme un nouveau modèle qui peut contribuer, avec d'autres modèles, à la construction d'un système financier mondial qui bénéficie de la stabilité, et crée pour la société un produit financier et un nouveau service qui peut contribuer à atteindre le bien-être économique, l'amélioration du niveau de vie et le changement de la réalité de l'humanité dans son ensemble.

Dans une vision optimiste de la réalité de la finance islamique, le magazine bien connu (*The Banker*) dans les milieux financiers internationaux a indiqué dans son rapport publié en 2019 en anglais que l'industrie des services financiers islamiques est en bonne position, après s'être remise de quelques problèmes, il y a des années. La croissance des actifs est toujours forte dans toutes les régions, à l'exception de l'Australie, de l'Europe et des Amériques, même si les Amériques ont de nombreuses raisons d'être optimistes.

Même avec de faibles bénéfices dans certaines régions susmentionnées, l'industrie financière islamique est toujours florissante dans des régions telles que: l'Asie et l'Afrique du Nord, et on attend que la demande de services financiers islamiques en Afrique du Nord et australe renforce la croissance de ce secteur dans un avenir prévisible, à travers un grand nombre de personnes qui attendent le démarrage de ces institutions financières.

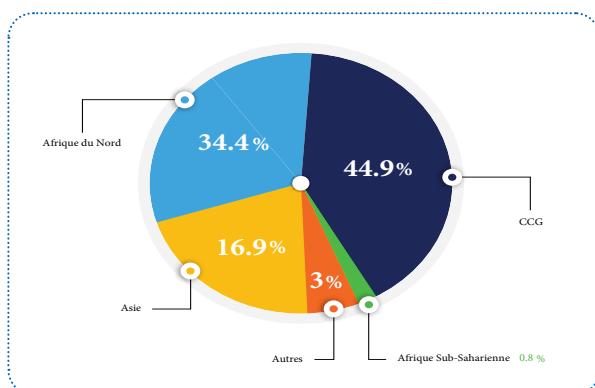


La Participation des Pays du Conseil de Coopération du Golfe aux Actifs de la Finance Islamique

Les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) sont parmi les plus grands participants aux actifs de la finance islamique dans le monde. Le total des actifs de la finance islamique dans les pays du (CCG) s'élevé à 927.1 milliards de dollars. Cela représente 44.9% du total des actifs de la finance islamiques dans le monde s'élevant à 2.2 billions de dollars en 2019, et la part des actifs bancaires islamiques dans le total des actifs financiers islamiques dans les pays du (CCG) a atteint 25% en 2019, tandis que ce pourcentage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a atteint 14%.

Au niveau mondial, selon le rapport susmentionné du magazine (*The Banker*) mentionné précédemment, il a été constaté que parmi les 100 plus grandes institutions financières islamiques dans le monde selon la taille des actifs conformes à la charia, 45 d'entre elles sont situées dans les pays arabes, et 40 d'entre elles sont situées dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe, ainsi, sur les 20 plus grandes banques islamiques du monde, 11 d'entre elles sont situées dans les pays arabes du Golfe (8 banques islamiques entièrement et 3 banques commerciales qui exploitent des guichets islamiques).

Fig. 4: La taille des actifs de la finance islamique du monde 2018, selon les régions⁽¹⁾



(1) *Global Islamic Finance Education 2018: Special Report* (GIFE 2013, P. 10).

Les Défis Mondiaux Auxquels la Finance Islamique est Confrontée

L'expérience doit encore être revue et évaluée, même si elle a remporté de nombreux succès, ce qui l'augmente en maturité, en force et en stabilité, les expériences réussies ajoutent de nouveaux succès à leurs expériences à la lumière des multiples variables économiques dont le monde est témoin et des transformations qui cherchent à libéraliser le commerce et à encourager la concurrence dans l'industrie financière islamique, former des blocs économiques et établir de nombreuses organisations régionales et internationales qui visent à libéraliser les services financiers tels que: l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'autres organisations internationales, et les accords internationaux qui ont suivi, par exemple: l'accord de libéralisation des services financiers, selon lequel les banques peuvent ouvrir des succursales dans pays signataires.

1- Le défi de la petite taille du marché financier islamique:

Parmi les défis auxquels sont confrontées les institutions financières islamiques: la petite taille du marché financier islamique par rapport à ses homologues traditionnels, qui sont comparables en force, en taille et en répartition dans le monde. Les institutions financières islamiques devraient chercher à former des grands capitaux par l'intégration comme dans l'expérience de la fusion de la Banque Islamique de Dubai avec la banque Noor aux Émirats Arabes Unis, l'expérience d'Al Awwal (néerlandais saoudien) avec la banque (SABB) (britannique saoudien) en Arabie Saoudite en 2019, et l'expérience de la fusion de la Banque Nationale Commerciale avec le groupe financier Samba qui a été approuvée en 2020 au niveau des banques traditionnelles ayant des guichets islamiques. En plus, l'expérience qui a eu lieu entre la Banque Nationale d'Abu Dhabi et la Première Banque du Golfe à (Abu Dhabi); cette expérience visait à augmenter les taux d'adéquation des fonds propres, la solidité de la situation financière de la nouvelle banque et à renforcer sa force sur les marchés étrangers.

2- Le défi de la concurrence dans la technologie:

L'autre défi que les institutions financières islamiques devraient prendre en compte est la concurrence dans l'espace des technologies financières (*Fintech*) qui est devenu un vaste domaine de concurrence entre les institutions financières pour fournir leurs produits et services. Par conséquent, la majorité des institutions de la finance a traité ses clients à travers cette technique comme un moyen privilégié pour les clients.

3- Le défi du développement des produits financiers islamiques:

Quant au troisième défi, qui est l'un des plus grands défis, c'est le développement des produits financiers islamiques, et autour de ce thème s'articulent plusieurs problèmes techniques et légitimes auxquels sont confrontées les institutions financières islamiques, notamment: l'imitation des produits traditionnels, l'ambiguïté de la vision future du produit, le conflit entre les parties dans la conception du produit d'un point de vue technique et légitime, et l'absence des preuves procédurales du processus de conception du produit, ou le manque de pleine conformité avec la preuve procédurale, le cas échéant, la lenteur de la coordination entre les départements techniques et les comités légitimes, en plus du manque d'études légitimes dans certaines institutions financières islamiques et leur niveau parfois bas.

Quant à l'aspect légitime, il existe plusieurs problèmes représentés par le retard de la participation des spécialistes de la charia aux étapes du processus de conception du produit, et la différence de la manière de leur participation à celui-ci, et il y a une pénurie de compétences qualifiées de la charia, pour accompagner le processus de développement du produit, en plus de l'absence d'un spécialiste de la charia au sein de l'équipe de développement qui est administrativement et techniquement affilié au département de développement. Dans certains cas, l'accent est également mis sur les aspects procéduraux plutôt que sur les aspects intentionnels et économiques.

Par conséquent, le processus du développement ne peut pas avoir lieu indépendamment du développement du secteur financier, et il est difficile de faire des progrès significatifs dans cet aspect, à moins que de nombreux aspects régissant et réglementant la finance islamique et de son environnement

d'incubation ne soient modifiés, tels que: les aspects juridiques, réglementaires et législatifs, les ressources techniques humains qualifiés et autres, donc, les manières et les méthodes du développement changent. En effet, ce ne sont pas tous les défis; comme il existe de nombreux autres défis auxquels l'industrie de la finance islamique est confrontée, notamment: l'absence d'un critère pour la tarification des produits financiers islamiques, et sa dépendance du critère des produits financiers traditionnels.



**La Finance Islamique
au Royaume d'Arabie Saoudite**

L'Origine, le Développement et Perspectives d'Avenir

1/2/1

L'Histoire de la Finance Islamique dans le Royaume

Le Royaume d'Arabie Saoudite a déployé des efforts précoces ainsi que remarquables pour appuyer la finance islamique, puisqu'il a été sa motivation initiale en fondant, finançant et accueillant la Banque Islamique de Développement (BID). En 1969, les jalons du lien historique effectif du Royaume avec la finance islamique ont émergé après la tenue de la première conférence islamique cette année-là, qui a abouti à une recommandation visant à créer la Banque Islamique de Développement en 1975. Le Royaume a pris en charge 24.86 % du capital de la banque, en plus d'établir son siège permanent à Djeddah et de financer les coûts de son installation pour un montant de cinquante millions de riyals.

Après la création de la Banque Islamique de Développement, la Faculté d'Économie et d'Administration à l'Université Roi Abdulaziz à Djeddah a organisé la première conférence mondiale sur l'économie islamique à Makkah Al-Mukarramah (la Mecque) en 1976. L'une des recommandations les plus importantes formulées lors de cette conférence était celle visant à créer un centre scientifique pour l'étude de l'économie islamique de la part l'Université du roi Abdulaziz, dirigé par un comité supérieur doté d'un statut universel et composé d'universitaires et de professeurs de haut niveau spécialisés dans la charia, et que l'économie islamique sera désormais une matière enseignée dans les universités arabes et islamiques.

En application de la recommandation de la conférence, le Centre des Recherches de l'Économie Islamique (actuellement l'Institut de l'Économie Islamique) a été créé à la mi-1977, après avoir été un centre de recherche pendant 37 ans. Il a également attiré un groupe des premiers pionniers de l'économie islamique, et grâce à ses efforts il a un rôle important et efficace dans la création d'un nouveau type de littérature économique islamique.

Ensuite, l'Université Islamique Imam Mohammad Bin Saud à Riyad a pris l'initiative d'enseigner l'économie islamique en 1977 et a créé le Département d'Économie Islamique au Collège de la Charia en 1979. Après l'approbation de la création de l'Université Umm Al-Qura à Makkah Al-Mukarramah en 1981, un Département d'Économie Islamique y a été ouvert. En 1981, l'Institut Islamique de Recherche et de Formation a été créé en tant que membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement, et l'Institut a débuté ses travaux en 1983.

Après trois décennies de travail au Centre de Recherche de l'Économie Islamique et à l'Institut Islamique de Recherche et de Formation, et avec le soutien d'un certain nombre de centres de recherche spécialisés dans l'économie islamique, l'économie islamique s'est propagée en tant que science indépendante. Par la suite, les capitales mondiales et régionales sont en concurrence pour occuper une place centrale dans le secteur financier islamique, comme Londres, Dubaï, Kuala Lumpur, Manama et d'autres.



1/2/2

La Participation du Royaume aux Actifs de la Finance Islamique

Le Royaume d'Arabie Saoudite est l'un des plus grands participants aux actifs financiers islamiques dans le monde, et selon le rapport du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) publié en juillet 2020, la participation du Royaume au troisième trimestre de 2019 s'élevait à 24.9% du total des actifs financiers islamiques dans le monde. Ce pourcentage important de la part du Royaume fait partie du grand intérêt dont témoigne le secteur financier dans divers domaines, bénéficiant de l'infrastructure de l'économie saoudienne qui jouit de l'appui du gouvernement, et compte tenue de la disponibilité de toutes les capacités qui contribuent au développement, et qui offrent à ses citoyens ainsi qu'aux résidents sur ses terres des moyens de confort et une vie décente. Selon le rapport du Conseil des Services Financiers Islamiques publié en 2019, 10 pays ont acquis 93.7% des actifs financiers islamiques dans le monde, en Arabie Saoudite figurait en deuxième place parmi eux.

La contribution du Royaume à la finance islamique a également été renforcée grâce à la participation d'un certain nombre d'institutions financières islamiques détenues par des hommes d'affaires saoudiens, notamment: le prince Mohammad Faisal Bin Abdulaziz Al Saud (qu'Allah lui fasse miséricorde), qui a fondé la maison de la finance islamique en Suisse en 1981, et le cheikh Saleh Abdullah Kamel, qui a fondé Dallah société d'investissement et de développement en 1982, qui s'est ensuite transformé en Groupe bancaire Al Baraka, qui possède plus de 40 banques et institutions financières islamiques dont les actifs s'élèvent à plus de 25 milliards de dollars US à la fin de l'année 2018, et ses succursales sont réparties dans de nombreux pays du monde.

La Banque Centrale Saoudienne a choisi que les institutions financières en Arabie Saoudite fonctionnent selon un modèle qui répond à la demande

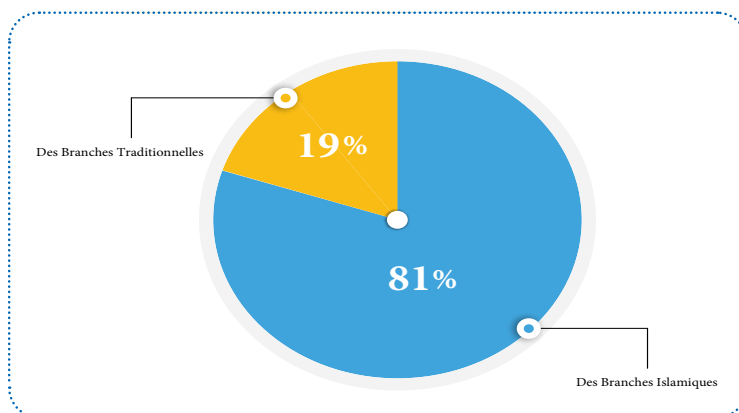
de services financiers islamiques, ce qui permet aux institutions financières islamiques de travailler aux côtés des institutions financières traditionnelles, et en même temps donne l'opportunité aux institutions financières traditionnelles à pratiquer la finance islamique à travers les guichets islamiques, à condition que les règlements et les lois de toutes les institutions financières soient uniformes.

Actuellement, il existe quatre banques opérant dans le Royaume d'Arabie Saoudite qui sont pleinement conformes prescriptions de la charia islamique: Banque Al Rajhi, Banque AlJazira, Banque Albilad et Banque Alinma. Ensemble, ces quatre banques représentent 36% du nombre total de 11 banques nationales opérant sur le marché saoudien.

Le nombre total de succursales des quatre banques islamiques à la fin de 2019 a atteint 930, et il représente environ 45% du total des agences bancaires du Royaume, qui étaient au nombre de 2071 agences au premier trimestre 2020. Les actifs de ces banques représentent ensemble 27.8% de la valeur totale des actifs bancaires du Royaume.

En plus de ces banques, il existe de nombreux guichets islamiques dans les banques traditionnelles, qui, en plus de ces quatre banques mentionnées, forment le système bancaire islamique au Royaume d'Arabie Saoudite, avec 1672 succursales à la fin de 2019, dont 930 dans les banques islamiques et 742 dans celles traditionnelles. Selon ces chiffres, les succursales islamiques représentaient 81.4% du total des succursales des banques opérant dans le Royaume qui sont au nombre de 2053 à la fin de décembre 2019.

Fig. 5: Les branches islamiques dans le secteur bancaire saoudien⁽¹⁾



Le secteur financier islamique au Royaume d'Arabie Saoudite s'est distingué par sa solvabilité, puisque l'adéquation des fonds propres des actifs pondérés en fonction des risques de ce secteur s'élevant à environ 20.3%, dépassant le pourcentage recommandé par les normes du Comité International de Bâle.

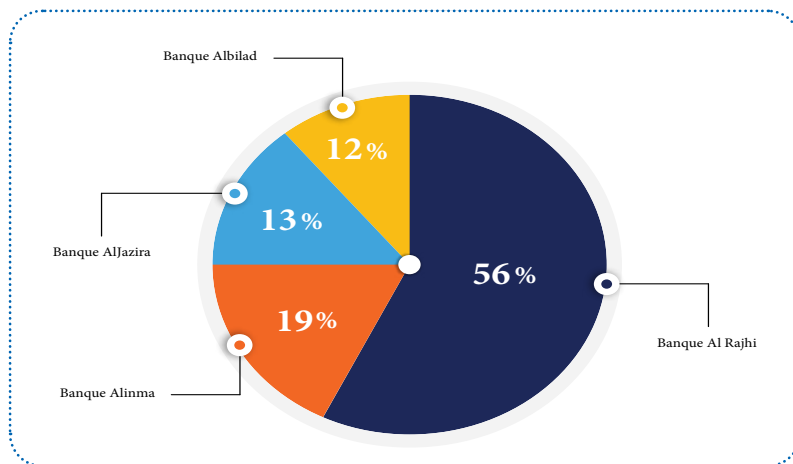
Le secteur financier islamique en Arabie Saoudite s'est également distingué dans ses performances financières, en dépit du petit nombre de banques islamiques sur le marché saoudien, celles-ci représentaient, selon les rapports financiers, plus de 53% du total des actifs des banques saoudiennes, et le taux de rendement de leurs actifs a atteint 4.3%, contre 3.4% pour les banques traditionnelles. En effet, la Banque Al Rajhi a atteint le taux de rendement le plus élevé au niveau des banques saoudiennes, dans une proportion comprise entre 6-7% au cours des années 2013-2014 respectivement.

Les opérations du financement islamique ont augmenté de 16.3% au cours de la période 2007-2012, tandis que la croissance des opérations de prêt dans les banques traditionnelles était limitée à 9.8%. De même, le plus grand pourcentage de la part du marché concernant les services du financement venait à la Banque Al Rajhi, puisque celui-là représentait 17.1%. Et en plus, la Banque Al Rajhi s'est classée deuxième en part de marché des dépôts avec un taux de 16.7%, après la Banque Nationale du Commerce, qui s'est classée première avec un taux de 20.7%.

(1) Préparé par: Équipe de l'Étude.

Selon les rapports financiers publiés en 2019, la Banque Al Rajhi a acquis la plus grande part du marché bancaire par les actifs; il a atteint 32.9% en 2019 contre 27.9% en 2018, et sa part parmi les quatre banques islamiques est d'environ 56%.

Fig. 6: La distribution de la part du marché auprès des banques islamiques le 4^{ième} quart en 2019, selon les actifs⁽¹⁾



(1) La Banque Centrale Saoudienne.

1/2/3

Les Législations de la Finance Islamique dans le Royaume

Cadre général de la législation:

La création des institutions financières islamiques est apparue dans divers pays, par conséquent, les lois, les règlements et les législations régissant leur travail diffèrent suivant les spécificités de chaque pays. Cette différence a créé un défi pour la finance islamique, car elle a conduit à des règles différentes appliquées par les autorités monétaires de chaque pays à ces institutions, telles que: la diversité des méthodes de contrôle et de surveillance, la diversité des politiques monétaires et des instruments financiers utilisés, chaque pays a ses propres lois dérivées de son environnement législatif.

Elle a également conduit à un décalage dans la législation qui régit les relations des institutions financières islamiques avec les organes de contrôle et les autres institutions financières traditionnelles, ce qui a entraîné le manque de compatibilité des produits financiers islamiques avec ces systèmes, que ce soit dans le contenu des produits, ou dans les procédures de règlement des litiges dans les affaires bancaires devant les tribunaux. Par exemple, les lois adoptées par certains pays n'autorisent pas les dépôts de la Mudarabah, car celles-ci exigent une garantie de ce dépôt de la part l'institution financière et traditionnelle. C'est pourquoi les institutions financières ont eu recours à un certain nombre de pratiques dont les dépôts de la Murabahah.

De plus, la loi ne divulgue pas que les règlements des institutions financières islamiques, ou bien les prescriptions de la charia ont la priorité si elles sont en conflit avec l'un des articles de la loi, et si certaines lois stipulent cette priorité, elle n'indique pas son étendue d'application.

Aussi, l'un des effets négatifs de cette différence entre les lois est l'ambiguïté qu'elle crée chez ceux qui traitent avec ces institutions financières, notamment en l'absence de transparence et de clarté.

Les autorités monétaires du Royaume d'Arabie Saoudite ont choisi de répondre aux forces du marché représentées par le désir d'un large segment de clients bancaires de traiter avec des services financiers islamiques à travers un modèle financier qui permet le travail des institutions financières islamiques. Conformément à ce cadre conceptuel, les institutions financières islamiques du Royaume d'Arabie Saoudite font désormais partie d'un système financier supervisé par la Banque Centrale Saoudienne ainsi que l'Autorité du marché des capitaux, et les réglementations et lois régissant le travail financier en général s'appliquent à elles.

Il existe également des orientations qui font référence à certains piliers de la finance islamique, et à sa pratique en général, dans des contextes spécifiques pour prévenir les transactions usuraires et aléatoires, en les considérant parmi les transactions interdites dans les prescriptions de la charia, d'où les institutions financières islamiques doivent rester à l'écart dans leurs transactions. En outre, le grand soutien dont la finance islamique a bénéficié représentant dans la gouvernance de la charia publié en 2020 au sein du programme de développement du secteur financier, l'un des programmes de la vision du Royaume à l'horizon 2030.

Directives législatives émises par la Banque Centrale Saoudienne:

La Banque Centrale Saoudienne a fait des efforts dans ce domaine, représentée par la publication de nombreuses directives législatives en se fondant sur son rôle de surveillance et de contrôle des banques commerciales conformément à son statut publié en 2020, et en plus du système monétaire saoudien publié en 1959 et la loi sur le contrôle bancaire promulguée en 1966, ces réglementations ont donné à la Banque Centrale Saoudienne une grande flexibilité pour prendre ce qu'elle juge approprié pour maintenir l'intégrité des banques commerciales et assurer leur solvabilité financière.

L'adhésion à part entière de la Banque Centrale d'Arabie Saoudite au Conseil des Services Financiers Islamiques depuis 2002 est une incarnation de son intérêt pour la finance islamique. Par conséquent, en 2005, elle a formé un comité pour formuler des propositions à la performance de la finance islamique. Au cours de cette période-là il a aussi créé un département de formation financière islamique à "l'Académie financière" pour préparer une formation

spécialisée pour les employés de la Banque Centrale Saoudienne et ceux des institutions financières islamiques et traditionnelles. En outre, l'approbation de la Banque Centrale qui a offert la possibilité aux institutions financières islamiques de travailler à côté des institutions financières traditionnelles, ainsi que son approbation pour ouvrir des succursales et des guichets islamiques dans les institutions financières traditionnelles.

Parmi les formes d'intérêt de la Banque Centrale Saoudienne pour la finance islamique figure l'organisation d'ateliers qui abordent divers sujets de l'industrie financière islamique, en prêtant une attention particulière aux normes internationales de contrôle prudentiel, telles que les normes du comité de Bâle sur le contrôle bancaire, les normes du Conseil des Services Financiers Islamiques, et les systèmes de surveillance du Conseil Général des Banques et des Institutions Financières Islamiques qui visent à soutenir et à développer le secteur des services financiers islamique. Tout cela, coïncide avec le respect des normes qui concernent l'application des meilleures pratiques utilisées à l'échelle mondiale dans divers domaines

En outre, l'adhésion de la Banque Centrale d'Arabie Saoudite en octobre 2017 à l'Organisation de Comptabilité et d'Audit des Institutions Financières Islamiques (OCAIFI) est un ajout qualitatif qui relève le niveau d'intérêt de la Banque Centrale Saoudienne pour la finance islamique, et confirme sa volonté de réguler ce secteur vital et important qui contribue à appuyer l'économie Saoudienne par ses ressources financières et son soutien aux petites et moyennes entreprises, et sa participation au développement du marché financier, tout en prêtant une attention particulière au financement de projets d'infrastructures par le biais des Sukuk islamiques (les instruments financiers islamiques).

L'Organisation de Comptabilité et d'Audit des Institutions Financières Islamiques (OCAIFI) est l'une des organisations internationales soutenant les institutions financières islamiques, qui a été créée en 1991 et dont le siège est situé à Bahreïn, en effet c'est une organisation qui bénéficie du soutien des banques centrales et des autorités de contrôle.

Division de la Finance Islamique:

Dans le cadre de ces efforts mentionnés précédemment, la Banque Centrale Saoudienne a créé en 2017 une division appelée "Division de la Finance

Islamique” en vue de s’occuper du secteur de la finance islamique, étudier les opportunités, faire face aux défis, en plus de fournir des suggestions et des politiques de contrôle, et de participer à la formation des cadres humains. La division s’occupe également de faire connaître la finance islamique en organisant des ateliers et des cours de formation, et en préparant des recherches scientifiques liées aux moyens de subsistance des personnes et à leurs besoins de financement, afin d’atteindre la croissance et d’augmenter les revenus de l’individu pour le citoyen suivant la vision de 2030.

Cadre de Gouvernance de la Charia:

L’intérêt de la Banque Centrale Saoudienne pour les banques islamiques s’est clairement manifesté dans sa publication *“Le cadre de gouvernance légitime pour les banques locales et les banques opérant dans le Royaume”* en Février 2020, qui est un ensemble de règles qui améliorent l’efficacité opérationnelle des banques islamiques, attirent les investissements et augmentent le niveau de confiance entre les parties prenantes.

Le cadre de gouvernance légitime vise à renforcer l’engagement aux prescriptions et aux principes de la charia dans les banques islamiques en général, et à définir les devoirs et les responsabilités du conseil d’administration, de la direction exécutive, du comité de la charia et des départements de contrôle, en plus d’un certain nombre d’autres aspects liés au respect des prescriptions et principes de la charia.

Le contemplateur dans ce contexte y trouvera des articles qui établissent un environnement juridique et une pratique bancaire islamique efficace. Par exemple, l’article dix-sept, qui traite des guichets islamiques, exige que chaque banque s’assure de l’existence de systèmes de contrôle interne suffisants pour séparer les actifs des sources du financement islamique et les autres sources traditionnelles, tout en ordonnant aux banques de conserver un registre indépendant des opérations bancaires islamiques. Il exige également que chaque banque prépare des listes financières mensuelles pour ses opérations, suivi d’un audit interne qui doit être effectué une fois par an, comme indiqué à l’article 18 de celui-ci: Procédures de développement de produits financiers islamiques; Afin que le processus de développement soit complet, adéquat et conforme aux prescriptions de la charia.

1/2/4

La Place de la Finance Islamique dans le Programme de Développement du Secteur Financier, l'Un des Programmes de Vision

Vision du Royaume 2030:

Les autorités de surveillance du Royaume d'Arabie Saoudite ont mis en œuvre un ensemble de réformes organisationnelles pour restructurer l'économie dans le cadre de leurs efforts pour aligner l'économie du Royaume sur les réformes économiques mondiales au sein du système du Royaume suivant la vision de 2030. L'un de ses piliers est d'améliorer l'efficacité de la participation du secteur financier en fournissant des financements aux petites et moyennes entreprises, dans le cadre du soi-disant programme de développement du secteur financier.

Cette vision prend de l'importance dès son émission à un moment où l'économie mondiale souffre de la stagnation du fait de la baisse des performances des économies émergentes, comme l'indique le Fonds Monétaire International dans son rapport: "*Perspectives de l'Économie Mondiale*" publié en janvier 2019.

L'économie du Royaume est l'une des 16 premières économies du monde en termes de PIB. En effet le Royaume dispose d'énormes capacités d'investissement et de grandes ressources financières, de même la situation géographique du Royaume est également caractérisée comme la porte d'entrée la plus importante vers le monde en tant que centre de liaison pour trois continents, entouré des voies navigables la plus importantes, en plus de sa place dans le cœur des musulmans, c'est la direction vers laquelle ils s'adressent, et leur cœur y est attiré de partout.

Ces données ont rendu la vision importante et en ont fait un rêve réalisable, et un objectif qui peut être atteint, avec le soutien du gouvernement qui l'élève

à être à l'avant-garde des pays, afin que l'économie du Royaume continue de figurer parmi l'une des 16 premières économies mondiales en termes de PIB, et son rang est classé quatrième parmi les pays du G20 en terme des réserves de devises étrangères qui ont dépassé la barre des 489.3 milliards de dollars après la Chine, le Japon et la Russie. En 2020, l'Arabie Saoudite a obtenu la présidence du Groupe des Vingt et a accueilli le sommet en 21 et 22 novembre 2020, par le biais de visioconférence à cause de la pandémie du virus Corona (Covid 19).

Parmi les objectifs de la vision: Contribuer à un changement radical dans la restructuration de l'économie, réduire la dépendance du Royaume vis-à-vis du secteur pétrolier, et favoriser le développement du secteur privé pour stimuler l'économie locale. Tout cela est à la lumière d'un optimisme soutenu par des estimations appropriées de la part du Ministère de l'Économie et du Plan qui estime que le PIB aura triplé par rapport aux niveaux actuels d'ici à 2030, à condition que les besoins de financement importants pour les projets et les investissements identifiés dans le programme de Vision soient satisfaits. En conséquence, des évaluations détaillées de ces exigences ont été lancées afin de déterminer l'ampleur de l'écart qui doit être comblé dans les initiatives capitales.

Le concept du programme de développement du secteur financier:

Le programme de développement du secteur financier est l'un des programmes exécutifs lancés, le 21/07/1438 correspondant au 24/04/2017, par le Conseil des Affaires Économiques et de Développement pour atteindre les objectifs de la Vision 2030 du Royaume. En effet, le programme vise à développer le secteur financier en diversifiant ses sources, en revitalisant son rôle à l'appui de l'économie nationale, et en augmentant son efficacité pour faire face aux défis, tout en stimulant l'épargne et l'investissement.

Le programme a été conçu pour se conformer aux normes internationales de stabilité financière, y compris les exigences de la Banque des Règlements Internationaux, de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs, et des sociétés de classification internationales. Le programme de développe-

ment tire son importance de son rôle attendu en tant que participant actif qu'il joue pour appuyer et réaliser un certain nombre d'objectifs stratégiques de la Vision 2030.

Le programme de développement du secteur financier est structuré autour de trois piliers principaux:

- 1- Permettre aux institutions financières d'aider le secteur privé à accroître la diversité des financements en mettant en place une infrastructure financière soutenue par le renforcement des capacités des travailleurs dans ce secteur.
- 2- Développer un marché financier avancé en facilitant la fourniture de financement aux secteurs privé et public et l'utilisation de plateformes numériques pour mettre en évidence les avantages d'investissement disponibles sur le marché saoudien, et les facilités fournies par l'État pour motiver les investisseurs dans un environnement sûr où règnent la stabilité financière et la transparence.
- 3- Renforcer la planification financière pour les individus et les familles afin d'élever leur niveau de sensibilisation à l'épargne en construisant un nouveau système de valeurs, de concepts et de connaissances pour contribuer à réduire la consommation irrationnelle en introduisant des méthodes innovantes et nouvelles qui contribuent à augmenter l'épargne et à sensibiliser le personnel à l'importance des problèmes financiers.

Défis du programme de développement financier:

Le programme de développement, comme d'autres programmes neufs, a fait face à certains défis, notamment: le problème basé sur la concentration du financement et sa restriction au secteur bancaire, sans aucun autre secteur de financement qui était vulnérable impliqué dans le financement. Par conséquent, le programme s'est donné comme priorité de relever ce défi et de diversifier les financements dans d'autres secteurs, à l'instar de nombreux pays du monde

Parmi les défis, c'est le faible pourcentage d'épargne parmi les individus dans la société Saoudienne, car ce pourcentage ne dépasse pas 2.4% par rapport à la moyenne mondiale d'environ 10%, et le pourcentage d'épargnants

en Arabie Saoudite ne dépasse pas 30% de la population totale. En effet, ce taux est l'un des taux d'épargne les plus faibles des pays du CCG. De plus, il existe une faiblesse relative du niveau de couverture complète des services financiers au Royaume d'Arabie Saoudite, le pourcentage de ceux qui traitent avec les banques s'élevant à environ 74% en 2016 de la population totale, alors que ce pourcentage dans les pays développés est supérieur à 90%.

Cependant, il y a maintenant de l'optimisme concernant l'augmentation du pourcentage d'inclusion financière dans les banques en augmentant le financement fourni aux petites et moyennes entreprises et en augmentant le volume de prêts hypothécaires par le biais des banques à la lumière des résultats obtenus en 2016, où le pourcentage de financement pour les petites et moyennes entreprises de l'actif total des banques a atteint plus de 5%, alors que le pourcentage de financement hypothécaire s'est élevé à 7%.

L'un des défis auxquels est confronté le programme est que les personnes en Arabie Saoudite utilisent dans une large mesure des méthodes de paiement en espèces, on espère donc que l'un des résultats et des extraits du programme sera de les remplacer par des méthodes de paiement modernes, en utilisant des systèmes de paiement numérique de divers types, pour que l'utilisation des moyens de paiement autres qu'en espèces atteigne 28% du total des paiements d'ici à la fin de 2020. Compte tenu de la présence de ces défis, on espère que le programme surmontera ces obstacles et atteindra les objectifs souhaités.

Aspirations du programme de développement du secteur financier:

Le document du programme de développement du secteur financier et son plan de mise en œuvre indiquent qu'une matrice d'engagements doit être respectée pour que les aspirations du programme soient réalisées en 2020, et les piliers de cette matrice seront poussés pour achever la construction la vision 2030 à travers un ensemble d'engagements selon ce qui suit:

- 1- Augmenter le volume total des actifs financiers par rapport au PIB pour atteindre 20.1% en 2020, contre 19.2% en 2016 pour assurer la réalisation de la croissance requise dans le secteur des services financiers.
- 2- Augmenter la part des actifs du marché des capitaux (le total de la valeur de marché des actions locales et des émissions de dette en circulation

enregistrées sur le marché) dans le secteur financier de 41% en 2016 à 45% en 2020. En outre, le secteur des services financiers ouvrira ses portes aux acteurs émergents, tels que les sociétés (*Fintech*), pour stimuler l'innovation et la croissance et diversifier davantage la structure du secteur des services financiers.

- 3- Augmenter la part du financement des petites et moyennes entreprises dans les banques de 2% à 5% en 2020. La part des crédits immobiliers dans les financements bancaires passera également à 16% d'ici à 2020, contre 7% en 2016.
- 4- Augmenter la part des transactions non monétaires de 18% en 2016 à 28% en 2020 afin de réaliser les ambitions liées aux technologies modernes, notamment la société non monétaire.
- 5- Le programme respecte les normes internationales relatives à la stabilité financière, y compris les exigences de la Banque des Règlements Internationaux et de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs, afin d'assurer la stabilité financière globale du secteur des services financiers.
- 6- Le programme vise à établir une entité nationale indépendante pour promouvoir les comptes d'épargne, qui s'engage à fournir des produits d'épargne aux particuliers subventionnés par le gouvernement, et à mettre en œuvre des programmes d'épargne au niveau du Royaume dans le but de sensibiliser le personnel à l'importance de l'acquisition de compétences financières et d'encourager les générations à épargner.

Résultats du programme de développement du secteur financier:

Plus de trois ans se sont écoulés depuis le développement de ce programme, et au cours d'une période relativement courte, des nombreux succès ont été réalisés, et au fil du temps on espère que d'autres le seront. L'un des premiers fruits du programme est l'augmentation du financement accordé par les banques et les institutions financières aux petites et moyennes entreprises; le ratio de financement est passé de 2% en 2016 à près de 5% en 2019. En outre, certaines initiatives ont vu le jour et qui peuvent augmenter le volume de financement fourni par les banques et les institutions financières des secteurs

bancaire et des assurances sur le marché saoudien, comme l'initiative de fusion entre la Banque SABB et la Banque Al-Awal, et l'initiative de fusion entre la Banque Nationale Commerciale et Groupe Financier Samba. En effet, cette fusion vise principalement à former des entités financières solides qui peuvent rivaliser, et en même temps répondre aux besoins de financement des secteurs économiques. C'est peut-être une indication positive de la mise en œuvre des directives du programme en ce qui concerne l'augmentation des actifs financiers de ces institutions.

Parmi les fruits de ce programme, selon ce qu'a annoncé la Banque Centrale d'Arabie Saoudite, figure également l'augmentation du taux de paiements électroniques pour le secteur de la vente au détail (particuliers) la fin de Juillet 2019 pour atteindre plus de 36% du total des paiements disponibles, y compris en espèces, dans le Royaume, dépassant le pourcentage cible, dans le programme de développement du secteur financier, lequel a été stipulé dans le document, que ce pourcentage atteindra 28% en 2020.

Les méthodes de paiement électronique utilisées se sont diversifiées, de sorte que le pourcentage de paiements par carte était d'environ 31.3%. Tandis que les autres moyens variaient entre les paiements à partir de la plate-forme (SADAD), les envois de fonds et autres. De même, le pourcentage de crédit bancaire aux secteurs public et privé a augmenté par rapport aux années précédentes, atteignant 7.6% à la fin de Décembre 2019 sur une base annuelle.

Parmi les réalisations figurent l'adoption par le Conseil de l'Autorité du Marché des Capitaux des règles relatives à l'offre de valeurs mobilières et des engagements continus modifiés (les règles d'offre) qui sont entrées en vigueur au début de janvier 2020. Et Parmi les modifications qui ont été apportées à ces règles, figure celle de permettre aux sociétés étrangères de coter leurs actions sur le marché local, et de permettre à toutes les catégories d'investisseurs étrangers d'investir directement dans les actions de l'émetteur étranger dont les actions sont cotées sur le marché principal. Par ailleurs, les restrictions d'investissement imposées par la loi sur le marché des capitaux et ses règlements d'application ne s'appliquent pas aux investissements des investisseurs étrangers dans les sociétés étrangères cotées sur le marché local.

La place de la finance islamique dans le programme de développement du secteur financier:

Grace à la croissance de l'industrie financière islamique et de sa propagation dans le monde, à augmenté la prise de conscience par la Banque Centrale Saoudienne de l'impact des institutions financières islamiques dans la fourniture des ressources financières supplémentaires à l'économie saoudienne, en fournissant des financements aux petites et moyennes entreprises et aux particuliers. En particulier, depuis les transformations qui ont eu lieu dans certaines banques saoudiennes vers la banque islamique, la Banque Centrale Saoudienne a donc autorisé toutes les banques traditionnelles du marché saoudien à ouvrir des succursales et des guichets islamiques. Par conséquent, les institutions financières saoudiennes ont lancé des produits de financement compatibles avec la charia, sur la base de ce que la Banque Centrale d'Arabie Saoudite offre d'un environnement de travail favorable à ces produits.

Le document du programme de développement du secteur financier (Plan de mise en œuvre 2020) a indiqué ce qui incarne cet intérêt, tel qu'il a été mentionné parmi les considérations stratégiques, sous le thème (La Concentration sur la Finance Islamique), qui a été décrit comme suit (Le programme a envisagé deux options pour déterminer la bonne orientation pour améliorer davantage les offres de finance islamique dans le Royaume), La décision stipulait que la promotion des offres de financement islamique dans le Royaume figure parmi les principaux objectifs du programme. Le programme a envisagé deux options pour atteindre cet objectif: une initiative explicite qui se concentre uniquement sur la finance islamique et des initiatives connexes qui se concentrent sur la promotion de produits qui sont compatibles avec la charia. Par conséquent, le programme a décidé d'adopter la deuxième option; des initiatives axées sur l'amélioration de l'offre de produits actuelle: tels que les marchés des capitaux et les produits d'épargne ainsi que les moyens appropriés de présenter les offres nécessaires qui sont compatibles avec la charia. Cela permettrait la bonne spécialisation dans chaque domaine et éviterait les chevauchements ou bien l'acquisition du quota réservé aux produits traditionnels.

Compte tenu de l'intérêt et du soutien de la Banque Centrale Saoudienne, les institutions financières islamiques sont soucieuses, à l'instar d'autres

institutions financières, de participer à la réalisation de la Vision 2030 du Royaume au sein des piliers du programme de développement du secteur financier. Ce programme qui vise à autonomiser cette industrie, renforcer sa gouvernance, soutenir la recherche scientifique, et organiser des séminaires et des conférences scientifiques qui enracinent cette expérience en profitant des opinions fournies par les participants d'experts et de personnes intéressées du monde entier dans le but de parvenir au développement et à la pérennité de l'industrie financière islamique dans le Royaume.

Peut-être que la conférence sur le secteur financier, organisée par le Ministère des Finances, la Banque Centrale d'Arabie Saoudite et l'Autorité du marché des capitaux en avril 2019 à Riyad, qui est l'une des initiatives du programme de développement du secteur financier, confirme le soutien à ce secteur par le biais des présentations de thèmes et des séances de travail visant à renforcer la position financière du Royaume à l'échelle mondiale, en tant que l'un des plus grands marchés financiers du Moyen-Orient selon les rapports internationaux, il s'agit d'un facteur stimulant pour les investissements étrangers.

L'importance de la conférence vient du fait que la première version de celle-ci a établi une percée très importante, et il est à espérer que des conférences ultérieures suivront, et qu'elle se tiendra après 11 mois du programme de développement du secteur financier.

La conférence a consacré à la finance islamique une spécificité soit dans la présentation ou les séances, de sorte qu'elle lui a alloué, parmi ses six thèmes, un axe complet pour la finance islamique, traitant du rôle que celle-ci peut contribuer à créer un secteur financier stable et durable dans l'environnement saoudien.

Afin d'atteindre les objectifs du programme de développement financier en formant des entités financières solides qui se sont engagées à respecter les normes internationales et qui répondent aux exigences des particuliers et des petites et moyennes entreprises, la Banque Centrale d'Arabie Saoudite, en coopération avec le Conseil des Services Financiers Islamiques, a organisé un atelier de formation intitulé: *“Faciliter l'application des normes du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI)”*.

L'objectif de l'atelier: Familiariser les participants avec les normes du Conseil des Services Financiers Islamiques liées au secteur bancaire, telles que: les normes d'exigences de fonds propres et de gestion des risques, et les principes de base de la supervision bancaire islamique liés aux comptes d'investissement (dépôts de la Mudarabah et dépôts de la Murabahah) dans les banques islamiques.

L'atelier visait également: À l'examen par les participants des directives émises par le Conseil des Services Financiers Islamiques concernant les comptes d'investissement dans les banques islamiques et la méthode de protection des droits des comptes, afin de sensibiliser les participants aux normes et contrôles de la financier islamiques et à l'échange d'expériences entre les banques centrales du golfe et arabes participant à la mise en œuvre des normes du Conseil des Services Financiers Islamiques.

Concernant la transformation numérique du secteur financier, suivant les objectifs du programme de développement du secteur financier et le profit du secteur financier, la Banque Centrale Saoudienne a annoncé que neuf entreprises spécialisées dans le domaine des technologies financières (*Fintech*) ont reçu l'autorisation de fournir les services, ce qui représente un nouvel élan pour travailler sous l'égide de l'environnement législatif du projet pilot, portant le total des entreprises autorisées à 30 entreprises.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la construction d'un système soucieux d'élever le niveau de culture de planification financière et d'augmenter le taux d'épargne dans le Royaume, ce qui affectera positivement la qualité de vie des individus et des familles et la vigueur de l'économie en général, et soutiendra aussi les micro-projets ainsi que les petites et moyennes entreprises.



PARTIE

II

La Banque AlJazira
Le Pionnier de la Transformation
en Finance Islamique

Préface



L'industrie de la finance islamique a pratiquement apparu à travers l'une de deux manières principales:

La première: Établir des institutions financières conformes complètement aux prescriptions de la charia. Cela a apparu à travers un nombre de banques islamiques dans le but de trouver les alternatives conformes aux prescriptions de la charia.

La seconde: Les institutions opérantes se transforment de la finance traditionnelle en finance islamique soit une transformation complète de toutes les affaires financières de l'institution, soit une transformation partielle en offrant des services financiers islamiques à travers les guichets.

L'idée de la transformation de la finance traditionnelle en finance islamique est le moyen le plus proche pour se débarrasser de l'usure en raison de la rareté des problèmes techniques qui rencontrent l'opération de la transformation. À cet égard, Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari, l'un des experts de la finance islamique, confirme que la fondation de nombreuses banques islamiques n'est pas capable de déraciner l'usure des sociétés islamiques tant que les banques traditionnelles - qui sont les plus anciennes et les plus fortes dans le secteur bancaire - sont existantes et réalisent la croissance et l'augmentation dans leurs travaux. Lorsque le but voulu et la fin demandée consistait à déraciner la catastrophe de l'usure de la communauté musulmane, alors il est nécessaire de trouver une solution plus utile et plus capable d'atteindre le but.

La Banque AlJazira se caractérise par le fait qu'elle est la seule banque - en Arabie Saoudite, mais dans le monde tout entier - qui a transformé tous ses travaux de la finance traditionnelle en finance islamique, c'est pourquoi elle mérite d'être nommée "Le pionnier de la transformation en finance islamique".

Cette partie de l'étude s'intéresse à la documentation et à la datation de l'expérience de la Banque AlJazira en étudiant ses aspects différents, ce qui

fait une matière riche de laquelle on peut profiter dans les expériences de la transformation en finance islamique.

Ainsi, la parole de la transformation était nécessaire pour l'étudier, et l'appliquer, ainsi que pour profiter de l'expérience, l'analyser, mesurer son succès et éviter ses problèmes en vue d'atteindre une étape mûre et une proposition vide de défauts et d'oppositions.



**La Transformation de la Banque
AlJazira en Finance Islamique
Les Fondements et les Principes**

2/1/1

La Transformation en Finance Islamique (Introduction Conceptuelle)

Avant de présenter l'expérience de la Banque AlJazira pour la transformation en finance islamique, tout d'abord, il est important de fonder cela en interprétant le concept sémantique du terme (transformation) que l'on peut définir comme suit: "L'institution financière traditionnelle abandonne les transactions opposées à la charia et la transformation en application des transactions conformes aux prescriptions de la charia".

La transformation partielle pour offrir des produits financiers islamiques n'est suffisante pour annoncer que l'institution a transformé en finance islamique qu'après la transformation complète. Ainsi, cela peut être réalisé par l'innovation des transactions conformes à la charia pour être comme alternatives et pour remplacer toutes les transactions qui contredisent la charia selon la condition 2/2 de la norme de la charia no (6) concernant (la transformation de la banque traditionnelle en banque islamique) et celle qui a été émise par le conseil de la charia de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

La transformation complète doit contenir toutes les branches et les produits financiers. Et cela exige le changement et la modification de toutes les transactions traditionnelles conformément aux prescriptions de la charia. Cela exige que l'institution annule les ressources financières qui contredisent la charia comme les dépôts monétaires que la banque traditionnelle s'engage à payer leurs intérêts à leurs propriétaires.

Parmi ces dépôts: Les dépôts à terme, les dépôts d'épargne, ainsi que les prêts que le banque traditionnelle reçoit des autres banques traditionnelles soit locales soit correspondantes ou de la Banque Centrale dont les prêts sont conditionnés par un taux d'intérêts. De même, la transformation complète

contient l'annulation des transactions financières qui contiennent l'usure ou le Gharar et l'empêchement du financement et l'investissement dans les activités qui contredisent les prescriptions de la charia.

La décision de la Banque AlJazira de la transformation en finance islamique était claire dès le premier jour pour être la transformation complète en finance islamique. Sa vision était (la Banque AlJazira est un fondement du système bancaire islamique). Après la transformation, la vision a été modifiée pour être la Banque AlJazira (la première option qui trouve les solutions bancaires conformément aux prescriptions de la charia pour servir nos clients des secteurs cibles dans le système bancaire des individus et des affaires).



2/1/2

La Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique (Les Causes et les Motifs)

La décision de la Banque AlJazira est basée sur un nombre de causes et de motifs que l'on peut résumer comme suit:

1- Le contentement de la finance islamique:

L'un des causes et des motifs importants de la décision de la transformation pour la Banque AlJazira est le contentement stable des propriétaires et des actionnaires de la banque que la transformation est l'option authentique que la banque doit suivre en soumettant aux commandements de la charia qui ordonnent d'éviter les actes interdits dans les transactions financières comme l'usure et ils obligent d'en éloigner. Allah, l'Exalté et le Très-Haut, dit:

{...Alors qu'Allah a rendu licite le commerce et illicite l'intérêt ...}⁽¹⁾

Allah, l'Exalté et le Très-Haut, dit aussi:

{Ô les croyants! Craignez Allah; et renoncer au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre et la part d'Allah et de Son messager. Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lèserez personne, et vous ne serez point lésés.}⁽²⁾

Ce contentement était présent chez les propriétaires et les actionnaires de la Banque AlJazira lors de la décision de la transformation. Le groupe bancaire Al Baraka était parmi les actionnaires les plus importants ayant un grand effet pour l'émission d'une décision d'après le conseil de l'administration concernant

(1) Le Noble Coran, La Sourate Al-Baqarah (La Vache): 275.

(2) Le Noble Coran, La Sourate Al-Baqarah (La Vache): 278-279.

la nécessité de la finance islamique. Ce groupe possédait, en ce temps, une portion effective dans la Banque AlJazira et il veut obtenir la permission de travailler en Arabie Saoudite. Alors, sa portion dans la banque est devenue un moyen pour atteindre ce but qui consiste à transformer la Banque AlJazira en finance islamique selon la proposition du Cheikh Salih Abdullah Kamil, qu'Allah lui fasse miséricorde. Ainsi, cette proposition a été acceptée auprès des propriétaires et des actionnaires représentés comme membres du conseil d'administration surtout le groupe de Abdul Monem Al Rashed représenté par le président du conseil d'administration en ce temps-là.

2- La demande des produits de la finance islamique:

La demande croissante des catégories de la société - soit des individus soit des institutions - des services et des produits de la finance islamique est l'un des éléments efficaces dans la décision de la transformation, c'est parce que la dérogation des banques traditionnelles aux valeurs et aux principes de la société est l'un des défis que l'on reçoit dans les sociétés musulmanes. C'est pourquoi les motifs sociaux sont devenues parmi les facteurs les plus importants qui poussent de nombreuses institutions financières traditionnelles à transformer en finance islamique.

Malgré que l'Arabie Saoudite ait des banques traditionnelles et des autres qui présentent des transactions conformément aux prescriptions de la charia mais le taux de croissance des dernières était grand. D'ailleurs, la demande croissante auprès de la société des produits conformes aux prescriptions de la charia était un motif qui impliquait cette transformation; ce qui a donné une chance économique à la Banque AlJazira - qui était dans une étape de la restructuration financière complète - pour résoudre des grands problèmes financiers qu'elle a rencontrés avant la décision de la transformation pour des causes diverses.



2/1/3

La Méthode de la Transformation de la Banque AlJazira en Finance Islamique

Lorsque la Banque AlJazira a commencé à planifier l'opération de la transformation, il ne trouvait pas d'expérience précédente de la transformation complète sur laquelle la banque pouvait s'appuyer ou d'en profiter. Le travail des autres institutions financières islamique était le modèle disponible pour l'étude dans le but de mettre une stratégie convenable sans que la performance influence les opérations et les clients de la banque.

Ces expériences étaient des banques établies entièrement en s'engageant à appliquer les prescriptions de la charia ou des autres avaient un plan pour la transformation progressive jusqu'à ce que les administrations, les succursales et les produits de la banque se transforment complètement mais la transformation ne complète pas ou ces expériences étaient une transformation partielle de certaines succursales ou de certains produits.

C'est pourquoi, l'étape de la formation de l'idée de la transformation dans la Banque AlJazira en finance islamique se concentrait sur la détermination de la manière convenable que la banque devait suivre pour réaliser la transformation complète et pour éviter les plaintes et les problèmes qui prévoyait pendant cette opération.

Après l'émission de la décision de la banque concernant la transformation et la formation du comité exécutif qui a dressé le plan de la transformation, il était nécessaire de choisir la méthodologie de la transformation et le mécanisme favorable de l'opération transitoire, ce qui pouvait atteindre le but voulu sans nuire à la banque et aux réalisations précédentes.

Le comité avait l'une des deux méthodologies à choisir ce qui est convenable pour être un fondement du plan de la transformation:

(a) La méthodologie de déplacement

Cette méthodologie consiste à établir une institution islamique débutante à l'intérieur de l'institution traditionnelle existante qui veut se transformer. Ainsi l'institution débutante aura un capital indépendant comme prêt gratuit sans intérêts offert par l'institution existante. De même, l'institution débutante aura une administration indépendante, une nouvelle base des clients et des produits spécifiques. On a nommé cette méthodologie la transformation partielle et l'application de cette méthodologie est selon le principe du déplacement. Ainsi, l'administration des services financiers islamique s'élargit sur le compte des services traditionnels jusqu'à ce que l'institution débutante - qui travaille dedans l'institution existante - étende avec le temps. De même, le volume de ses activités augmente sur le compte de l'activité de l'institution existante jusqu'à ce que l'opération de la transformation se complète.

Cette méthodologie a été suivie par certaines institutions financières qui ont séparé les services financiers islamiques dans une entité financière indépendante ayant des listes financières propres, une administration et des branches indépendantes.

Cette manière attire les clients parce qu'elle présente indépendamment l'administration de la finance islamique dans l'institution traditionnelle mais elle n'est pas convenable d'être comme méthodologie de la transformation pour les institutions financières qui veulent se transformer complètement en finance islamique car elle contient des négatifs et des risques, les plus notables parmi lesquels:

- 1- La compétition négative entre la partie traditionnelle et la partie islamique concernant les clients de l'institution. Chaque partie essaie de s'élargir sur le compte de l'autre et elle cherche à garder la base de ses clients ce qui conduit à rester la finance traditionnelle dans l'institution. De plus, peut-être le travail se confond dans les deux parties, ainsi que la possibilité d'échec du processus de la transformation.
- 2- La nuisance de la relation entre les affiliés de la même institution. Les employés de la partie traditionnelle croient qu'ils perdent leurs emplois en faveur les employés de la partie islamique.
- 3- L'affaiblissement de la transparence et de l'indépendance du conseil d'administration et la réduction de ses engagements pour ses clients à travers

la transformation ce qui conduit à abandonner définitivement l'idée de la transformation.

(b) La méthodologie du remplacement

Cette méthodologie signifie que l'institution traditionnelle - qui veut la transformation en finance islamique - dresse un plan temporel et technique pour substituer des produits islamiques aux produits traditionnels. Cette opération s'appelle la transformation temporaire ou la transformation progressive. Ainsi, en cas d'application de cette méthodologie, l'institution financière peut, à la fin de l'étape de la transformation, avoir le caractère de l'institution financière islamique selon des étapes progressives.

Cette méthode dépend de vérifier et de classer des produits pour connaître la proportion des services islamiques et traditionnels. Puis on peut faire les modifications nécessaires en prenant en considération les priorités et l'arrangement de ces produits selon la possibilité de trouver des alternatifs islamiques pour les remplacer progressivement.

La Banque AlJazira a choisi cette méthodologie en raison de ses caractéristiques. Lorsque la transformation selon cette méthodologie exige une longue période, la banque n'annonce pas dès le premier jour qu'elle est une banque islamique mais elle a annoncé qu'elle a un plan temporaire pour la transformation progressive.

Les caractéristiques de la méthodologie du remplacement:

On peut résumer les caractéristiques de cette méthodologie comme suit:

- 1- Remplacer les produits à travers les employés actuels de la banque qui travaillent dans les produits traditionnels après qu'ils s'entraînent sur les produits conformes aux prescriptions de la charia sous la supervision du comité légitime de l'institution financière et l'administration des services bancaires islamique dans la banque. Cela empêche tous les dérangements entre les affiliés de l'institution, tous les employés continueront dans leurs emplois.
- 2- Propager les concepts de la finance islamique auprès de tous les travailleurs dans la banque afin que tous cherchent à atteindre le même but qui consiste à transformer les transactions traditionnelles de la banque en

transactions conformes aux prescriptions de la charia et la banque soumet aux prescriptions de la charia dans toutes ses transactions.

- 3- Aider à trouver une compétition positive à l'intérieur de la banque. D'ailleurs chaque partie s'efforcera de transformer ses transactions traditionnelles en autres conformes aux prescriptions de la charia avant les autres parties.
- 4- Fournir et développer des outils conformes aux prescriptions de la charia pour remplacer les autres traditionnels.
- 5- Garder la base actuelle des clients de la banque.

Les étapes de la méthodologie du remplacement:

Cette méthodologie se base sur de nombreuses étapes, les plus notables parmi elles à savoir:

- 1- Réviser et classer tous les produits et les services existants de l'institution conformément aux prescriptions de la charia.
- 2- Agréer les produits existants conformes aux prescriptions de la charia après leur faire des modifications - s'il y a - de la part du comité légitime de l'institution financière.
- 3- Arranger les produits opposés à la charia en fonction de la disponibilité des alternatives conformes à la charia.
- 4- Dresser un plan spécifique pour développer le groupe d'alternatives conformes aux prescriptions de la charia pour remplacer les produits traditionnels. Parmi les alternatives remplacés dans la Banque AlJazira: Le produit "Naqa" (La Murabahah inversée) l'alternative des dépôts à terme, le produit "Dinar" pour le financement par le Tawarruq (le Tawarruq est que la personne achète une marchandise à terme puis elle la vend au comptant à une personne autre que le vendeur à prix inférieur pour obtenir de l'argent), et le produit "Tamam" pour le financement du commerce dans le marché des actions.
- 5- Changer le système principal de l'institution conformément aux prescriptions de la charia.
- 6- Former un comité légitime de l'institution financière pour diriger et observer l'opération de la transformation en formant également une équipe légitime qui aide ce comité à atteindre ses buts.

- 7- Annuler, autant que possible, les contrats usuraire avec les clients et mettre fin à ce que l'on ne peut pas immédiatement annuler. De même, on ne rédige pas des contrats selon les nouveaux contrats comprenant l'usure et les interdictions.
- 8- Entraîner les employés des contrats dans des cycles nécessaires à leurs spécialités.
- 9- Développer les produits conformes aux prescriptions de la charia pour couvrir le besoin du marché financier.

L'évaluation de la méthodologie du remplacement:

Il y a peut-être quelques questions concernant la méthodologie du remplacement que la Banque AlJazira a adoptée et a choisie, à savoir:

- ◆ Cette méthodologie est-elle conforme aux prescriptions de la charia?
- ◆ Est-il permis de constituer le capital de la banque de sources illégales, car certaines sources de la banque dans l'étape de la transformation sont encore usuraires?
- ◆ Comment justifions-nous la paresse dans le repentir et le refus de l'illicite?

On peut y répondre de plusieurs aspects:

- 1- La méthodologie de la progression dans le déplacement des personnes, des institutions ou des sociétés d'un état à un autre est une méthodologie légitime authentique surtout s'il y a la difficulté et la gêne qui apportent la facilité, c'est parce que cela est attaché aux droits, à l'argent, aux contrats et à la nature de l'opération de la transformation.

Ainsi, la progression dans la légalisation s'est réalisée dans de nombreuses prescriptions, par exemple: la progression dans la légalité de la prière et du jeûne et la progression dans l'interdiction du vin et de l'usure en basant sur une règle légitime dans le traitement en cas de compétition des mauvais et leur opposition aux intérêts que les Faqihis de la charia ont dicté, le contenu de cette règle est:

“Il est nécessaire de toucher, compléter les intérêts et de cesser, réduire les mauvais. Mais s'il y a une opposition, alors la réalisation du meilleur de deux intérêts en abandonnant l'intérêt inférieur des deux et le refus du pire des deux mauvais sont légaux”.

La norme légitime n° (6) concernant “la transformation de la banque traditionnelle en autre islamique” dicte:

“Il est nécessaire d’exécuter ce que la charia exige pour transformer la banque traditionnelle en autre islamique et de s’engager aux prescriptions et aux principes de la charia dans toutes les nouvelles opérations après la transformation. Quant aux opérations illégales conclues avant la décision de la transformation, la règle d’origine est de s’en débarrasser immédiatement après la transformation. Il n’est permis de retarder que s’il y a une nécessité ou un besoin en prenant en considération les circonstances actuelles de la banque pour éviter l’effondrement et les obstacles à condition d’effacer leurs traces selon cette norme.”

Il a été dit dans la Fatwa de la séance Al Baraka (16/7):

“Il n’y a pas d’objection à la progression pour mettre en œuvre les exigences légitimes pour transformer en engagements légitimes si les circonstances actuelles de l’institution les impliquent pour éviter les obstacles et l’effondrement. Dans la progression de la transformation, il est nécessaire de maintenir le caractère légitime comme l’interdiction, la répugnance, l’annulation ou la corruption des pratiques dont l’annulation a été ajournée en mettant en œuvre le plan de la progression.

La preuve de cela est que la progression est un moyen précis pour atteindre le but légitime, c’est parce que le succès de la transformation nécessite de préparer de nombreuses procédures, de chercher les alternatives de ce que l’on a évité des applications interdites et de former les énergies humaines pour l’exécution authentique.”

- 2- Les systèmes, les lois et les légalisations ne permettent la transition soudaine, ni l’annulation des contrats et des engagements simplement parce que le conseil d’administration de la banque décide la transformation puisque la règle d’origine est de s’engager à remplir les contrats.
- 3- Le système des produits financiers islamique n’est complet ni prêt à utiliser jusqu’à remplacer d’un coup les produits traditionnels.
- 4- Si l’on dit aux propriétaires des institutions traditionnelles qui ont établi des grandes institutions desquelles ils ont amassé leurs richesses: qu’ils doivent

abandonner tout cela et revenir au commencement, cela leur causera un choc qui dépasse l'énergie humaine. D'ailleurs cette procédure aide le diable contre eux et les empêche d'atteindre le but supérieur.

- 5- Les résultats des expériences des banques centrales - qui ont commencé par un motif non scientifique pour appliquer pleinement la finance islamique à toutes les institutions financières traditionnelles puis elles ont reculé plus tard en raison des difficultés de l'application dont l'exemple le plus marquant est Pakistan. Ce recul n'indique pas le recul dans l'authenticité et la validité l'option de la transformation en finance islamique mais il indique l'importance de la transformation progressive, et que c'est l'option réelle que l'on devait prendre au départ.



La Transformation de la Banque AlJazira
Les Étapes, les Motifs et les Défis

Préface



Grâce à Allah, l'Exalté et le Très-Haut, l'expérience de la Banque AlJazira dans la transformation était distincte et réussie. Ce qui augmente la clarté de cette expérience est l'imagination des étapes et des phases par lesquelles la banque est passé depuis sa fondation en passant par l'opération de la transformation jusqu'à sa stabilité à la fin en ayant le caractère d'une institution financière islamique et pionnière dans le domaine. Dans ce chapitre, on essaie de présenter ces étapes par lesquelles la Banque AlJazira est passée, les motifs de cette transformation et les défis auxquels la banque a été mise et elle a pu les dépasser.



2/2/1

Les Étapes de la Banque AlJazira

La Banque AlJazira est passée par de nombreuses étapes depuis sa fondation jusqu'à la préparation de cette étude. On peut diviser ces étapes en trois comme suit:

La première étape: La Banque AlJazira avant la transformation, la naissance et la fondation (1975-1997)

Cette étape s'étend de la fondation de la banque en 1975 à la date de l'émission de la décision de la banque de la transformation en finance islamique en 1997.

On peut résumer cette étape comme suit:

La banque s'est fondée sur le même système sur lequel certaines banques locales se sont fondées à ce moment-là. C'est la possession des actifs des branches des banques étrangères (par exemple, la branche de la Banque Nationale de Pakistan, la branche de City Banque et la branche de la Banque Misr). Ces branches seront des partenaires et des actionnaires dans les nouvelles entités par leurs parts dans le capital. D'autre part, les fondateurs de la Banque AlJazira ont choisi la possession des actifs de la branche de la banque nationale de Pakistan qui est devenu un partenaire et un actionnaire par une proportion de 35% à ce moment-là, tandis que les actionnaires et les fondateurs saoudiens ont possédé 65% dans la nouvelle entité. Le but essentiel de l'entrée des investisseurs saoudiens dans l'industrie bancaire en basant sur les actifs des branches des banques étrangères en ce temps-là consiste à employer les expériences et les pratiques précédentes sur lesquels les nouvelles entités bancaires nationales sont construites.

Parmi les fondateurs les plus importants:

Le cheikh Abdul Aziz Abdullah Al Sulaiman, le premier président du conseil d'administration constitutive. Le cheikh Mohammad Bin Saleh Bin

Sultan, le deuxième président du conseil d'administration. Le cheikh Abdul Raouf Mohammad Saleh Abou Zinada, le cheikh Abdul Kader Mohammad Al Fadl, les cheikhs Mohammad Al Subaie et Abdullah Al Subaie et une autre élite d'hommes d'affaires.

L'orientation des hommes d'affaires saoudiens vers le secteur bancaire est le résultat de l'orientation de la Banque Centrale Saoudienne vers la transformation des banques étrangères au marché saoudien en banques nationales et la modification des proportions de leur possession. Le côté saoudien contribue par la proportion de 60% du capital de la banque et le côté étranger par la proportion de 40%. Le capital est divisé en actions et la majorité des actions du côté saoudien est présentée pour la souscription générale. D'autre part, il est nécessaire de prendre en considération de cette proportion dans toutes les banques et la proportion de la possession du côté saoudien sera 60% même s'il y a une augmentation du capital de la banque dans l'avenir. De même, l'orientation de la Banque Centrale Saoudienne comprend à cet égard que la possession du fondateur saoudien n'augmente pas plus de 10% des actions du capital de la banque et le côté Saoudien assume la responsabilité de l'administration technique de la banque pour huit ans qui sont peut-être renouvelés en son temps avec une décision du conseil d'administration.

La Banque AlJazira s'est fondée sur cette base le 12/6/1395 de l'hégire – 21/6/1975. Au début, elle était une société par actions sous l'administration de la Banque Nationale de Pakistan qui dirigeait, en ce temps-là, un nombre de branches au Royaume. Le travail financier se basait, en ce temps-là, sur la finance traditionnelle et la compétition se concentre sur la qualité et la rapidité du service demandé du client. La Banque AlJazira a acquis une bonne base de clients en ce temps-là et cela était une singularité pendant cette période.

D'autre part, la banque dans cette étape a rencontré des graves crises financières qui conduisaient peut-être à sa faillite et une partie de ses actifs s'est transformée en dettes inexistantes ce qui a conduit à faire des opérations de sauvetage plusieurs fois. La dernière opération de sauvetage était pendant la deuxième guerre de golfe (1990-1991) que le recul du marché saoudien des actions était l'un de ses conséquences. C'est pourquoi, l'idée de l'augmentation du capital de la banque a apparu et l'un des responsables de sa souscription est

le cheikh Abdul Munem Al Rached et les conditions des responsables de la souscription n'étaient pas les mêmes conditions actuelles. Par conséquent, la proportion de la possession du groupe du cheikh Abdul Munem Al Rached dans la banque a augmenté pour 50% environ. Puis une partie de cette part ont été vendue au groupe Dallah Albaraka et certaines sociétés dans lesquelles la société de Dallah possède la majorité. Ainsi le total de la proportion de la possession directe et indirecte du groupe d'Al-Baraka est 20%.

La banque a commencé en 1992 l'opération de la restructuration en ajoutant deux augmentations successives dans le capital en 1992 et en 1994 et celles qui ont été payée par les actionnaires saoudiens ce qui a conduit à réduire une grande proportion de la possession de la Banque Nationale de Pakistan.

En 1993, la restructuration de la banque était substantielle. Après cette restructuration, une administration saoudienne a assumé la responsabilité de l'administration de la banque. Le président exécutif a pu, en ce temps-là, se libérer de l'exclusivité de l'administration du propriétaire Pakistanais. Le cheikh Abdul Munem Al Rached a assumé la fonction de président du conseil d'administration de la Banque AlJazira et le monsieur Michari Al Michari est devenu le président exécutif. Dans cette période, les propriétaires ont voulu transformer la banque en finance islamique mais la priorité était le traitement des problèmes financiers existants dans la banque en ce temps-là. C'est pourquoi la chance n'est pas convenable de commencer l'opération de la transformation.

C'est pourquoi l'administration de la banque a concentré pendant la période de 1993 à 1997 sur le traitement des problèmes financiers existants qui était la cause de l'accumulation des pertes. D'autre part, cette opération de la correction était importante et essentielle et était une cause de la réduction des pertes, de la rationalisation de la dépense et la compétence du décaissement. C'est pourquoi on réduit les branches de la banque et on restructure les employés travaillant dans la banque qui travaillaient selon un système basant sur l'ancienneté et non la compétence. La banque a commencé à polariser les personnes compétentes nationales qui sont qualifiées pour travailler et à réorganiser les politiques et les procédures pour résoudre beaucoup de problèmes existants en ce temps-là.

La banque a réussi dans cette étape de la correction à introduire les techniques modernes, à offrir des produits et des services financiers modernes

et à améliorer les capacités de ses employés ce qui a conduit à transformer la banque de la perte au bénéfice en 1997.

La deuxième étape: Transformation de la Banque AlJazira en finance islamique (1997-2007)

L'orientation des propriétaires pour transformer la banque en finance islamique a apparu pendant sa restructuration en 1993 mais les circonstances par lesquelles la banque passait a conduit à ajourner cette étape jusqu'au traitement des problèmes existants. En effet, ces problèmes ont été traités en 1997, avant cette date c'est-à-dire en 1995, le conseil d'administration a recouru à l'une des maisons d'expérience pour préparer une étude concernant la transformation en finance islamique, elle a préparé une étude comprenant les plans et les stratégies pour transformer la banque en transactions financières islamiques.

Après l'achèvement de l'étude et son acceptation par le conseil d'administration de la Banque AlJazira, elle a été présentée à la Banque Centrale Saoudienne pour accepter son application, puis la décision du conseil d'administration de la banque a été émise à la fin de l'année 1997 pour commencer à transformer entièrement la banque en finance islamique. 1998 est l'année pendant laquelle le noyau de transformation a été semé, l'étape de la formation et le commencement de l'étape principale aplanie à l'étape de la transformation de la banque d'une banque traditionnelle à une banque que toutes ses affaires sont conformément aux prescriptions de la charia.

Le conseil d'administration a pris en 1998 une décision de la fondation de l'administration des services bancaires islamique dans la banque. Cette administration a assumé la responsabilité de la supervision sur l'opération de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique. Cette nouvelle administration en collaboration avec les administrations différentes de la banque vise à transformer progressivement les opérations traditionnelles de la banque en opérations conformes aux prescriptions de la charia sous la supervision et le contrôle vigilant du comité consultative de préparation qui a été formé avec décision en même année.

L'idée de la transformation de la Banque AlJazira est devenue une vérité vraie depuis l'année 2002. À la fin de l'année 2003, toutes les branches de la

banque et leurs nombres sont dix-sept branches travaillaient conformément aux prescriptions de la charia. La banque a cueilli le fruit de ce grand effort, de la transformation stratégique et la singularité des services en réalisant une croissance continue qui a affermi son existence et son image au marché financier. On mentionne que l'extinction de toutes les pertes s'est réalisée en 2002. La banque a commencé à transformer en bénéfice et son capital est devenu stable en cette année sans avoir besoin de son augmentation.

La deuxième moitié de l'année 2002, la banque a présenté un nombre de programmes financiers alternatifs des transactions traditionnelles, par exemple: Le programme "Dinar" pour le financement monétaire des sociétés pour être alternatif des prêts monétaires traditionnels et il se base sur le système du Tawarruq. En octobre 2002, le total de ses actifs était environ 129 millions. Le programme "Dinar" est un alternatif du produit traditionnel du tirage à découvert et la Banque AlJazira était l'une des premières banques qui a posé ce produit.

On ajoute aux programmes alternatifs, le programme "Tamam" pour le financement du commerce des actions, le programme "Naqa" qui est un alternatif des dépôts à terme et enfin le programme Takaful Taawuni (la solidarité coopérative) qui est un alternatif des programme d'assurance sur la vie dans l'industrie traditionnelle de l'assurance avant de donner des instructions qui séparent l'activité de l'assurance des banques ultérieurement.

La Banque AlJazira dans cette étape de la transformation était la première banque dans le Moyen-Orient qui présente la plupart de ces produits islamiques aux clients des sociétés et les individus. On expose beaucoup de détails des produits et d'autre.

Après cela, la banque a primé en réalisation des hauts bénéfices du programme "Tamam" pour le financement du commerce des actions en 2003, malgré que son commencement ne dépasse pas seulement une année, ce qui rejaillit positivement sur la réputation de la Banque AlJazira soit sa conformité à la charia soit les transactions financières et les services.

La transformation de toutes les branches de la Banque AlJazira en finance islamique a complété en 2003 et elle s'est concentrée sur la présentation des produits financiers islamiques et l'empêchement de présenter des autres

produits traditionnels. De même, l'administration de l'audit et de la vérification intérieure dans la banque a émis un billet qui confirme la transformation de toutes les branches de la banque en branches qui présentent seulement des services financiers islamique. Il ne reste que la partie la plus importante pour compléter l'opération de la transformation qui consiste à transformer les opérations de la caisse de la banque et le reste des administrations du centre principal pour être conformes à la charia.

En 2004, la banque a pu achever une grande étape dans ce domaine qui a été couronnée par l'augmentation des produits financiers islamique sur le compte des produits financiers traditionnels. À la fin de l'année 2004, le total du portefeuille des produits financiers islamique était 75% du total du portefeuille des produits financier de la banque, par comparaison à la proportion de 25% dans les années précédentes.

À la fin de l'année 2006, la banque a atteint les derniers pas du plan de la transformation posé au début de l'année 1998. La banque a pu achever la transformation complète en utilisant la méthodologie du remplacement comme nous l'avons dit précédemment. Ces pas qui se basent sur la progression dans l'opération de la transformation mais la banque est passée par une étape difficile dans laquelle elle a rencontré des problèmes qui empêche d'achever l'opération de la transformation. Ces problèmes étaient comme résultat du reste des formules et des contrats traditionnels et leurs influences. Grâce à Allah, la banque a pu dresser un plan pour affronter et résoudre ces problèmes pendant une période déterminée.

Le plan a compris la présentation des alternatifs du financement traditionnel, la vente de toutes les actions et les billets qui contredisent la charia, la progression avec les clients concernant l'empêchement du commerce des actions traditionnelles, et l'annulation des contrats du financement à long terme basant sur des fondements traditionnels. La banque a réussi à transformer entièrement toutes ses opérations à l'exception du portefeuille des actions possédé par la banque, c'est parce qu'il comprend encore des actions qui ne sont pas conformes à la charia par une proportion environ (0.0025 %). De même, la banque a pu se débarrasser de tous billets du développement gouvernemental à la fin de l'année 2006, par le recouvrement du gouvernement

de ces billets à travers l'initiative du Ministère des Finances pour l'extinction de la dette publique pendant cette période en raison de la hausse du marché du pétrole.

Le rôle du comité et du groupe légitimes de la Banque AlJazira était important et efficace pour l'achèvement de l'opération de la transformation. On abordera indépendamment cela sous le titre: *“La Gouvernance Légitime pour la Transformation en Finance Islamique”*.

La troisième étape: La Banque AlJazira après la transformation et la stabilité comme institution financière islamique (2007–jusqu'à maintenant)

Grâce à Allah, la Banque AlJazira a réussi en 2007 à transformer entièrement toutes ses actions et ses activités conformément aux prescriptions de la charia pendant une période de la transformation qui a duré neuf ans et la banque a attesté dans la même année l'augmentation de son capital payable pour devenir trois milliards de riyals saoudiens qui sont le fruit des bénéfices réalisés. Après l'achèvement de l'opération de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique en 2007, la banque est devenue le pionnier de la transformation en finance islamique en Arabie Saoudite et peut-être dans les autres pays arabes et islamiques. Le capital payable de la banque a atteint à la fin de l'année 2019, 8.2 milliards de riyals saoudiens divisant en 820 millions d'actions par une valeur nominale qui est 10 riyals saoudiens pour chaque action.

Tableau 5: Les développements principaux dans la banque pendant la période 1993 à 2019⁽¹⁾

| L'année | Déclaration |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1993 | Augmentation de capital de la banque de 100 millions à 400 millions de riyals à travers la présentation des actions pour la souscription publique. |
| 1994 | Augmentation de capital de la banque de 400 millions à 600 millions de riyals à travers l'émission des actions des droits prioritaires par une valeur de 225 riyals pour chaque action, parmi lesquels il y a 100 riyals qui sont une valeur nominale. |
| 2004 | L'assemblée générale accepte l'augmentation de capital de 600 millions de riyals à 750 riyals à travers la présentation des actions des droits prioritaires. |
| 2006 | Al Dawliyah pour la location et l'investissement et la Banque AlJazira fondent deux institutions pour la location et l'investissement en Arabie Saoudite et son capital est 100 millions de dollars. |
| 2006 | L'assemblée générale accepte l'augmentation de capital de 750 millions riyals à 1,125 millions riyals à travers l'émission des actions de subvention par une proportion de 50%. |
| 2007 | L'assemblée générale de la banque accepte l'augmentation de capital de 1,125 à 2,250 millions à travers l'émission des actions de Minha par une proportion de 100% du capital. |
| 2008 | L'assemblée générale de la banque accepte l'augmentation de capital de 2,250 millions de riyals à trois milliards de riyals par la distribution des actions de Minha, chaque action a trois actions. |
| 2014 | Le 20 avril 2014, l'assemblée générale de la banque accepte l'augmentation de capital de trois milliards de riyals à quatre milliards de riyals par la distribution des actions de Minha, chaque action a trois actions. |
| 2017 | Le 10 avril 2017, les actionnaires de la banque dans la réunion exceptionnelle de l'assemblée générale ont accepté l'augmentation de capital de quatre milliards de riyals saoudiens à 5.2 milliards de riyals saoudiens à travers l'émission des actions de Minha pour les actionnaires de la banque (trois actions Minha pour dix actions possédées). |
| 2018 | Le 19 mars 2018, l'assemblée générale exceptionnelle a accepté l'augmentation de capital de la banque de 5.2 milliards de riyals saoudiens à 8.2 milliards de riyals saoudiens. |

(1) Les Rapports Annuels de la Banque AlJazira.

Vision, Message et Objectifs de la Banque AlJazira

La vision, le message et les objectifs de la banque reflètent le but désirable après la transformation. Maintenant, l'administration de la banque a mis une vision claire, un noble message et des objectifs déterminés.

La vision de la banque était que la banque est la première option dans la présentation des solutions bancaires conformément aux prescriptions de la charia pour servir ses clients dans les secteurs cibles pour le système bancaire des individus et des affaires.

Son message indiquait que la banque est la première option pour servir ses clients dans les secteurs cibles au système bancaire des individus et des affaires pour les aider à augmenter leurs richesses, à développer leurs travaux en présentant des services exceptionnels, à développer et à présenter des produits et des solutions bancaires qui satisfont les besoins différents et à présenter le conseil et la consultation par l'expérience qui mérite la confiance.

Pour réaliser ces buts selon la vision de la banque, l'administration de la banque a dressé un plan pour distribuer les travaux de la banque sur six secteurs principaux selon le rapport annuel de la banque qui a émis à la fin de l'année 2019. Ces secteurs sont:

- 1- Un groupe d'individus:** Il présente ses services dans les domaines des dépôts et les produits fiduciaires. Ce groupe cherche à présenter les meilleurs services à travers 78 branches, 19 sections pour les femmes dans les régions du Royaume, 607 distributeurs automatiques de billets, et 10,192 points de vente. Ce groupe s'intéresse aux services électroniques à travers les applications différentes.
- 2- Un groupe de sociétés:** Il présente le financement et les produits fiduciaires aux petites sociétés et aux sociétés moyens. De même, ce groupe sert ses clients à travers trois unités régionales, dans la moyenne région, dans la région occidentale et dans la région orientale. D'ailleurs, ces unités

présentent les services et les opérations dont les clients importants ont besoin. En raison du rôle important de la banque dans cet aspect, la banque a reçu le prix des actionnaires les plus importants à travers la conférence du partenariat stratégique qui a été organisée par l'Organisation Islamique Mondiale pour le Financement du Commerce, le bras commercial de la Banque Islamique de Développement.

- 3- Un groupe de caisse:** Il s'intéresse aux marchés financiers, au change étranger et aux services du commerce. Les investissements de la banque ont atteint de 27.6 milliards de riyals saoudiens en 2019 par comparaison à la somme de 24.1 milliards de riyals saoudiens en 2018, en haussant par la proportion de 15% environ.
- 4- Un groupe d'intermédiation et d'administration des actifs:** Il effectue les services de l'intermédiation pour échanger les actions à travers la société AlJazira pour les marchés financiers (AlJazira Capital). Elle est une société possédée complètement par la banque.
- 5- Le Takaful Taawuni (la solidarité coopérative):** Il présente des services et des produits de protection et d'épargne. Selon le système d'assurance en Arabie Saoudite, le groupe a entièrement séparé ses travaux dans le secteur d'assurance dans un établissement nommé: (La société AlJazira Takaful) en commençant de 1/1/2020. De même, il est entré dans un accord de fusion obligatoire avec la société saoudienne Solidarité pour le Takaful.
- 6- Des autres secteurs:** Ils comprennent l'investissement dans une société semblable, les revenus internes, les dépenses exclues et le bénéfice de la vente des autres immeubles.



La Structure Administrative de la Banque AlJazira

Selon le rapport annuel de la banque qui a émis en 2019, la structure administrative de la banque se compose du conseil de l'administration qui est l'autorité supérieure dans la banque, d'un nombre de ses comités affiliés, et de l'équipe de l'administration supérieure. Les responsabilités consistent à accepter les buts principaux de la banque, ses plans stratégiques et la supervision sur leur réalisation, et le contrôle de la performance et le fonctionnement de la banque.

Il y a cinq comités affiliés au conseil d'administration, à savoir: le comité exécutif, le comité d'audit, le comité d'investitures et de rétributions, le comité de gestion des risques et le comité de responsabilité sociale pour le programme "Khair Aljazira le Ahl Aljazira". D'ailleurs, ces comités aident le conseil d'administration dans l'administration et le contrôle des affaires de la banque.

Les sociétés affiliées et semblables de la Banque AlJazira:

La Banque AlJazira possède de nombreuses sociétés soit une possession totale soit une possession partielle, par exemple: la société AlJazira pour les marchés financiers (Aljazira Capital), elle est une société possédée par la Banque AlJazira. La société Aman pour le développement et l'investissement foncier. La société Aman pour l'agence d'assurance, et la société AlJazira pour les valeurs limitée (Al Jazira Securities Co. Ltd.). Toutes ces sociétés se sont fondées en Arabie Saoudite sauf la dernière qui a été établie dans les îles Caïmanes.

Parmi ces sociétés, la société pionnière est peut-être la société d'Aljazira Capital, elle est une société saoudienne fermée par actions. Elle s'est fondée en 20/2/1429 de l'hégire – 27/2/2008 en Arabie Saoudite et elle est le bras d'investissement dans la Banque AlJazira et elle travaille avec la permission

de l'Organisme du Marché Financière et sous sa supervision. Elle présente aussi des services des transactions dans les valeurs comme un propriétaire et un agent dans de nombreux domaines. Parmi les avantages de la société, elle s'intéresse à la recherche et à la préparation des rapports dans le domaine financier des sociétés et des institutions au Royaume.



La Performance Financière de la Banque AlJazira

La Banque AlJazira a réalisé des résultats financiers dans les cinq années passées. Les plus importants résultats étaient en 2019 comme dans la tableau suivante:

Tableau 6: La performance financière de la banque dans les années de 2015 à 2019 (par les millions de riyals)⁽¹⁾

| Indices Financiers | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Les financements nets | 49,660 | 40,897 | 39,790 | 42,099 | 42,174 |
| Le total des actifs | 86,544 | 73,003 | 68,287 | 66,319 | 63,264 |
| Les dépôts des clients | 62,697 | 51,804 | 50,278 | 51,602 | 49,765 |
| Le total des demandes | 74,955 | 61,759 | 59,459 | 58,216 | 55,851 |
| Les droits des actionnaires | 11,590 | 11,244 | 8,829 | 8,104 | 7,413 |
| Le revenu net avant de payer l'impôt et la Zakat | 1,122 | 1,000 | 858 | 872 | 1,287 |
| Le revenu net après payer l'impôt et la Zakat | 991 | 378 | 830 | 729 | 1,287 |
| Total du revenu des opérations | 2,977 | 2,665 | 2,580 | 2,519 | 2,922 |

On observe de la tableau ce qui suit:

- 1- Le total des actifs de la banque a augmenté de 13.5 milliards de riyals saoudiens par la proportion de 18.5% en 2019 à 86.5 milliards de riyals saoudiens par la comparaison d'une somme de 73 milliard de riyals saoudiens à la fin de l'année 2018.

(1) Les Rapports Annuels de la Banque AlJazira 2015-2019.

- 2- Le total des demandes a augmenté par une somme de 13.2 milliards de riyals saoudiens par la proportion de 21.4% une croissance annuelle (pour devenir 75 milliards en 2019) par la comparaison d'une somme de 61.8 milliards de riyals saoudiens en 2108.
- 3- La banque a réalisé des bénéfices nets avant de compter la Zakat et l'impôt du revenu. Ces bénéfices ont atteint de 1,122 millions de riyals saoudiens en 2019. Cela représente une hausse dont la valeur est de 121.7 millions de riyals et représente une proportion de croissance dont la valeur est de 12.2% par la comparaison des bénéfices réalisés par la banque en 2018. Ces bénéfices ont atteint de 1,000,3 millions de riyals saoudiens.
- 4- Le total du revenu net après payer la Zakat et l'impôt du revenu de l'année écoulée le 31 décembre 2019 a atteint une somme de 991 millions de riyals saoudiens. Cela représente une hausse dont la valeur est de 613 millions de riyals saoudiens par la proportion de 162% des bénéfices réalisés par la banque dans l'année écoulée en 2018 lesquels atteignaient 378.3 millions de riyals saoudiens.



2/2/2

Les Motifs de la Transformation de la Banque AlJazira

L'expérience de la Banque AlJazira s'est caractérisée par un nombre de motifs qui étaient l'une des causes de succès de cette expérience; ce sont:

1- Clarté de la vision auprès des propriétaires de la Banque AlJazira:

La vision et la clarté des projets sont parmi les facteurs les plus importants du succès et elles sont un fondement substantiel pour l'intégrité des buts, des politiques et des procédures prises pour avoir de ce succès. La vision des propriétaires de la Banque AlJazira était claire dès le commencement, ils voyaient la nécessité de transformer entièrement la banque dans la range des institutions financières islamique, l'éloignement de l'obscurité ou de l'hésitation, et le refus de choisir le style de la méthode de l'enlèvement qui permet de trouver une fenêtre islamique à côté de la fenêtre traditionnelle ce qui permet d'augmenter la durée de la transformation ou la difficulté sa réalisation.

La clarté de la vision était le meilleur moyen de l'exécuter dans toutes les administrations de la Banque AlJazira en commençant par l'assemblée générale et le comité légitime, en passant par le conseil d'administration et le commandement exécutif et enfin les directeurs des groupes y compris le groupe de légitime et le reste des employés de la Banque AlJazira.

Dans le procès-verbal de la réunion du comité légitime N° (20) qui a eu lieu en 10/7/2002, durant la réunion à laquelle le président exécutif de la Banque AlJazira a invité pour afficher les mises à jour sur le processus de transformation devant le comité légitime, le président exécutif a affirmé que: "L'administration de la banque insiste à exécuter l'opération de la transformation en finance islamique et on ne recule pas cette décision".

2- L'accord et l'harmonie entre les parties intéressées:

L'un des facteurs substantiels du succès pour exécuter et compléter le plan de la transformation dans une période convenable est l'accord et l'harmonie complète entre tous les niveaux administratifs travaillants dans la Banque AlJazira soit une possession soit une administration. Tous s'efforcent de réaliser ce but par la coopération et par l'intégration pour dépasser les défis, supprimer les obstacles, traiter les problèmes et par l'organisation et l'harmonie dans la performance des rôles et l'exécution des missions dont l'opération de la transformation a besoin dans toutes ses étapes.

De même, la compréhension parfaite du comité légitime et la performance du groupe légitime en prenant en considération des circonstances et les positions des administrations de la Banque AlJazira, la progression dans le traitement des transactions et les revenus illégaux avaient une bonne influence sur l'accélération du rythme de la transformation d'une manière qui n'influence pas la performance de la banque et ne retarde pas de réaliser son but désirable après la grâce d'Allah, l'Exalté et le Très-Haut.

On cite dans le procès-verbal de la réunion du comité légitime N° (22) qui a eu lieu en 25/12/2002: "Après la présentation de la proportion de la transformation de chaque article des articles du budget de l'année 2002 par la comparaison des plans accrédité de l'opération de la transformation, le comité légitime a observé que la proportion de la transformation marche vers la proportion acceptable selon le rapport financier".

De même, on cite dans le procès-verbal de la réunion du comité légitime N° (26) qui a eu lieu en 24/12/2002: "Selon le certificat émis par l'administration de la vérification interne concernant la transformation des branches de la Banque AlJazira, le comité légitime apprécie cet effort et oriente l'administration de la Banque AlJazira vers l'achèvement de la transformation du groupe de caisse et les autres administrations".

On cite aussi dans le procès-verbal de la réunion du comité légitime N° (42) qui a eu lieu en 6/10/2006: la suggestion de la transformation de toutes les recettes -n'importe quelle sa valeur- résultantes des transactions traditionnelles illégales que les administrations de la banque ne peuvent pas les finir après cette date en compte des travaux de bien.

3- L'adéquation du volume de la Banque AlJazira:

Le volume de l'institution financière traditionnelle et l'ampleur de ses transactions et la base de ses clients sont parmi les défis qu'elle rencontre dans l'opération de la transformation en finance islamique. Si le volume de l'institution est grand et la base de ses clients est ample et variée, cela influencera visiblement la rapidité de la transformation. Parmi les grâces d'Allah, l'Exalté et le Très-Haut, que le volume de la Banque AlJazira lors de la prise de la décision de la transformation était convenable pour commencer positivement l'opération de la transformation.

Le président du comité légitime de la Banque AlJazira a indiqué cela dans le procès-verbal de la réunion du comité légitime N° (20) qui a eu lieu en 1/6/2002 en disant: "La Banque AlJazira est l'une des banques capables de se transformer, c'est parce qu'il y a une intention auprès de ses responsables pour la transformer en banque islamique. De même, son petit volume était un rôle positif dans la rapidité de sa transformation".

De même, le membre du comité légitime Dr. Mohammad Al Qari a confirmé cela dans son papier concernant ce sujet en disant: "Le volume et les activités de la banque ne sont pas grands car elle était parmi les plus petites banques en Arabie Saoudite".



2/2/3

Les Défis de la Transformation de la Banque AlJazira

L'opération de la transformation de la Banque AlJazira de la finance traditionnelle en finance islamique n'était pas facile mais elle était compliquée et longue. La banque a rencontré pendant cette période un nombre de défis, certains défis concernent les affaires intérieures de la banque et certains concernent des autres affaires extérieures des clients, des autres banques ou des lois et des systèmes et d'autres. On présente certains défis comme suit:

Le premier défi: Le plan et la prise de la décision

La formulation de la stratégie de la transformation et le fait de dresser un plan de la transformation qui prend en considération le volume de la banque et ses employés, l'environnement juridique dans lequel elle travaille, la modification des politiques et des procédures pour convenir avec la nouvelle nature du travail de la banque sont la première difficulté devant la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique. D'autre part, le défi le plus important était la décision que le conseil d'administration de la banque a prise en 1997 pour transformer la banque en finance islamique en persuadant l'importance du traitement selon des normes commerciales claires.

On ajoute à cela que la position de l'industrie de la finance islamique en ce temps-là n'encourage pas de transformer pour la rareté des alternatifs et les possibilités dans la présentation des solutions financières intégrales. Cependant la banque a commencé l'opération de la transformation jusque à ce qu'elle est arrivée à l'année 2002, c'est le temps dans lequel la banque a déclaré son aptitude à présenter les services financiers islamiques.

Après cela, la banque a accepté une stratégie qui a participé au développement des manières conformément aux prescriptions de la charia et elles remplacent les manières traditionnelles, et enfin le but s'est réalisé et la Banque AlJazira

a transformé d'une banque traditionnelle en banque qui exerce ses travaux conformément aux prescriptions et aux principes de la charia.

Le deuxième défi: L'innovation et le développement des produits de la charia

L'absence de n'importe quels produits alternatifs légitime et prêts à la commercialisation et on peut traiter par ces produits et réaliser des recettes de la banque était l'un des défis les plus difficiles qui a rencontré la Banque AlJazira au commencement de la transformation. Elle est l'un des défis substantiels. La transformation n'est pas utile sans ces produits et le problème n'est pas dans la capacité de l'innovation des nouveaux produits financiers conformément à la charia mais dans le succès de la commercialisation des produits, dans le contentement et l'acceptation des clients et la continuité de l'augmentation des demandes de ces produits.

Par conséquent, il était nécessaire dans l'opération de la transformation de fonder une administration dans la banque qui s'intéresse au développement des produits et leur commercialisation pour les clients afin qu'ils soient acceptables et ils conviennent avec leurs souhaits et leurs désirs car la plupart des clients hésitent dans le traitement avec les institutions financières ou ils ne connaissent pas les différences effectives entre les produits traditionnels et les produits islamiques. On prend en considération de nombreuses considérations, par exemple: La considération que le produit attire les clients et l'enrichir, la réponse à toutes les questions des clients, que le produit réalise les buts et les mœurs de la charia.

On peut dire que la Banque AlJazira dans la méthodologie du remplacement qu'elle a choisie pour l'opération de la transformation a recherché d'innover des nouveaux produits conformément à la charia. D'ailleurs la banque ne modifie pas seulement les produits traditionnels pour être formellement conformes à la charia mais un nombre de produits qui sont aujourd'hui une partie essentielle de la liste des produits des institutions financières islamiques sont propres à la Banque AlJazira qui considère comme une banque pionnière dans ce domaine, par exemple un nombre de produits du financement, des produits de l'investissement, des produits de la caisse islamique et des produits de l'assurance solidaire.

La Banque AlJazira s'est efforcée de développer l'estrade d'investissement pour la circulation et il possédait une part de 24% du marché malgré qu'elle était en ce temps-là parmi les plus petites banques travaillantes en Arabie Saoudite. D'autre part, il est connu qu'il n'y a pas de protection des droits de propriété intellectuelle du produit financier qui sont copié par des autres banques. Pourtant le développement du produit consomme beaucoup d'argent, de temps et d'efforts mais après la présentation du produit, la banque se surprend que les autres institutions financières aient copié la même expérience et elles ont profité dans la réalisation des recettes du produit sans faire les mêmes efforts que le premier développeur a fait pour présenter le produit.

L'opération de l'innovation et le développement des produits sont difficiles et coûtent beaucoup d'argent et ils nécessitent un effort, un temps et une pensée. Lorsque l'innovateur sait que son innovation n'a pas de protection de son imitation et de sa répétition, l'innovation et le développement retarderont, et cela influence négativement le développement et la croissance de l'industrie de la finance islamique; par conséquent, le président précédent du groupe légitime dans la Banque AlJazira Dr. Mohammad Bin Dammas Al Ghamdi a présenté dans sa réunion avec la Banque Centrale Saoudienne une suggestion de la fondation du centre indépendant pour développer les produits et le centre est fiancé par toutes les banques qui profitent des innovations du centre ce qui aura une influence importante et rapide dans la facilitation de l'un des défis les plus importants qui rencontrent l'industrie de la finance islamique, c'est l'innovation et le développement des produits.

Le troisième défi: Les ressources humaines

Ce défi comporte de nombreux angles, par exemple: l'augmentation de la conscience auprès des ressources humaines par les produits conformes aux prescriptions de la charia, la polarisation des énergies humaines qualifiées dans cette industrie et d'autre part la qualification et l'entraînement des ressources humaines travaillantes pendant l'étape de la transformation.

L'abaissement du niveau de la clarté de la vision auprès des travailleurs dans la banque traditionnelle au commencement a résulté de la pratique de son travail selon les règles et les lois de la finance traditionnelle sans imaginer une relation contractuelle entre la banque et le client que la relation du créancier

avec le débiteur, sans imaginer des contrats entre la banque et le client que les contrats traditionnels des prêts. La Banque AlJazira a réussi pendant l'opération de la transformation à dépasser ce défi à travers le soin de tous les affiliés de la banque et sa persuasion de l'adoption de la finance islamique et la recherche à la réaliser en considérant qu'elle est la responsabilité de chacun d'eux.

La méthodologie du remplacement que la Banque AlJazira a choisie dans l'opération de la transformation est mieux que la méthode de déplacement dans laquelle une équipe d'employés de la banque s'intéresse aux services financiers islamique et une autre continue à présenter les services financiers traditionnels. Alors il y a dans la même banque deux équipes qui concourent pour commercialiser leurs produits et gagner leurs clients.

L'augmentation de la conscience des travailleurs dans la Banque AlJazira de la finance islamique a duré quelque temps dans lequel beaucoup d'ateliers, de programmes de formation et de réunions éducatives ont été organisés. Parmi les programmes de formation, le cycle intitulé: *“Les Bases du Système Bancaire Islamique”* et elle est obligatoire pour tous les travailleurs dans la Banque AlJazira et même pour les directeurs exécutifs et il est nécessaire de le dépasser.

De même, un programme progressif de formation a été organisé pour ceux qui s'intéressent aux produits et leur développement et des autres cycles spécialisée pour chaque administration selon le domaine de son travail, ces cycles ont compris de nombreux domaines, par exemple: le financement bancaire des individus et le financement bancaire des sociétés. De même, il y a le programme *“Les Banquiers du Lendemain”* qui comporte des cycles intérieurs et extérieurs pour les travailleurs dans la banque, le programme *“L'entraînement des Intermédiaires”* et le programme *“La Formation Technique”* en coopération avec la société des ordinateurs (SMB).

Le quatrième défi: Les systèmes techniques et comptables

L'absence des systèmes logiciels et comptable qui sont convenables aux transactions du financement islamique est l'un des défis les plus importants que la Banque AlJazira a rencontré dans l'opération de la transformation pendant l'application et l'exploitation des produits du financement islamique. La Banque AlJazira dépendait en ce temps-là du programme technologique, du

système logiciel y compris la programmation et les procédures, tout cela dépend de la structure traditionnelle de l'exploitation qui se base sur le crédit et l'emprunt et cela ne permet pas de fournir les rapports statistiques, les informations et les données qui aident le groupe et le comité légitime à développer et contrôler les produits.

C'est pour cela, il était difficile de profiter des possibilités de ces systèmes logiciels pour appliquer les produits conformément à la charia. D'autre part, le changement des systèmes logiciels était un défi difficile et coûteux mais la banque ne suit pas la stratégie effective pour dépasser seulement ce défi mais elle lui a consacré des dépenses pendant la période de la transformation.

Par exemple, on remplace le produit du prêt personnel par le produit "Dinar" -qui a été mentionné dans sa position de l'étude- qui se base sur le produit du financement par le contrat de Murabahah. De même, des contraintes comptables ont été entrées, ont été modifiées et ont été ajoutées aux systèmes logiciels développés. D'ailleurs on met les politiques et les procédures nécessaires à la garantie de l'application du produit conformément aux décisions du comité légitime.

Le cinquième défi: L'adéquation entre actifs et passifs

L'un des défis qui ont rencontré l'opération de la transformation de la Banque AlJazira est la croissance rapide dans les passifs islamiques du budget de la banque. Les passifs islamiques sont les dépôts courants et les dépôts d'investissement que la banque reçoit selon des contrats conformes à la charia. Il est connu que les bases de l'administration bancaire se fondent sur l'adéquation entre les actifs et les passifs. D'autre part, la banque ne peut pas utiliser les passifs islamiques dans des financements traditionnels. Si la capacité de la banque de naître des actifs n'est pas suffisante à contenir la croissance rapide dans les passifs, cela conduit à apparaître le problème de l'augmentation de la liquidité. Les banques islamiques ont souffert de ce problème pendant cette étape, c'est parce que l'opération du développement des produits et la préparation des procédures surtout ce qui concerne l'administration des risques dans la naissance des actifs n'accompagnent pas le taux de croissance dans les passifs. La Banque AlJazira a souffert en ce temps-là ce qui est nommé par la liquidité excédentaire et il est connu que les chances de l'utilisation de

la liquidité excédentaire sont disponibles dans les transactions traditionnelles mais la Banque AlJazira ne peut pas les utiliser dans des financements basant sur l'intérêt et des investissements dans des valeurs traditionnelles selon les instructions du comité légitime dans la Banque AlJazira.

Le sixième défi: La différence des Ijtihads (les déductions légitimes)

L'un des défis qui a rencontré la Banque AlJazira est la différence des Ijtihads concernant les produits de la finance islamique surtout si cette différence est entre le comité légitime dans la Banque AlJazira et les comités légitimes dans les banques qui sont entièrement conformes aux prescriptions de la charia et travaillent en Arabie Saoudite.

Parmi les applications de cela: Il y a trois banques dont les comités légitimes ont permis une formule précise pour le financement en consortium des secteurs des sociétés et le comité légitime dans la Banque AlJazira ne l'accepte pas malgré que certains de ses membres soient des membres dans certains comités légitimes de ces banques. D'autre part, l'opinion du comité légitime dans la Banque AlJazira était que la décision a été prise par la majorité et la différence causait des défis pratiques qui rencontraient la progression de la banque.

Le septième défi: Le traitement avec les recettes des contrats traditionnels avant d'achever l'opération de la transformation

La manière de traiter avec les recettes interdites était parmi les défis pendant les étapes de la transformation. Ces recettes ont résulté des contrats traditionnels que la Banque AlJazira ne peut pas corriger, des erreurs dans le commencement de l'application des produits conformes aux prescriptions de la charia en raison de l'affaiblissement de la qualification comme nous l'avons dit précédemment, ou de la révision et de la vérification légitimes faites par le département de la conformité légitime qui appartient au groupe légitime.

Grâce à Allah, l'Exalté et le Très-Haut, puis grâce à l'orientation du comité légitime, la Banque AlJazira a pu dépasser ce défi avant l'achèvement de l'opération de la transformation lorsque les membres du comité légitime ont accep-

té l'Ijtihad de Fiqh concernant l'acquisition de l'argent interdit en dépendant de la parole d'Allah, l'Exalté et le Très-Haut:

{...celui, donc, qui cesse dès que lui est venue une exhortation de son Seigneur, peut conserver ce qu'il a acquis auparavant et son affaire dépend d'Allah...}⁽¹⁾

Et l'autre Ijtihad de Fiqh qui se base sur la parole d'Allah, l'Exalté et le Très-Haut:

{...Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lèserez personne, et vous ne serez point lésés.}⁽²⁾

Après la transformation, un compte indépendant a été consacré aux recettes qui ne sont pas conformes à la charia et l'éloignement de ces recettes selon l'orientation du comité légitime. Ainsi que ces recettes sont payées pour les dépenses générales selon ce que le comité légitime accepte et la banque n'en profite pas. Cela était conformément aux Ijtihads collectifs de Fiqh qui ont été émises à cet égard et selon lesquels toutes les institutions financières islamiques travaillent.



(1) Le Noble Coran, La Sourate Al-Baqarah (La Vache): 275.

(2) Le Noble Coran, La Sourate Al-Baqarah (La Vache): 279.

Chapitre

3

La Gouvernance Légitime pour la Transformation en Finance Islamique

Préface



Le processus de la transformation se caractérise par le fait qu'il a besoin de beaucoup de planification, d'innovation et de développement, et cela nécessite qu'il est réalisé par une équipe qui combine le Fiqh (la jurisprudence islamique) légitime dans les transactions financières, la connaissance et l'expérience au travail bancaire et ses produits. Pour que le processus de la transformation soit sérieux et efficace, il doit être régulé par les normes de gouvernance légitime.

Par conséquent, le travail sur la transformation de la Banque AlJazira ont nécessité la création du département des services bancaires islamiques au sein de la banque (selon ce que l'on a déjà indiqué) pour entreprendre l'élaboration de plans, le développement et l'innovation pour la transformation de la banque. Pour cela, on a député Dr. Mohammad Bin Dammas Al Ghamdi, étant antérieurement professeur au département de l'économie islamique à l'Université Islamique Imam Mohammad Bin Saud, qui a combiné avec sa spécialisation académique son expérience pratique dans la Société Bancaire d'Al Rajhi pour l'Investissement (actuellement la Banque Al Rajhi).

De plus, Dr. Mohammad Al Ghamdi a géré le processus de la transformation du point de vue légitime et il a fait la coordination à cet égard. Le processus du développement des produits était ainsi l'une des tâches les plus complexes auxquelles la gestion de la transformation a été confrontée; parce qu'il nécessite de la recherche, du développement et d'une haute expérience, en plus du fait que le développeur supportera les coûts de développement du marché, ce qui entraînera des coûts supplémentaires pour le processus de développement.



2/3/1

Le Comité Légitime⁽¹⁾

Création du comité légitime:

L'une des raisons les plus importantes du succès du processus de transformation dans la Banque AlJazira est qu'il repose sur les fondements de la gouvernance légitime, dont la plus importante est la mise en place du comité légitime qui supervise les étapes de la transformation et les produits de la banque et ses opérations. Comme son travail ne s'est pas seulement limité à la supervision, mais il a également inclus la révision et le contrôle pour garantir l'engagement de la banque aux étapes pratiques et intermédiaires pour la transformation en finance islamique.

Un comité consultatif préparatoire a été formé en 1998, composé du Dr. Abdul Sattar Bin Abdul Karim Abu Ghuddah (qu'Allah lui fasse miséricorde) et du Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari, en plus du Dr. Mohammad Bin Dammas Al Ghamdi comme rapporteur. Ainsi, on prend en considération l'expertise scientifique pour choisir Dr. Abdul Sattar Bin Abu Ghuddah et Dr. Mohammad Al Qari, puisque le premier a travaillé dans le groupe bancaire d'alBaraka, et le deuxième a travaillé à la Banque Nationale du Commerce.

Ce comité a posé le plan de transformation tout en supervisant sa mise en œuvre, jusqu'à la formation du comité légitime de la banque. Le comité consultatif a également assumé les tâches du comité légitime de la banque jusqu'à sa formation.

Ensuite, le comité légitime de la Banque AlJazira a été formé en 2000 de:

(1) Dans cette étude, le terme "**Comité Légitime**" a été utilisé conformément à ce qui a été déclaré dans "*Le cadre de la gouvernance légitime des banques locales travaillantes au Royaume d'Arabie Saoudite*" émis par la Banque Centrale Saoudienne en février de l'année 2020, et il s'appelait auparavant (le Conseil Légitime).

- 1- Son Excellence Cheikh Abdullah Bin Sulaiman Al Manea (de 2000 jusqu'à maintenant).
- 2- Son Excellence Cheikh Prof. Abdullah Bin Mohammad Al Mutlaq (de 2000 jusqu'à maintenant).
- 3- Son Éminence Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari (de 2000 jusqu'à maintenant).
- 4- Son Éminence Dr. Abdul Sattar Bin Abdul Karim Abu Ghuddah (qu'Allah lui fasse miséricorde) (de 2000 jusqu'en 2018).
- 5- Son Éminence Dr. Hamzah Bin Hussein Al Fe'ar (de 2000 jusqu'en 2014).

Son Éminence Dr. Mohammad Bin Dammas Al Ghamdi était le rapporteur du Comité (de 2000 jusqu'en 2014), puis Son Excellence Dr. Fahad Bin Ali Al Olayan (jusqu'à présent 2021).

La présentation du comité légitime:

(a) Son Excellence Cheikh Abdullah Bin Sulaiman Al Manea

Membre du conseil des supérieurs ulémas, conseiller à la cour royale, membre du Complexe Islamique International de Fiqh, membre du conseil légitime de l'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI), membre du comité légitime du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) et de la Banque Islamique de Développement, et un chef ou membre d'un certain nombre de conseils légitimes pour les institutions financières islamiques à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite.

Durée de du mandat au comité légitime de la Banque AlJazira: de 2000 jusqu'à maintenant.

Ses ouvrages principaux:

Une thèse de magistère de l'Institut supérieur de la magistrature s'intitulee: *"Al-Waraq Al-Naqdi: Tarikhuhu, Hukmuhu, Haqiqatahu"*, *"Buhuth wa Fatawa fi Al-Iqtisad Al-Islami"* en quatre parties, *"Buhuth wa Fatawa fi Ba`d Masa'il Al-Zakah"*, *"Buhuth wa Fatawa fi Al-Hajj wa Al-'Umrah"*, *"Buhuth wa Fatawa fi Ba`d Masa'il Al-Taharah wa Al-Salah"*, *"Buhuth wa Fatawa fi Ba`d Masa'il Al-Sawm"*.

(b) Son Excellence Cheikh Prof. Dr. Abdullah Bin Mohammad Al Mutlaq

Membre du conseil de supérieurs ulémas, conseiller à la cour royale, un expert de un expert du Complexe Islamique International de Fiqh, membre du conseil légitime de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques, et un chef ou membre d'un certain nombre de conseils légitime d'institutions financières islamiques à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, il a été également conféré le grade de magistère et de doctorat en Fiqh comparatif de l'Institut supérieur de la magistrature.

Durée de du mandat au comité légitime de la Banque AlJazira: de 2000 jusqu'à maintenant.

Ses ouvrages principaux:

Une thèse académique sur la vérification du livre: *"Al-Minah Al-Shafiyat fi Mufradat Al-Imam Ahmad"*, *"Fiqh Al-Sunnah Al-Muyassar"* en quatre parties, *"Abhath Fiqhiyyah Muqaranah"* un volume qui comprend un groupe de recherches tels que: *"Bay` Al-Mazad"* et *"`Aqd Al-Tawrid"*.

(c) Son Éminence Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari

Professeur d'économie islamique à l'université du Roi Abdulaziz à Djeddah et un expert du Complexe Islamique International de Fiqh, un membre du conseil légitime de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques un chef ou un membre de plusieurs conseils légitimes pour les institutions financières islamiques à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, membre des comités de rédaction de plusieurs revues pratiques et des comités académiques dans le domaine de l'économie et de la finance islamique; il a été conféré le grade de doctorat de l'université de Californie aux États-Unis d'Amérique, et depuis l'obtention de son diplôme, il s'est spécialisé à l'économie islamique.

Durée de du mandat au comité légitime de la Banque AlJazira: de 2000 jusqu'à maintenant.

Ses ouvrages principaux:

Un livre s'intitulé *"Sukuk Al-Tamwil Al-Islami"*, et un autre livre sous le

titre “*Abhath fi Al-Tamwil Al-Islami*” en quatre parties qui ont compris 115 recherches dans divers domaines liés à la finance islamique, tels que: l'économie islamique, les organes légitimes, les contrats, les fonds et la propriété, les services bancaires, les cartes de crédit, les contrats de financement, la cession de dettes, les transactions de trésorerie, les contrats de couverture, contrats de sociétés, les sukuk, les fonds d'investissement, l'assurances, les Waqfs (les dotations) et la Zakat.

(d) Son Eminence Dr. Abdul Sattar Bin Abdul Karim Abu Ghuddah (qu'Allah lui fasse miséricorde)

Membre du Complexe Islamique International de Fiqh, chercheur et expert en encyclopédie jurisprudentielle au ministère des Wqafs au Koweït, membre du conseil légitime de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques, et chef ou membre d'un certain nombre de conseils légitime des institutions financières islamiques dans tous les pays du monde.

Durée de du mandat au comité légitime de la Banque AlJazira: de 2000 jusqu'à 2018.

Ses ouvrages principaux:

Une thèse de doctorat s'intitulee: “*Al-Khiyar wa Atharuh fi Al-`Uqud*”, Un livre intitulé: “*Buhuth fi Al-Mu`amalat wa Al-Asalib Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah*” en quatorze parties, le livre: “*Al-Ajwibah Al-Shar`iyyah fi Al-Tatbiqat Al-Masrafiyyah*”.

(e) Son Éminence Dr. Hamzah Bin Hussein Al Fe'ar

Professeur d'études supérieures dans les fondements de la jurisprudence à la Faculté de Charia, l'Université Umm Al-Qura, membre du conseil consultatif, expert du Complexe Islamique International de Fiqh et un chef ou un membre d'un nombre de conseils légitimes pour les institutions financières islamiques.

Durée de du mandat au comité légitime de la Banque AlJazira: de 2000 jusqu'à 2014.

Ses ouvrages principaux:

Un groupe de recherches dans la finance islamique, à savoir: “*Al-Ahkam*

Al-Shar`iyyah li Tijarat Al-Hamish”, “Al-Azmah Al-`Alamiyyah wa Al-Mudarabah Al-Shar`iyyah Badilan `an Al-Wada`i` Al-Bankiyyah”, “Al-Bursat Al-Kharijiyyah wa Al-Hukm Al-Shar`i fi Al-Ta`amul Ma`ha”, “Al-Thagharat Al-Qanuniyyah fi Al-Azmah Al-Maliyyah Al-`Alamiyyah”, “Hukm Ishtirat Al-Tahakum fi Al-Mu`amalat Al-Maliyyah ila Qanun Wad`i”, “Hukm Al-Tijarah fi Al-Sila` Al-Dawliyyah”, “Hukm Al-Ta`amul fi As-hum Al-Sharikat Al-Mukhtalatah”, “Hukm Taghyir Qimat Al-`Umlah”, “Hukm Waqf Al-As-hum wa Al-Sukuk wa Al-Huquq Al-Ma`nawiyah”, “Ru`yah Manhajiyyah li Tatwir wa Ta`sil Al-`Amal Al-Masrafi Al-Islami”, “Sharikat Al-Ta`min Al-Ta`awuni”, “Damanat Al-Sukuk Al-Islamiyyah”, “Al-Wadi`ah Al-Masrafiyyah wa Ru`yah Fiqhiyyah”.

Réunions du comité légitime:

Le Comité se réunit périodiquement, à raison de pas à moins de 4 réunions par an, et la moyenne de ses réunions se situent entre 6 à 8 réunions par an, et les réunions du comité légitime depuis le début de la transformation jusqu'à la date de préparation de cette étude se sont élevées à environ 180 réunions. Ainsi, un sous-comité exécutif est sort de celui-ci légitime et se compose (au moment de la préparation de cette étude) de son excellence Cheikh Abdullah Bin Sulaiman Al Manea, et de son éminence Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari, pour traiter les question urgentes.

Fonctions du comité légitime:

- 1- Etudier les formules de contrats, de documents et d'applications existantes de la banque pour vérifier leur conformité avec la charia.
- 2- Examiner tous les produits mis en place par la banque; pour indiquer dans quelle mesure il se conforme aux prescriptions légitimes et aux règles de la charia, et agréer les principes de base pour la rédaction de ses contrats et ses documents.
- 3- Réviser périodiquement par le département de la conformité légitime dans le groupe légitime pour les transactions de la banque pour valider l'application correcte; et pour s'assurer qu'il est conforme aux règles de la charia, aux Fatwas et aux décisions émises par le comité.
- 4- Présenter un rapport annuel complet à l'assemblée générale montrant l'engagement de la banque aux prescriptions de la charia, à la lumière des

décisions émises, des avis et des directives qui ont été exprimés, et à travers les transactions révisées.

- 5- S'assurer l'élimination et la purification des revenus violant les prescriptions de la charia en les versant au bien commun conformément aux rapports préparés par le département de conformité à la charia du groupe légitime.
- 6- Se réunir aux clients de la banque environ deux fois par an pour répondre à leurs questions sur la transformation en finance islamique.



2/3/2

Le Groupe Légitime

Constitution du groupe légitime:

Il a été mentionné précédemment lors des étapes de la transformation que l'une des premières décisions prises par le conseil d'administration a été la création du groupe légitime; En raison de sa conviction de l'importance des fondements de la gouvernance légitime dans la mise en œuvre du processus de la transformation et de son succès, ce conseil a rendu sa décision en 1998 de commencer au noyau de la gouvernance légitime, qui consiste à construire le groupe légitime, et il s'agit d'un organe administratif qui a d'abord été créé au nom de (unité bancaire islamique) puis son nom a changé au (groupe légitime) pour devenir l'un des groupes de la banque liée directement au président exécutif, et sa fonction principale était de suivre toutes les transactions de la banque en vue d'assurer qu'elles soient mises en œuvre conformément aux prescriptions de la charia selon les Fatwas émises et aux décisions approuvées par le comité légitime.

Le groupe légitime est également le lien entre le comité légitime et la direction exécutive de la banque, et il bénéficie des droits du comité légitime lui-même, tels que l'obtention de données, d'informations et de clarifications, ainsi que l'accès à tous les règlements, les systèmes et les instructions qu'il juge nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Le groupe légitime a un impact central dans l'étape de la transformation, car son rôle ne s'est pas limité aux tâches principales qui lui ont été confiées, mais il a également essayé d'aider les autres groupes dans la banque à achever leur travail, en les développant et en les qualifiant, tels que: la formulation de contrats et de documents, et la structuration et le développement de produits islamiques aux secteurs des particuliers, des sociétés, de la trésorerie, de l'assurance et des billets d'argent, comme les instruments, les actions, les fonds, etc.

Le groupe légitime se charge également aux cours de formation et de réadaptation du personnel de la banque en matière de finance islamique.

Fonctions du groupe légitime:

- 1- Réviser toutes les transactions bancaires, les contrats, les accords, les formulaires, les documents, etc., en délivrant le nécessaire à leur égard.
- 2- Surveiller la mise en œuvre des décisions du comité légitime dans toutes les affaires internes et externes de la banque.
- 3- Mener des études et des recherches liées aux exigences du marché financier pour satisfaire au besoin de produits et de structures compatibles avec les prescriptions de la charia.
- 4- Vérifier le respect des réglementations légitimes approuvées par le comité légitime pour échapper aux montants exclus en raison d'une violation légitime et superviser leur décaissement.
- 5- Réviser légitimement des états financiers de la banque avant leur approbation par le conseil d'administration.
- 6- Présenter des rapports périodiques, trimestriels et annuels au comité légitime, y compris le degré de conformité avec les prescriptions de la charia dans les transactions qui ont lieu au cours de l'année.
- 7- Coopérer avec les différents organes de contrôle interne pour réaliser les intérêts et les objectifs de la banque.
- 8- Maintenir l'impression générale de la banque en tant que banque islamique qui s'engage à respecter les prescriptions et les principes de la charia dans toutes ses transactions et activités.

Départements du groupe légitime:

(a) Secrétariat du comité légitime

C'est le lien principal entre la banque et le comité légitime, et ses missions sont:

- 1- Préparer les réunions du comité légitime, l'ordre du jour des réunions, des rapports, des matériaux et des documents qui sont présentés lors de la réunion du comité.

- 2- Étudier les contrats liés aux travaux et aux activités de la banque pour les présenter au comité légitime.
- 3- Assister aux réunions du comité légitime.
- 4- Documenter les décisions, les recommandations et les Fatwas que le comité a attient et préparer les procès-verbaux de ces réunions.
- 5- Informer les administrations concernées des Fatwas, des recommandations et des décisions après avoir été approuvées par le comité.

(b) Département des recherches et du développement

Il s'agit d'exécuter des travaux qui ont contribué à la transformation de la banque, et au développement de plusieurs de ses produits, et ses missions sont:

- 1- Préparer les recherches et les études nécessaires pour le comité légitime.
- 2- Préparer les recherches et les études dans la finance islamique pour contribuer à la sensibilisation.
- 3- Mener des études et des recherches liées aux exigences du marché de la finance islamique, suivre le développement de l'industrie financière islamique et publier des rapports périodiques.

(c) Section de la conformité légitime

Dans certaines pratiques, il s'agit (l'audit légitime) ou (l'engagement légitime), et il a un impact central sur la gouvernance légitime; il lie entre les décisions du comité légitime et la mise en œuvre des administrations exécutives de la banque. Il entreprend les tâches suivantes:

- 1- Assurer que les départements et les sections concernés mettent en œuvre toutes les Fatwas, les décisions et les instructions émises par le comité légitime.
- 2- Présenter des rapports de conformité trimestriels au comité légitime, y compris les résultats de son examen des opérations de la banque et ses instructions pour assurer leur conformité avec les décisions du comité, et les corrections et les améliorations qui doivent être apportées, le cas échéant.
- 3- Réviser les politiques et les procédures liées aux différents groupes de la banque.
- 4- Réviser les documents publicitaires liés aux activités de la banque.

Publications du groupe légitime:

Le groupe légitime a préparé un plan de diffusion des connaissances en imprimant des livres et des recherches scientifiques qui s'intéresse aux aspects financiers, en particulier la finance islamique, puis en les offrant à des experts, des chercheurs, des institutions financières, jurisprudentielles et académiques. Le groupe légitime a publié plusieurs publications qui abordent l'étude de nombreuses transactions financières, à savoir:

- 1- *“Al-`Umlah Al-Iftradiyyah: Haqiqatuha wa Ahkamuha Al-Fiqhiyyah”*, rédigé par: Yasser Bin Abdul Rahman Al Abdul Salam (2018).
- 2- *“Al-Takyif Al-Shar`i li Al-Hisab Al-Jari wa Al-Athar Al-Mutarattibah `Alayh”* (Manifestations du quatrième forum des organes légitimes des banques islamiques tenu en 2011) Préparé par: le groupe légitime de la Banque AlJazira (2019).
- 3- *“Sukuk Al-Tamwil Al-Islamiyyah”*, écrit par: Dr. Mohammad Bin Ali Al Qari (2019).
- 4- *“Al-Ahkam Al-Fiqhiyyah li Al-Tamwil bi Ra's Al-Mal Al-Jari”*, rédigé par: Prof. Yazid Bin Abdul Rahman Al Fayyad (2020).
- 5- *“Al-Munsha'ah Dhat Al-Gharad Al-Khas”*, rédigé par: Dr. Othman Bin Zaheer Mughal (2020).



2/3/3

Le Rôle de la Gouvernance Légitime dans la Transformation

Rôle du comité légitime et du groupe légitime au processus de la transformation:

La décision de la Banque AlJazira de faire son choix stratégique de s'orienter vers la finance islamique en 1997 a été le point de départ de l'accélération de la croissance et du développement de la marche financière, législative et autres. De plus, la décision de la transformation complète de la banque en finance islamique est l'un des avantages les plus importants de cette étape puisque toutes ses transactions, tous ses produits et le travail de ses succursales se sont conformés à la charia, de sorte que les efforts de l'équipe de la transformation ont été à:

- 1- Mettre fin aux opérations qui violent la charia.
- 2- Remplacer les opérations traditionnelles par des opérations conformes à la charia.
- 3- Mettre au point de nouvelles opérations conformes à la charia.

Ces trois étapes comprenaient de nombreux détails, mais elles représentaient les fondements de base pour le succès du processus de transformation. De même, le plan stratégique de transformation de la banque a rencontré un certain nombre de difficultés, mais la préparation saine a conduit à de nombreux succès et positivités qui ont culminé plus tard dans le l'achèvement de l'ensemble du processus de transformation de la banque.

Au début de 1998, la première étape du processus de la transformation en finance islamique a commencé par l'unité des services financiers islamiques qui a eu la charge d'élaborer la stratégie et les plans nécessaires pour transformer, et aider les différentes gestions de la banque dans leur mise en œuvre. Et le

premier travail de cette étape consiste à former une équipe de transformation et la mise en place d'une gestion de la banque islamique qui supervise et gère les travaux et dirigeait la banque dans cette direction.

Cette gestion a classé les activités de la banque pour savoir ce qui est compatible avec la charia et ce qui ne l'est pas. Il est bien connu que tous les services bancaires qu'elle présente ne sont pas interdits, de même que toutes leurs activités ne sont pas usuraires, car de nombreux services sont basés sur une rémunération en échange du service, ce qui ne contredit pas, à l'origine, les prescriptions de la charia, à moins que le service est interdit, ou qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications aux documents et aux restrictions par lesquels ces services sont mis en œuvre, et de réviser et de supprimer les violations légitimes qu'ils contiennent. Cette violation est souvent formelle et n'affecte pas l'origine du produit.

Avec le processus de classification des activités, on note qu'environ 40% des activités de la banque, cette année-là, sont conformes à la charia, contre 60% classées comme activités non conformes à la charia. Cela signifie que l'étape de la transformation se concentrera sur un aspect spécifique des produits de la banque, bien qu'il s'agisse de la majorité mais elle n'est pas la totalité des transactions de la banque, ce qui facilite la réalisation du processus de la transformation.

Ensuite, l'équipe basée sur la gestion du processus de transformation a adopté les activités acceptables, et a commencé à réviser ses contrats et ses documents pour s'assurer de leur intégrité légitimes, et les a présentés au comité légitime pour approbation, pour en obtenir la vérification de l'intégrité légitime de 40% des activités de la banque.

En 1998, la banque a commencé au développement et à la révision de documents spéciaux par certains services de la finance islamique coïncidant avec la poursuite de la position des politiques et de la procédure des travaux pour chacun de ces outils. Voici les outils les plus importants qui ont été révisés, modifiés ou reformulés à nouveau pour servir les travaux de la finance islamique:

- 1- Convention de compte courant pour les particuliers et les institutions.
- 2- Convention de compte courant pour les sociétés.

- 3- Convention du fonds d'AlJazira pour les actions locales.
- 4- Convention du fonds mensuel des mensuelles.
- 5- Convention du fonds ouvert des marchandises.
- 6- Convention du fonds de la bienfaisance pour les actions internationales.
- 7- Contrats de Murabahah⁽¹⁾ dans les marchandises avec les banques et les institutions financières.
- 8- Contrats de Murabahah pour le financement du commerce international.
- 9- Financement du commerce international par le partenariat.
- 10- Lettres de garantie.
- 11- Convention des facilités de crédit.
- 12- Financement par contrats de location se terminant par la propriété.
- 13- Financement du négoce d'actions locales par les contrats de Murabahah.
- 14- Carte visa en or islamique.
- 15- Financement des contrats de services par partenariat.
- 16- Les comptes d'investissement communs.

La banque a pu, en fonction des outils développés, constituer un portefeuille islamique dont la taille à la fin de l'année financière 1998 (1.1 milliard de riyals), représentant en moyenne 20% des activités totales de la banque au domaine de la finance, de l'investissement et des services financiers. Huit instruments financiers islamiques ont été utilisés dans la constitution de ce portefeuille.

En 1999, les objectifs généraux du plan de la transformation représentent à :

- 1- Répandre le financement des sociétés selon les outils du financement familiers aux institutions financières islamiques.
- 2- Accroître la clientèle de la banque en répondant à la demande croissante de services financiers islamiques et en développant son activité de marketing.
- 3- Améliorer la position concurrentielle de la banque en améliorant son image mentale et en fournissant des services et des produits financiers innovants conformes à la charia.

(1) **Murabahah**: c'est un type de contrat de financement islamique; la banque achète pour le compte d'un client des matières premières ou des équipements et les vend à ce même client avec une marge bénéficiaire. (Le traducteur)

- 4- Se concentrer sur l'identification de la banque qui amasse entre la confidentialité et le service distinct; en adoptant l'identité (des services bancaires islamique privés).

En 2000, la banque a proposé la création d'outils islamiques alternatifs aux outils traditionnels dans le domaine du financement et de l'investissement d'une manière éclairée qui convient à l'étape de transformation que la banque traverse, comme l'utilisation de Murabahah, de Musharakah⁽¹⁾, d'Ijarah (crédit-bail) avec une promesse de vente et d'autres outils islamiques. En plus, la banque a développé des nouveaux outils de la finance islamique tels que les opérations de financement pour la négociation d'actions locales par Murabahah.

Parmi les réalisations du comité légitime au début de l'étape de transformation en 2002, c'est la création d'une stratégie de transformation comprenant la vision, les objectifs généraux, la structure fonctionnelle, les produits islamiques utilisés et développés, et les réalisations dans plusieurs domaines.

Alors que le comité légitime a cherché en plusieurs étapes à remédier aux effets restants de la finance traditionnelle, il a abordé la position de solutions et d'alternatives légitimes appliquées au secteur des sociétés, représentées par les éléments suivants:

- 1- Des Murabahahs commerciales pour financer les produits locaux.
- 2- Crédits par Murabahah pour financer les importations.
- 3- Crédits par Mucharaka pour financer les structures spéciales de crédit.
- 4- L'Ijarah financière et simple.
- 5- L'Istisna`⁽²⁾ pour financer les immobilisations.
- 6- Musharakahs et spéculation pour financer les investissements de la banque auprès des clients.
- 7- Le programme "Dinar" utilisant la titrisation pour financer les besoins de financement de trésorerie.

(1) **Musharakah**: c'est un type de contrat de financement islamique dans lequel plusieurs parties investissent dans des proportions variables et où les pertes et profits sont distribués selon les proportions de participation. (Le traducteur)

(2) **Istisna`** : c'est l'un des outils de la finance islamique, et cela signifie que la banque demande au fabricant de faire quelque chose pour un prix connu à convenir. (Le traducteur)

Il a également contribué au développement d'alternatives légitimes dans le secteur des particuliers, parmi lesquelles:

- 1- Programme "Tamam" pour financer les opérations commerciales par les actions locales.
- 2- Le programme "Dinar" pour financer par la titrisation, qui a fait un saut qualitatif dans les états financiers et séduit de nouveaux clients.
- 3- Le programme "Naqa", qui est l'alternative légitime au dépôt pour les individus.
- 4- Carte Visa islamique pour financer les achats locaux et internationaux des clients.
- 5- Établir et transférer un certain nombre de succursales bancaires pour fournir uniquement des services islamiques.

De même, il a contribué au développement d'alternatives légitimes dans le secteur de la trésorerie, parmi lesquelles:

- 1- Programme "Naqa", qui est l'alternative légitime aux dépôts pour les sociétés et les institutions.
- 2- Produit "l'agence par investissement pour les clients au marché de produits internationaux".

De plus, il a contribué au développement d'alternatives légitimes dans d'autres produits, notamment:

- 1- Sept produits d'investissement variés, dont cinq fonds ouverts.
- 2- Quatre produits principaux dans la solidarité coopérative comprennent (vingtaine) programmes avec de multiples solutions pour les sociétés et les particuliers.
- 3- Trois programmes pour financer les besoins financiers et de logement des salariés.

Le comité légitime tient à l'importance d'avoir des succursales islamiques pour la banque et considère cette priorité dans les deux villes saintes de La Mecque et de Médine, afin que toutes ses transactions soient conformes à la charia.

En effet, en 2002, la banque a pu transformer ses succursales de La Mecque, de Médine et de Buraidah en succursales entièrement islamiques, en plus

d'établir une succursale à Qatif qui dépend de la finance islamique, et selon le rapport financier présenté au comité de la charia pour la même année, le comité légitime a estimé que la banque fonctionnait dans les limites du taux acceptable, conformément aux réglementations légitimes qu'il a approuvé.

Ainsi, le comité légitime a souligné l'importance d'achever la transformation en finance islamique pour la trésorerie de la banque et pour le reste des gestions en s'appuyant sur l'attestation délivrée par la gestion du groupe d'audit interne à la fin de 2003, qui indique la transformation des succursales de la Banque AlJazira en celles-ci qui n'offrent que des produits compatibles avec la charia. Cela s'est passé en adressant la lettre du directeur général adjoint, chef du groupe des services bancaires islamiques à toutes les succursales pour accomplir la transformation complète en finance islamique.

Le comité légitime a tenu à contrôler la terminologie comptable et à utiliser des termes conformes à l'industrie de la finance islamique, tels que: (Qard, Salaf et Wadi`ah) et à faire référence à la Murabahah dans les états financiers et ses clarifications, et il a souligné la nécessité de l'engagement de la banque à adopter les terminologies légitimes conformes aux formules effectivement utilisées.

Le comité légitime a également confirmé que le comptable juridique doit préparer la base de la Zakat pour la banque conformément aux normes légitimes, calculer le montant de la Zakat dû sur l'action et le présenter au comité légitime avant son approbation.

En 2006, l'équipe de la transformation s'est engagée à achever le processus de transformation cette année, d'autant plus que la banque a réalisé la plupart des objectifs du processus de transformation, et qu'il restait quelques affaires qui n'ont pas été complétées à cause des circonstances indépendantes de la volonté de la banque. Ainsi, le groupe légitime a tenu à proposer des solutions pour achever le processus de transformation complet en finance islamique le sixième mois de la même année; Il lui reste à transformer ce qui suit:

- ◆ Obligations du développement gouvernemental, dont la valeur est de 658 millions de riyals, et rapportant à la banque un revenu mensuel d'une valeur de 2.8 millions de riyals.
- ◆ Les actions de la banque d'investissement, et le nombre d'actions restant à sa date (1,134,823) d'actions.

- ◆ Soldes auprès des banques et autres institutions financières.

Par conséquent, pour réaliser le processus de la transformation complète à l'heure, le plan a atteint pour développer des solutions temporaires dont les plus importantes sont:

- ◆ Transférer les revenus réalisés par les obligations du développement gouvernemental, estimés à 2.8 millions de riyals par mois, sur le compte des œuvres caritatives jusqu'à ce que le processus de cession de ce revenu soit accompli.
- ◆ Calculer la valeur marchande des actions de la Banque Saoudienne d'Investissement au moment où la Banque AlJazira les a acquises comme monnaie licite, toute augmentation de capital de la valeur des actions au moment de l'acquisition est considérée comme un revenu illicite qui doit être transférée sur le compte des œuvres caritatives, de même que les bénéfices distribués résultant de ces actions.
- ◆ Transférer à des œuvres caritatives tout autre revenu que l'on doute de leur validité légitime puisqu'il a été résulté de soldes auprès de banques et d'autres institutions financières.

L'approbation du comité légitimes a été délivrée sur ces propositions, en mettant l'accent sur le fait de ne pas accepter de nouveaux dépôts usuraires sous aucun prétexte, et qu'ils ne devraient pas être mélangés avec d'autres revenus bancaires avec diligence dans la recherche d'alternatives légitimes.

Dans cette étape, le coût du risque des opérations islamiques était supérieur à celui-ci des opérations traditionnelles. Cependant, la Banque AlJazira a maintenu le prix auquel elle pouvait rivaliser sur le marché et préserver la clientèle, de sorte qu'elle ne lui a imposé aucun coût supplémentaire.

Dès la fin de l'année 2006, la transformation complète en finance islamique a été réalisée et la banque a pu au cours de cette année réaliser les résultats positifs suivants:

- 1- Réviser la performance de la gestion de trésorerie et s'assurer que tout instrument qui viole les prescriptions de la charia est évité, y compris les contrats d'échanges, les contrats d'options, les contrats à terme et les ventes à terme de devises.

- 2- La banque a pu éteindre toutes les obligations du développement gouvernemental dans le portefeuille d'investissement dans le cadre de l'initiative du ministère des Finances à l'époque pour éteindre la dette publique au cours de cette période en raison de la hausse des marchés pétroliers.
- 3- Vendre l'intégralité du portefeuille du financement commune aux banques traditionnelles à des prix compétitifs au profit des banques traditionnelles.
- 4- Arrêter de laisser les clients de la banque d'effectuer toute opération d'achat ou de vente par l'intermédiaire des unités de négociation de la banque concernant les actions non conformes aux prescriptions de la charia conformément à la directive émise par le comité légitime.
- 5- Transférer tous les clients de la banque à négocier une formule de financement compatible avec les prescriptions de la charia, à l'exception d'un seul client, qui a pris la décision de transférer tous les rendements usuraires générés par son processus de financement au compte à rendements illégaux.
- 6- Arrêter complètement toutes les opérations de dépôt à court terme traditionnelles et les remplacer par des dépôts sur comptes de Murabahah fournis par la Banque Centrale Saoudienne.

Le 20 Janvier 2007, le Comité légitime de la Banque AlJazira a annoncé l'achèvement du processus de transformation de la Banque AlJazira en finance islamique, et qu'elle était devenue une institution financière islamique jouissant de toutes les caractéristiques des institutions financières islamiques, en une déclaration annoncée jointe à l'étude, en tant que document historique.

Rôle du groupe légitime après la transformation dans la continuité de la qualité légitime:

L'audit légitime à la Banque AlJazira aborde périodiquement tous les affaires de la banque pour chaque programme et reçoit des rapports statistiques mensuels pour toutes les opérations de la banque via le système automatisé conçu à cet effet, et choisit au hasard 10 % des transactions pour l'audit.

En 2008, la gestion d'audit légitime a publié 70 rapports qui traitaient de toutes les activités de la banque, où (2473) transactions sur (26033) ont été examinées, ce qui équivaut à environ 9,5% du total des opérations.

Les crédits documentaires ont été financés par la formule de titrisation dans 974 transactions, alors qu'ils étaient financés par la Murabahah dans environ 97 transactions à l'époque, et la propriété des biens immobiliers et mobiliers étaient financée par la formule de titrisation dans 75 transactions, tandis que la formule de crédit-bail était utilisée seulement dans 50 transactions.

Sur le plan législatif et réglementaire, le groupe légitime a soumis des propositions à la Banque Centrale Saoudienne au cours de l'année 2011 dans le but d'améliorer l'environnement législatif des institutions financières islamiques en facilitant le processus d'application des stratégies d'engagement légitime. Selon les règles de la structure d'engagement de la banque, des améliorations fondamentales ont été apportées au cadre du comité légitimes de la banque, et elles ont envoyé à la haute administration pour approbation.

En 2011, on a également posé une stratégie d'engagement pour le groupe légitime pour se concentrer sur le produit et les procédures et les mécanismes de travail au lieu de se concentrer uniquement sur les opérations. Le groupe s'est concentré sur la suppression des lacunes dans les procédures de travail par la recommandation et l'application d'un ensemble de contrôles préventifs et correctifs. Ainsi, des treize types de contrôles, dont la structure de performance et de comptabilité a été agréée, ont été convenues et appliquées dans le groupe par le système de tableau de bord prospectif.

Le groupe a présenté les formes d'appui les secteurs du travail et des gestions concernés à l'intérieur et à l'extérieur de la banque, et le groupe a reçu au cours de l'année 2011 un total de (97) demandes de renseignements par rapport à (70) demandes de renseignements en 2010, soit une augmentation de 38%, et il a également fourni (163) réponses et conseils à toutes les personnes concernées à l'intérieur et à l'extérieur de la banque par rapport aux (94) réponses en 2010, soit une augmentation de 73%.

Au cours de l'année 2011, cinq réunions du comité légitime se sont tenues, au cours desquelles quinze sujets ont été étudiés, et quatorze décisions ont été prises à leur égard. Les rapports d'audit légitime ont été présentés périodiquement avec un rapport envoyé au conseil d'administration y compris toutes les recommandations du comité légitime sur les rapports d'audit légitime, ainsi que les résultats financiers finaux de la banque vers l'année 2011.

Et à la fin de 2013, après l'audit du rapport annuel final préparé par le groupe légitime de la banque, lequel comprenait un examen d'audit et des procédures suivies par la banque et basées sur le prélèvements d'échantillons de chaque type de transactions, ainsi qu'après avoir étudié les états financiers pour la période se terminant à la fin de l'année, les principes utilisés et les contrats liés aux transactions, aux applications et aux produits proposés par la Banque AlJazira au cours de la même période pour donner l'avis légitime et émettre des Fatwas, des instructions et des décisions nécessaires, le comité légitime a exprimé son avis sous sa responsabilité, indiquant que les contrats et les transactions conclus par la banque au cours de la période couverte par le rapport sont en général conformes aux prescriptions de la charia. En plus, les observations reçues sur certains d'entre eux n'affectent pas fondamentalement la solidité des opérations du point de vue légitime, en incitant la gestion de la banque à les traiter et à les corriger en temps voulu.

En 2014, le groupe légitime, à travers la gestion de l'engagement légitime, a continué d'intensifier les examens et les audits des opérations de la banque, restructurant le produit "Naqa" (l'alternative aux dépôts à terme), le produit "Dinar" pour le financement personnel, et le produit "Visa" en collaboration avec la gestion des services aux particuliers. Le groupe s'est également efforcé - autant que possible - de rester à l'écart des produits et transactions financiers faisant l'objet de soupçons légitimes.

Le département de recherches du groupe légitime a également présenté un rapport spécial sur les investissements de la banque et leur compatibilité avec les prescriptions de la charia. Une recherche a été menée pour connaître l'étendue de la satisfaction des clients de la banque pour les produits de la banque et son engagement aux prescriptions de la charia dans ses transactions. De plus, le département a présenté une conception de nouveaux produits de réviser certains des produits existants.

Afin d'augmenter l'efficacité du travail et la rapidité d'exécution, le groupe s'est efforcé pour terminer les procédures d'approbation légitimes via un système automatisé avancé.

Itinéraires de qualité légitime:

Le groupe légitime a continué de se concentrer sur la qualité légitime des services et des produits de la banque afin de réaliser les aspirations de ses

clients et ses actionnaires en tant que banque islamique de premier plan, à travers trois itinéraires:

- (a) L'innovation et la rénovation dans les produits et les services de la banque en collaboration avec les différentes gestions de la banque; à condition que ces produits et ces services combinent la discipline légitime et répondent aux désirs des clients en même temps. De plus, de nombreux produits et services ont été présentés, notamment: des produits du financement immobilier et des produits de cartes de crédit.
- (b) Intensifier les examens et les audits des opérations de la banque; pour s'assurer que toutes les affaires de la banque et de ses filiales sont conformes aux prescriptions de la charia en soumettant des rapports trimestriels au conseil légitime de la banque.
- (c) S'occuper de la recherche et de la collecte d'informations ; puisque le groupe légitime se rend compte que pour maintenir la position de la banque comme distinguée dans le domaine des services financiers islamiques, on doit ainsi donner cet aspect une grande importance. Par conséquent, la gestion de recherches a poursuivi ses efforts dans la collecte d'informations et la préparation de rapports et de questionnaires sur la finance islamique, ses produits et le degré de satisfaction des clients pour leur égard.

Ces procédures ont eu un impact profond sur la société et la vision des clients de la banque. Cela a augmenté la confiance dans la banque en tant que banque entièrement conforme aux prescriptions de la charia, et a également aidé la banque à obtenir de nombreuses récompenses dans le domaine des services financiers islamiques.

Le groupe légitime de la Banque AlJazira a participé avec ses homologues aux banques locales dans le Royaume et qui sont entièrement conformes aux prescriptions de la charia, à savoir: la Banque Al Rajhi, la Banque AlJazira, la Banque Albilad et la Banque Alinma, pour l'organisation et la direction des forums légitimes des banques islamiques dans le Royaume. Ainsi, le rôle du groupe légitime de la Banque AlJazira a été d'organiser et de diriger le quatrième forum, s'intitulé: "*Al-Takyif Al-Shar`i li Al-Hisab Al-Jari wa Al-Athar Al-Mutarattibah `Alayh*" (l'adaptation légitime du compte courant et ses incidences), lequel s'est tenue le mercredi (25/4/ 1432 H- 30/ 3/ 2011)

à Riyad. Des membres du comité légitime de la Banque AlJazira, un certain nombre de membres des autres comités légitimes et un certain nombre de savants, d'experts et de chercheurs en finance islamique y ont participé dans ce forum qui a été documenté, édité et publié dans les publications de la groupe légitime de la Banque AlJazira comme indiqué précédemment.



2/3/4

Les Produits de la Finance Islamique à la Banque AlJazira

La Banque AlJazira a adopté sa stratégie distinguée d'offre et de développement de services et de produits financiers modernes conformes aux prescriptions de la charia. Son succès dans ces services et ces produits présentés pour la première fois sur le marché financier saoudien a encouragé la Banque AlJazira à développer continuellement davantage de produits et de services de la finance islamique, pour trouver plus d'opportunités d'investissement et de financement qui répondent aux aspirations de diverses couches de ses clients, tout en consacrant ses efforts à faire connaître la communauté de ces produits et à l'éduquer sur leurs méthodes de travail.

La banque a présenté à ses clients des produits financiers compatibles avec les prescriptions de la charia sur la base du principe d'éviter les intérêts en utilisant les normes internationales des rapports financiers, et ils se conforment aux politiques comptables énoncées dans ces états financiers, après leur approbation par le comité légitime de la Banque AlJazira.

La Banque AlJazira a travaillé à l'innovation d'un certain nombre de produits financiers compatibles avec les prescriptions de la charia, que ce soit dans le domaine de la mobilisation des ressources ou dans le domaine de leur fonctionnement puis de leur développement. Parmi ces produits figurent ceux mentionnés ci-dessus, avec une brève description de ceux-ci:

Produit "Naqa":

C'est un produit qui a pour but de fournir la liquidité auprès des particuliers et les sociétés par le marché des produits internationaux. Il est le produit alternatif légitime pour lier le dépôt à terme traditionnel, que ce soit pour les particuliers ou les institutions. Par ce produit, la Banque AlJazira offre aux

clients un produit d'investissement qui est compatible avec les prescriptions de la charia. Il consiste à la fourniture d'un montant spécifique au client à des fins d'investissement, et le fait de donner la Banque AlJazira une procuration pour acheter une marchandise au compte du client autant que le montant investi, et cela s'accomplit dans le marché de produits internationaux contre le prix au comptant; puis le client vend les produits à la Banque AlJazira contre un prix différé avec un terme déterminé et avec une marge bénéficiaire spécifiée convenue entre les deux parties, ce qui représente le bénéfice d'investissement pour le client.

Produit "Dinar":

C'est un produit qui a pour objectif d'apporter des liquidités aux particuliers et aux sociétés en finançant de titrisation par des produits internationaux et locaux. Ce produit représente l'alternative légitime au financement en espèces (prêt traditionnel) que ce soit pour les particuliers ou les institutions; dans lequel, la Banque AlJazira fournit aux clients un produit de financement qui est compatible avec les prescriptions de la charia, et il est basé sur la demande du client pour un montant spécifique de d'argent spécifique puisque la Banque AlJazira achète pour lui-même une marchandise du marché des produits internationaux à un prix au comptant, puis la revend au client à un prix différé pour une durée déterminée et avec une marge bénéficiaire déterminée convenue entre les deux parties, représente le profit de financement pour la Banque AlJazira.

Produit "Tamam":

C'est un produit qui vise à acheter des actions et à les vendre aux clients par la Murabahah, et ce produit représente l'alternative légitime à l'achat sur marge bénéficiaire (Margin), dans lequel la banque traditionnelle accorde un prêt au client qui inclut une partie de la valeur du portefeuille du client avec la condition de l'hypothéquer et de stipuler son investissement par l'intermédiaire de la banque.

Ainsi, ce produit est basé sur la vente de la Banque AlJazira au client d'actions précédemment détenues par la Banque AlJazira à la demande du client, dont la valeur est similaire à la valeur de ce que le client possède dans

son portefeuille, et les actions sont vendues à un prix différé à payer au bout d'un an seulement, en stipulant l'hypothèque de portefeuille. Si sa valeur diminue d'un certain pourcentage du montant du financement (et non de la valeur totale du portefeuille), alors le client en sera alerté. Si la diminution se continue, la Banque AlJazira vend du portefeuille ce qui sert à rembourser sa dette avec une procuration préalable du client. Il s'agissait du produit le plus important lancé par la Banque AlJazira dans l'étape d'achèvement de la transformation, et il a contribué à soutenir l'expérience.

Produit “La procuration d’investissement pour les clients du marché des marchandises internationales”:

Par ce produit, le client soumet un montant déterminé à des fins d'investissement, le client donne une procuration ensuite à la Banque AlJazira pour acheter une marchandise au nom du client autant que le montant investi, auprès d'un tiers sur le marché de produits internationaux à un prix au comptant. Ensuite, le client confie à la Banque AlJazira la vente de la marchandise à une quatrième partie à un prix différé pendant une durée déterminée et avec une marge bénéficiaire déterminée convenue entre les deux parties, représentant le bénéfice d'investissement pour le client.

Programme d’assurance “Takaful”:

Ce produit vise à l'épargne et à la protection conformément à la charia, c'est l'alternative légitime du concept traditionnel d'assurance-vie, et est basé sur le modèle d'agence, qui est approuvé pour la Banque AlJazira depuis 2001. Et depuis cette époque, la Banque AlJazira est devenu un pionnier au Moyen-Orient en proposant un programme d'assurance “Takaful” basé sur le modèle de l'agence qui repose sur la collecte des cotisations des assurés dans le fonds de Takaful et leur distribution sur les comptes d'épargne des participants, et ceux-ci de don.

La Banque AlJazira gère ce fonds en contrepartie de salaires connus et de frais administratifs. Elle est tenue d'investir également les biens du fonds dans des contrats et des instruments compatibles avec les prescriptions de la charia; et les bénéfices de l'investissement sont partagés d'une manière convenue. Les montants des comptes des participants concernant l'épargne sont payés

après le décès ou après la fin du programme d'assurance, et les montants des comptes des participants concernant les dons sont versés, lorsque l'indemnité, la réassurance coopérative, les réserves ou les frais administratifs sont réalisés.

Fonds d'investissement islamiques:

Il s'agit du fonds d'Al Qawafel pour le commerce des marchandises, du fonds d'Al Taiyebat pour les actions locales, du fonds d'Al Khair pour les actions internationales, du fonds d'Al Mashareq pour les actions japonaises et du fonds d'Al Thoraiya pour les actions européennes.

Produit de la carte de crédit "Visa d'AlJazira Islamique":

C'est l'alternative légitime à la carte de crédit (credit card) traditionnelle avec crédit renouvelable, pour organiser la formule de financement de la titrisation suivant lorsque le client souhaite reporter l'échéance du paiement par carte.

Produit immobilier d'investissement:

Un produit destiné au secteur des particuliers, et il est basé sur la propriété du client à l'immobilier à des fins d'investissement, et cela se passe, quand la Banque AlJazira achète un bien loué et en le vendant au client à un prix différé, avec la cession de la Banque AlJazira pour gérer la propriété et recouvrer ses revenus. Ainsi, le client fournit un acompte approprié du prix de la propriété s'élevant à un tiers de sa valeur, puis la Banque AlJazira achève le paiement du prix de la propriété par ses revenus. Ce produit se distingue de celui-ci de financement immobilier que la source de paiement est les revenus immobiliers et non le salaire du client, et que le but du financement immobilier est le logement, contrairement au produit immobilier d'investissement.

La Banque AlJazira s'est distinguée en présentant ce produit dans la mesure où, à un moment donné, il a atteint une part de marché et une clientèle allant jusqu'à 30% du taux de croissance du secteur immobilier dans le Royaume d'Arabie Saoudite. Et cela a renforcé la présence de la banque dans la communauté du point de vue légitime et de la stabilité financière.

Produits de la trésorerie islamique:

La trésorerie de la Banque AlJazira propose un groupe de produits islamiques et de solutions compatibles avec les prescriptions de la charia pour répondre

aux besoins du client, tels que les produits liés aux marchés mondiaux et locaux des actions, les métaux, le pétrole, les devises et les solutions innovantes pour se couvrir contre les fluctuations de prix et le marché des devises qui sont compatibles avec les prescriptions de la charia afin de satisfaire les besoins des clients par une finance islamique moderne.

Produit des Sukuk (instruments) du financement islamique:

Les instruments sont l'alternative légitime aux titres traditionnels basés sur des prêts à intérêt. Les instruments représentent des actions dans un projet ou une activité spécifique. Le produit d'instruments a été confronté un certain nombre de problèmes techniques, juridiques et légitimes depuis son émission et sa diffusion en 2001, jusqu'à ce que la Banque AlJazira ait réussi en 2011 à inventer un modèle pionnier, adopté par le Ministère des Finances pour émettre des instruments du gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite. De même, la Banque AlJazira a émis les instruments suivants:

(1) Instruments de Mudarabah et de Murabahah:

Ce modèle a pu dépasser nombreux problèmes liés aux risques d'instruments et à sa notation financière. Ce produit est basé en bref sur la division du produit des instruments, qui représentent la valeur nominale en deux parties:

La première partie: Représente 51% de la valeur nominale, et le mandataire des détenteurs d'instruments conclut un contrat de Mudarabah avec l'émetteur (l'initiateur) et représente alors la majorité des actifs des instruments, ce qui justifie juridiquement la négociation de cette valeur mobilière.

La deuxième partie: Représente ce qui reste, soit 49% de la valeur nominale, dans lequel le mandataire les détenteurs d'instruments concluent un contrat de Murabahah avec l'émetteur (l'initiateur) en lui vendant des marchandises internationales à un prix à terme déterminé qui est dû, et le taux de profit est déterminé égal à la totalité de la valeur nominale de l'émission à la fin de la période, ce qui justifie la notation de crédit de ces instruments.

(2) Instruments des Normes de Bâle III:

En mai 2016, la Banque AlJazira a poursuivi son leadership sur le marché des instruments en trouvant une formule d'arrangement des créanciers

imposée par les normes de Bâle dans sa troisième version aux banques qui souhaitent émettre des instruments de la première tranche pour la classer dans le capital additionnel aux droits de propriété puisque cela lui permettrait de se développer dans le crédit. Ainsi, la Banque AlJazira a pu concilier les prescriptions légitimes et les lois bancaires qui accordaient aux détenteurs de dépôts un avancement absolu sur tous les créanciers de la banque, même si la relation contractuelle entre les déposants et les détenteurs d'instruments est du même niveau, comme dans le cas du contrat de Mudarabah qui exige l'égalité et la participation, en faisant des cotisations des détenteurs d'instruments comme une documentation des dettes de la Banque AlJazira envers les autres avec l'approbation préalable des détenteurs d'instruments, et c'est à partir de la garantie du partenaire des dettes de son partenaire en ses capitaux privés.

Le texte de la résolution du comité légitime concernant les instruments de la Banque AlJazira au paragraphe (9) était comme suit:

“Les détenteurs d'instruments ont accepté et autorisé à la Banque AlJazira à rendre les actifs d'instruments sous réserve de la documentation des dettes existantes à la Banque AlJazira envers d'autres parties (les passifs de la banque) dans le cas où les actifs de la Banque AlJazira ne suffiraient pas à faire face à ces passifs avant l'expiration du terme d'instruments, et cela n'inclut pas les droits des actionnaires.”



**Les Aspects Positifs de l'Expérience de
la Transformation de la Banque AlJazira**

Préface



L'expérience de la transformation de la Banque AlJazira de la finance traditionnelle en finance islamique est une expérience pionnière et sans précédente dans le Royaume d'Arabie Saoudite. Cette transformation a été réalisée avec des efforts personnels et une volonté sincère - si Allah le veut - de l'intérieur, lequel a conduit à l'accumulation de l'expérience des employés de la Banque AlJazira lors des étapes de transformation. Les points positifs de cette expérience unique sont nombreux, on peut les résumer comme suit:



2/4/1

L'Impact de la Transformation de la Banque AlJazira sur la Performance Financière

Il a déjà été fait mention qu'avant le début des étapes de transformation, la banque était au bord de la faillite puisque la valeur de l'action atteignait 109 rials (avant la division) et le rendement était auparavant de 30 millions de rials, puis il a atteint à la fin des étapes de transformation à la fin de 2006 à 2.5 milliards de riyals. Ainsi, la banque est devenue une puissance financière compétitive, après avoir été classée comme la plus petite banque du Royaume d'Arabie Saoudite. Avec l'avènement de la crise financière mondiale en 2008, certains aspects positifs de la transformation sont apparus, puisque le choix de la Banque AlJazira aide à s'orienter vers la finance islamique et à protéger la banque des effets de la crise financière mondiale.

Quant à 2009, elle peut être décrite comme l'année de la mise en place des bases de la croissance future et de la diversification des produits et des services de la banque, au cours de laquelle les capacités de la banque et de ses collaborateurs ont été renforcées avec les compétences et les possibilités nécessaires qui lui permettraient de faire le maximum d'opportunités prévisibles à l'avenir. Parmi les réalisations importantes qui ont été réalisées au cours de cette année, le doublement du nombre de filiales pour devenir 48, d'autre part, la Banque AlJazira a cherché, dans la même année, à obtenir le certificat ISO pour ses opérations afin de garantir la qualité des pratiques, et les services fournis par ces opérations, depuis lors, de nombreux départements des opérations ont obtenu le certificat ISO pour devenir la première banque saoudienne à l'obtenir.

La Banque AlJazira a réussi à maintenir des taux de performance et à réaliser les progrès auxquels elle aspire afin de se transformer. Au cours de l'année 2009, la banque a commencé à réduire ses dépenses d'exploitation de 8.3%, tandis que le total des actifs a augmenté à 8.9% pour enregistrer 30 milliards de riyals;

alors, le volume de la clientèle de la banque a enregistré une augmentation remarquable de 40%, et les dépôts ont également enregistré une augmentation remarquable de 22.1 milliards de riyals par rapport à leur niveau de 2008, qui était de 20.9 milliards de riyals.

Les contrats de financement nets ont augmenté en 2008 à 15.1 milliards de riyals, et en 2009 à 15.5 milliards de riyals. En plus, la banque a renforcé les capacités humaines et techniques et elle a créé les ressources nécessaires qui lui permettent d'améliorer sa préparation et son efficacité pour atteindre des réalisations qualitatives lors de la prochaine étape.

La Banque AlJazira a mis en œuvre plus d'une trentaine de projets au cours de l'année pour étendre le réseau de services bancaires des particuliers, qui sont au premier rang des priorités du programme stratégique, en plus de fournir des produits innovants, tels que l'immobilier d'investissement, qui se caractérise par la rapidité et l'efficacité, et grâce auquel la banque a pu acquérir une part distinguée du marché dans le secteur du financement immobilier comme cela est indiqué ci-dessus.

La banque a cherché à réaliser le plan stratégique (Horizons 2012) basé sur la diversification des activités et l'augmentation des produits financiers islamiques qui sont conformes aux aspirations de ses clients, afin de s'assurer que la banque devienne un groupe financier multidisciplinaire intégré.

En 2010, et avec les incidences de la crise financière que ses effets se sont reflétés sur la performance du secteur financier en général. Cependant, la Banque AlJazira a réalisé un bénéfice net qui a augmenté de 7% par rapport à 2009, atteignant 29 millions de riyals, tandis que la banque a réalisé des bénéfices nets de 10%, enregistrant plus de 33 milliards de rials.

La banque a réussi à réduire le volume des pertes au dernier trimestre de la même année à environ 90%, et elle a augmenté le revenu d'opérations d'un montant de 40% à 262 millions de riyals, et a pu augmenter le volume des investissements pour l'année 2010 d'un montant de 4,546 millions de riyals, contre 4,284 millions de riyals pour l'année 2009, enregistrant une croissance de 6%. D'autre part, le portefeuille de financement a augmenté de 21%, passant de 15,504 millions de riyals à 18,704 millions de riyals.

En avril 2017, les actionnaires de la banque, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le dixième jour de ce mois, ont convenu d'augmenter le capital de la banque de 4 milliards de riyals à 5.2 milliards de riyals en offrant des actions à droits primaires d'une valeur de 1.2 milliard de riyals.

En avril 2018, l'Organisme du Marché financière a annoncé l'approbation de la demande de la Banque AlJazira d'augmenter son capital en offrant des actions à droits primaires d'une valeur de 3 milliards de riyals afin d'augmenter son capital de (5.2) milliards de riyals à (8.2) milliards de riyals.

Le développement de la performance financière de la Banque AlJazira de 2004 à 2019

L'on trouvera ci-après un suivi du développement de la performance financière de la Banque AlJazira pendant les étapes de transformation et après la fin de la transformation et après l'étape de transformation jusqu'au moment de la préparation de cette étude, en prenant en considération que les montants mentionnés sont en milliers de riyals.

Premièrement: Développement des bénéfices de la banque

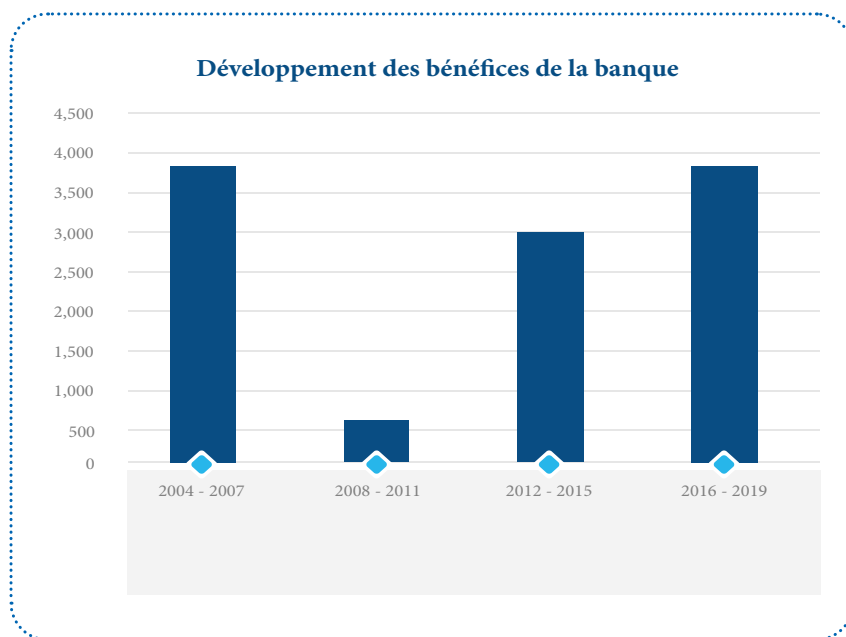
La banque a enregistré des bénéfices nets avant calcul de la Zakat et de l'impôt sur le revenu s'élevant à 1,122 millions de rials saoudiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Cela représente une augmentation de 121.7 millions de rials saoudiens, ce qui représente un taux de 12.2%, par rapport aux bénéfices réalisés par la banque pour l'année clos en 2018, qui s'élevaient à 1,000,3 millions de rials saoudiens.

Le bénéfice net après la Zakat et l'impôt sur le revenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevait à 991 millions de rials. Cela représente une augmentation de 613 millions de rials saoudiens, ce qui représente un taux de 162% des bénéfices réalisés par la banque pour l'année clos en 2018, qui s'élevaient à 378.3 millions de rials saoudiens.

Tableau 7: Comparaison entre les bénéfices de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019

| Période | Bénéfices | | | | Total |
|-----------|-----------|-----|-------|-------|-------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 2004-2007 | 187 | 874 | 1,974 | 805 | 3,840 |
| 2008-2011 | 222 | 28 | 29 | 303 | 582 |
| 2012-2015 | 500 | 651 | 572 | 1,287 | 3,010 |
| 2016-2019 | 872 | 858 | 1,000 | 1,122 | 3,852 |

Fig. 7: Schéma de développement des bénéfices de la banque



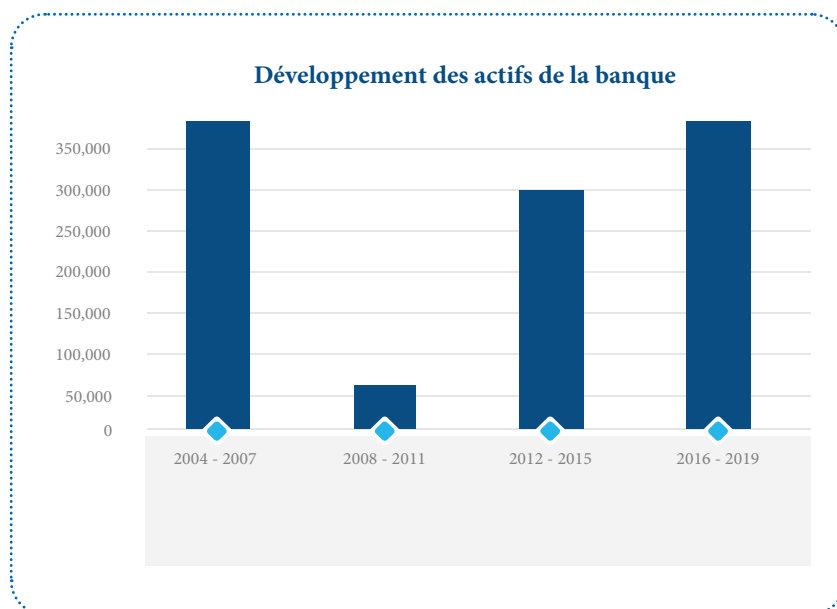
Deuxièmement: Développement des actifs de la banque

Le total des actifs s'élevait à 86.5 milliards de rials saoudiens à la fin de l'année 2019, contre 73 milliards de rials saoudiens en 2018, soit une augmentation de 18.5% par rapport à l'année précédente.

Tableau 8: Comparaison entre les actifs de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019

| Période | Actifs | | | | Total |
|-----------|--------|--------|--------|--------|---------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 2004-2007 | 10,721 | 14,168 | 15,712 | 21,563 | 62,164 |
| 2008-2011 | 27,520 | 29,977 | 33,018 | 38,898 | 129,413 |
| 2012-2015 | 50,781 | 59,976 | 66,554 | 63,264 | 240,575 |
| 2016-2019 | 66,319 | 68,287 | 73,003 | 86,544 | 294,153 |

Fig. 8: Schéma de développement des actifs de la banque



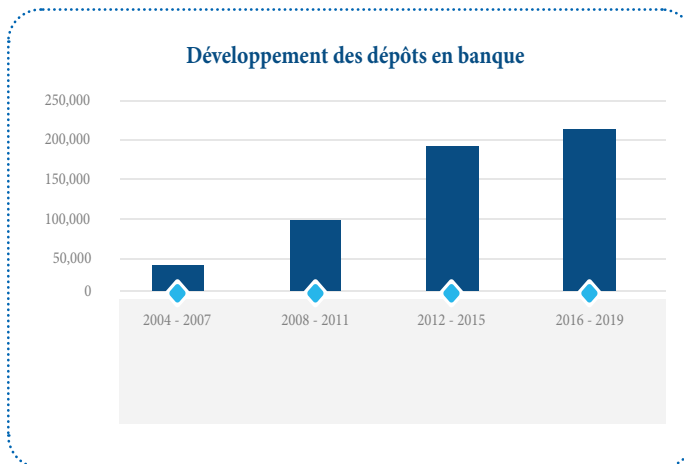
Troisièmement: Développement des dépôts bancaires

Les dépôts de la clientèle ont augmenté pour atteindre 62.7 milliards de riyals à la fin de 2019, contre 51.8 milliards de riyals saoudiens à la fin de 2018, soit une augmentation de 21%. L'augmentation des dépôts de la clientèle est principalement liée à l'augmentation des dépôts d'investissement de 26.6 % passant de 23.9 milliards de riyals saoudiens à 30.3 milliards de riyals saoudiens, et les dépôts courants de 15.9%, passant de 26.6 milliards de riyals saoudiens à 30.8 milliards de riyals saoudiens.

Tableau 9: Comparaison entre les dépôts de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019

| Période | Dépôts | | | | Total |
|-----------|--------|--------|--------|--------|---------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 2004-2007 | 8,141 | 10,816 | 10,917 | 15,647 | 45,521 |
| 2008-2011 | 20,900 | 22,143 | 27,345 | 31,159 | 101,547 |
| 2012-2015 | 40,675 | 48,083 | 54,569 | 49,674 | 193,001 |
| 2016-2019 | 51,602 | 50,278 | 51,804 | 62,696 | 216,380 |

Fig. 9: Schéma de développement des dépôts en banque



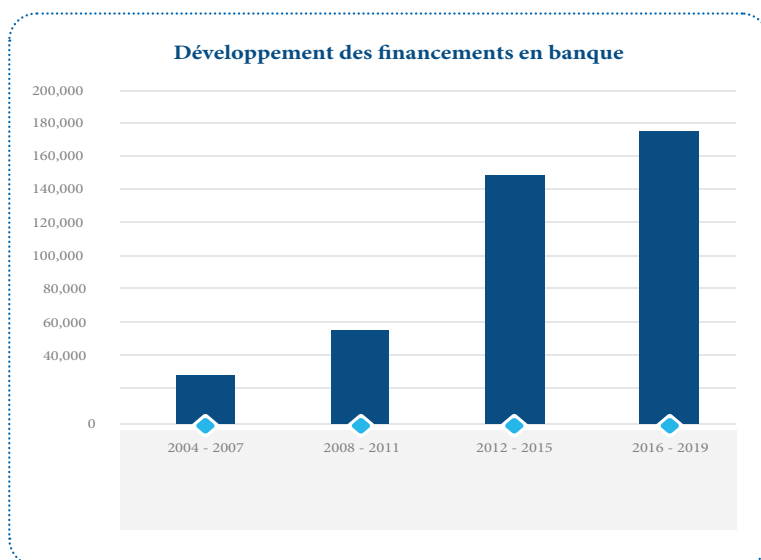
Quatrièmement: Développement du financement de la banque

Les financements nets s'élevaient à 49 milliards de rials saoudiens à la fin 2019, soit une augmentation de 21.4% par rapport aux 40.9 milliards de rials saoudiens en 2018. La Banque AlJazira a continué à diversifier son portefeuille de financements dans divers secteurs et elle a travaillé à l'élargissement de sa clientèle.

Tableau 10: Comparaison entre les financements de la Banque AlJazira au cours de la période 2004 à 2019

| Période | Financements | | | | Total |
|-----------|--------------|--------|--------|--------|---------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 2004-2007 | 5,186 | 6,910 | 6,271 | 9,879 | 28,246 |
| 2008-2011 | 15,131 | 15,504 | 18,704 | 23,307 | 72,646 |
| 2012-2015 | 29,897 | 34,995 | 41,245 | 41,863 | 148,000 |
| 2016-2019 | 42,099 | 39,790 | 40,897 | 49,660 | 172,446 |

Fig. 10: Schéma de développement des financements en banque



Cinquièmement: Indicateurs de croissance

| Indicateurs | Bénéfices | Actifs | Dépôts | Financements |
|----------------------------------------------|-----------|--------|--------|--------------|
| Taux de croissance pour la première période | -84% | 108% | 123% | 157% |
| Taux de croissance pour la deuxième période | 417% | 85% | 90% | 103% |
| Taux de croissance pour la troisième période | 28% | 22% | 12% | 16% |

À la fin du premier trimestre de l'année 2020, coïncidant avec la propagation du coronavirus (COVID-19) qui a balayé le monde, le cas de la Banque AlJazira était comme toutes les banques, les systèmes financiers et autres puisqu'elle a connu une baisse de ses bénéfices à 347.4 millions de riyals à la fin du premier semestre de 2020, soit 29% par rapport aux bénéfices de 486.8 millions de riyals réalisés au cours de la même période en 2019, comme le montre le tableau suivant:

Tableau 11: Comparaison des bénéfices du premier semestre de l'année 2020 avec la période similaire précédente

| Point | 6 Mois (2019) | 6 Mois (2020) | Changement % |
|---------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Le revenu net des commissions privées | 991,37 | 1,141,80 | 15.2% |
| Revenu d'opérations | 1,410,23 | 1,558,32 | 10.5% |
| Revenu net | 486,83 | 347,38 | -28.6% |
| Moyenne de nombres d'actions | 820 | 820 | - |
| Bénéfices d'actions (Riyal) | 0,59 | 0,42 | -28.6% |

Ainsi, la banque a mentionné que la raison de la diminution des bénéfices est due à l'augmentation des frais d'opérations de 32%, qui est principalement due à l'augmentation de la provision nette pour pertes sur créances, les salaires des employés et autres, et d'autres frais généraux et administratifs charges et dotations aux amortissements, compensées par une diminution des autres charges comme les dépenses locatives et immobilières; et également à cause de la baisse des honoraires nets et des commissions bancaires et des bénéfices nettes de vente d'actifs financiers évalués au coût amorti.



2/4/2

Le Leadership et l'Innovation dans les Produits de la Finance Islamique

La Banque AlJazira ne s'est pas arrêtée à l'idée de la transformation en finance islamique, mais elle a plutôt eu un effet pionnier dans le développement du secteur de la finance islamique en cherchant à innover des produits financiers islamiques concurrents à ceux-ci traditionnels, ce qui a eu un impact sur d'autres institutions financières islamiques qui ont essayé de bénéficier de ces initiatives. En plus, cela s'est reflété positivement sur le secteur financier en général.

Ce qui suit est une présentation de certains des produits financiers islamiques que la Banque AlJazira avait un précédent en fournissant au niveau des institutions financières islamiques localement et internationalement:

(a) Produit de financement sur marge (Tamam)

La Banque AlJazira a travaillé à l'innovation d'un produit de financement compatible avec les prescriptions de la charia visant à acheter des actions et à les vendre aux clients via la Murabahah, et c'est une alternative au produit traditionnel pour l'achat d'actions sur marge (Margin) dans lequel la banque traditionnelle accorde au client un prêt qui comprend une partie de la valeur de son portefeuille en stipulant de l'hypothéquer et de l'investir par la banque.

Ainsi, ce produit est l'un des produits les plus importants que la Banque AlJazira a présenté dans la phase d'achèvement de la transformation, et il a contribué à soutenir l'expérience.

Description du produit:

Ce produit est basé sur le fait que la Banque AlJazira vend au client -sur sa demande- des actions qui appartiennent auparavant à la banque puisque leur

valeur est similaire à celle de ce que le client possède dans son portefeuille. Et ces actions sont vendues à un prix différé à payer au bout d'un an seulement, à condition d'hypothéquer le portefeuille. Si sa valeur diminue d'un certain pourcentage du montant du financement (et non de la valeur totale du portefeuille) elle en alerte le client, et si cette baisse se poursuit, la Banque AlJazira fera exécuter l'hypothèque en vendant des actions suffisantes du portefeuille pour rembourser la dette de financement, avec une autorisation préalable du client.

Avantages du produit:

Alternative légitime au produit d'achat sur marge (Margin).

Date de sortie:

La décision du comité légitime de la Banque AlJazira N° (17) a été rendue le 21/11/1420 H - le 27/2/2000.

(b) Programme d'assurance (Takaful)

Ce produit vise à l'épargne et à la protection compatible avec la charia, et c'est l'alternative légitime au concept d'assurance-vie traditionnelle, et c'est un programme basé sur le modèle d'agence approuvé par la Banque AlJazira (Société AlJazira Takaful) à partir de 2001, et depuis lors, la Banque AlJazira est devenue un pionnier dans la région du Moyen-Orient en proposant un programme d'assurance de solidarité (tontine) basé sur le modèle de l'agence.

Description du produit:

Le produit est basé sur la collecte des cotisations des assurés au fonds de solidarité et leur distribution sur les comptes de l'épargne et ceux autres de dons des participants. La Banque AlJazira gère ce fonds en contrepartie de salaires et de frais administratifs connus. Elle investit également les ressources du fonds dans des contrats et des outils compatibles avec les prescriptions de la charia. Alors, le partage des bénéfices de l'investissement est par ce dont il a convenu, et les montants des comptes d'épargne des participants sont payés en cas de décès ou de résiliation du programme d'assurance. De plus, les montants des comptes des participants pour le don sont payés lors de la

réalisation de l'indemnisation, la réassurance coopérative, les réserves ou les frais administratifs.

Avantages du produit:

- ◆ Une alternative conforme aux prescriptions de la charia à un produit traditionnel d'assurance-vie (life insurance).
- ◆ Un programme d'épargne puisqu'on développe les cotisations des assurés en les investissant dans des programmes d'épargne compatibles avec les prescriptions de la charia.

Date de sortie:

La décision du comité légitime de la Banque AlJazira n° (1) a été rendue le 06/05/1421 H - le 06/08/2000.

(c) En ce qui concerne le produit Sukuk

Les Sukuk (instruments) considèrent l'alternative légitime aux obligations traditionnelles basées sur des prêts à intérêt, et ils représentent des actions dans un projet ou une activité déterminée. Cet outil d'investissement est entré sur le marché financier islamique et s'est répandu dans les applications des institutions financières islamiques du marché du Golfe et de l'autre mondial depuis 2001. Alors, le produit Sukuk a été confronté à un certain nombre de problèmes techniques, juridiques et légitimes.

Ensuite, par leurs capacités, les institutions financières islamiques ont cherché à traiter ces problèmes. Parmi ces institutions se trouve la Banque AlJazira qui a présenté des initiatives pionnières pour traiter les problèmes du produit Sukuk, et cela peut être démontré dans:

1- Modèle des Sukuk de Mudarabah et de Murabahah

En 2011, la Banque AlJazira a réussi à créer un modèle pionnier pour traiter ces problèmes techniques, juridiques et légitimes qui ont accompagné le produit Sukuk depuis sa création. Ce modèle est devenu la norme de base et la structure approuvée pour les émissions de Sukuk dans le monde entier, car environ 90% des émissions de Sukuk dans tout le monde ont adopté ce modèle, y compris les Sukuk du gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite.

Description du produit:

Ce produit divise le produit Sukuk représentant la valeur nominale en deux parties:

- 1- La première partie:** Elle représente 51% de la valeur nominale, dans laquelle le mandataire des détenteurs de Sukuk signe un (contrat de Mudarabah) avec l'émetteur (l'initiateur), et ce contrat comprend l'utilisation de cette partie pour être un capital spéculatif à l'activité de l'exportateur.
- 2- La deuxième partie:** Elle représente ce qui reste, soit 49% de la valeur nominale, dans laquelle le mandataire des détenteurs de Sukuk signe un (contrat de Murabahah) avec l'émetteur (l'initiateur). Le contrat comprend la vente de marchandises internationales à l'exportateur à un prix à terme déterminé, qui reste redevable.

La marge bénéficiaire est déterminée en faisant en sorte que le prix total de la Murabahah (la somme correspondant au principal et le profit) soit égal à la valeur nominale de l'ensemble de l'émission.

Avantages du produit:

- ♦ La première partie (de ce modèle) qualifie ces Sukuk à la possibilité de sa négociabilité selon le critère de prédominance pour lequel la jurisprudence collective a été émise, car ces Sukuk circulants sont remplacés par des parts d'investissements réels et non par des dettes.
- ♦ La deuxième partie (des actifs de Sukuk investis dans le contrat de Murabahah) représente la protection du capital de Sukuk (la valeur nominale).
- ♦ La deuxième partie (de ce modèle) qualifie ces Sukuk d'être classé de crédit par les agences de notation financière, car il fait ce qui est égal à la valeur nominale d'une dette due par l'exportateur.

Date de sortie:

La décision du comité légitime de la Banque AlJazira n° (135) a été rendue le 10/03/1432 H - le 13/02/2011.

2- Classement des créanciers en Sukuk émis au regard des critères de Bâle III

En mai 2016, la Banque AlJazira a poursuivi son leadership sur le marché de

Sukuk en trouvant une formule d'arrangement des créanciers imposée par les normes de Bâle dans sa troisième version aux banques souhaitant émettre des Sukuk de première ou deuxième tranche à classer dans le capital additionnel en fonds propres à leur permettre d'étendre le crédit.

Ainsi, la Banque AlJazira a pu concilier les prescriptions légitimes et les lois bancaires qui donnaient aux détenteurs de dépôts le progrès absolu sur tous les créanciers de la banque, en faisant des cotisations des détenteurs de Sukuk une documentation des dettes de la Banque AlJazira envers les autres avec l'approbation préalable des détenteurs de Sukuk.

Description du produit:

La banque émet les Sukuk de Mudarabah entre elle et les détenteurs de Sukuk (comme dans la première tranche), ou émet des Sukuk de Mudarabah et Murabahah entre elle et les détenteurs des Sukuk (comme dans la deuxième tranche).

Ces émissions comprennent un ensemble de prescriptions et de conditions qui sont répétés dans d'autres émissions des Sukuk, et parmi ces conditions, ce qui a été imposé par le Comité de Bâle pour le Contrôle Bancaire (CBCB) sur les Sukuk émis par les banques dont le but est l'expansion de crédit pour réaliser des normes d'adéquation pour la banque émettrice.

Parmi ces conditions:

- 1- Les sommes dues aux détenteurs de Sukuk seront au rang d'éligibilité le plus bas (Créanciers subordonnés) dans les cotisations des déposants et créanciers prioritaires de la banque émettrice (Créanciers prioritaires), et en conséquence, dans le cas où la banque émettrice entre dans le processus de liquidation ou de faillite, les sommes dues aux détenteurs des Sukuk ne seront versées qu'après le paiement des droits des créanciers prioritaires.
- 2- Dans le cas où la Banque Centrale classe la banque émettrice comme étant dans une position non viable (Non-viable), la Banque Centrale déterminera la valeur des actifs des Sukuk et ce qui doit être déduit de ce à quoi les détenteurs des Sukuk ont droit de ces actifs, ainsi que la banque émettrice peut continuer son activité, et les détenteurs des Sukuk auront droit au reste, le cas échéant.

Les modèles de ces Sukuk ont été discutés quant à leur compatibilité avec les contrats légitimes sur lesquels ils étaient fondés.

La Banque AlJazira -représentée par le comité légitime- a inventé une formule légitime pour répondre à ce type de conditions en soumettant les actifs de ces Sukuk (et avec l'approbation des détenteurs de Sukuk dans les documents et la publication d'émissions) sous réserve de la documentation des dettes existantes sur la banque émettrice, si les actifs de l'émetteur ne peuvent faire face à ces passifs.

Avantages du produit:

- ◆ Augmenter la capacité de crédit des émetteurs de Sukuk.
- ◆ Augmenter les rendements pour les détenteurs de Sukuk de catégorie (B) en raison de l'expansion dans le marché du financement.
- ◆ Négocier ces Sukuk car il s'agit de parts d'investissements et non de dettes.

Date de sortie:

La décision du comité légitime de la Banque AlJazira N° (172) a été rendue le 06/01/1437 H - le 19/10/2015 puisque le produit est sorti en 2016.



2/4/3

La Responsabilité Sociale à la Banque AlJazira

Depuis l'achèvement de sa transformation en finance islamique, la Banque AlJazira a accompli un travail de premier plan au service de la société saoudienne à travers des programmes de responsabilité sociale, convaincu de ses responsabilités envers la société, et la nécessité de bien mener le travail humanitaire confié aux institutions financières pour élever le niveau de l'individu et des institutions de la communauté.

La banque a mis en œuvre cette orientation à travers la création du groupe de la responsabilité sociale, qui a été chargé de la mise en œuvre de nombreux projets et activités destinés aux membres de la société saoudienne et de ses institutions dans les domaines du développement, humanitaire, culturel, social et national dans tout le Royaume d'Arabie Saoudite.

Objectifs de la Banque AlJazira dans la responsabilité sociale

La Banque AlJazira cherche à réaliser un certain nombre d'objectifs par la responsabilité sociale qui sont comme suit:

- 1- Mettre en œuvre les activités principales de la banque de manière responsable en plaçant les membres de la communauté dans ses priorités.
- 2- Maximiser la durabilité et la valeur commune avec les appareils intéressés au sein du système dans lequel la banque exerce ses activités.
- 3- Prendre en compte de l'impact social des services et des produits fournis par la banque.
- 4- Prévenir et minimiser les possibles effets négatifs résultant de ses activités.
- 5- Participer à des programmes de formation et de réadaptation pour hommes et femmes, dans le but de combler le fossé sur le marché du travail et de répondre à la demande de capital humain et de talents prometteurs.

- 6- Contribuer aux programmes de formation et de réadaptation pour les handicapés.
- 7- Financer des projets professionnels et des projets des familles productives dans le but de soutenir les personnes nécessiteuses des membres de la société.
- 8- Aider aux programmes d'entrepreneuriat communautaire et aux un pépinière d'entreprises, et renforcer les capacités du secteur à but non lucratif.
- 9- Participer aux programmes de protection de l'environnement contre la pollution ou d'autres dommages environnementaux.
- 10- Encourager les comportements moraux positifs et mettre en œuvre des initiatives caritatives et volontaires.
- 11- Soutenir les activités nationales et arabes liées à la responsabilité sociale et à la finance islamique.
- 12- Renforcer les principes de solidarité et d'assistance fournie aux salariés de la banque dans un cadre caritatif (fraternité).

Le programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira”

À la fin de 2006, la Banque AlJazira a lancé le programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira”, pour lequel 100 millions de riyals ont été alloués pour être mis en œuvre par étapes, afin de soutenir des initiatives et de parrainer de grands programmes destinés au développement de la communauté sur la base des principes légitimes, et en coopération avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui ont des contributions dans le domaine du travail caritatif et communautaire.

Le programme a pris en considération les trois aspects définis par (Le Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable), qui sont comme suit: la croissance économique, le progrès social et la protection de l'environnement.

Afin de superviser et de mettre en œuvre ce programme, le conseil d'administration a constitué un comité supérieur pour le programme qui est directement lié au conseil d'administration, et a publié un règlement exécutif, le règlement intérieur du comité supérieur du programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira” a déterminé des objectifs, parmi lesquels:

- 1- Activer et mettre en valeur le rôle de la banque au service de la communauté à travers le programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira”.
- 2- Participer activement aux programmes de responsabilité sociale au niveau du Royaume d’Arabie Saoudite.
- 3- Étendre les ponts de coopération et de communication entre la banque et les institutions et les organismes concernés par les programmes de responsabilité sociale.
- 4- Établir des partenariats qualitatifs avec les secteurs gouvernementaux, privés et à but non lucratif du Royaume d’Arabie Saoudite, ce qui contribue à mettre en évidence le rôle de la banque dans l’avancement du processus du développement durable.
- 5- Soutenir des programmes distingués pour accueillir les jeunes des deux sexes, afin de servir les générations futures et de développer leurs capacités, en mettant l’accent sur les catégories les plus démunies tels que les orphelins, les pauvres et les handicapés.
- 6- Fournir le soutien financier aux familles productives; les jeunes femmes reçoivent une formation en stylisme, couture, cosmétique, broderie, etc. afin d’améliorer leur niveau de vie.

Le programme a été approuvé par l’assemblée générale de la Banque AlJazira, et le conseil d’administration de la banque supervise les activités du programme par l’intermédiaire d’un comité émanant du conseil d’administration dont le nom est: le comité supérieur du programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira”.

La Banque AlJazira a mis en œuvre ces programmes en coopération avec les parties prenantes impliquées dans les travaux de développement, avec un engagement à mettre en œuvre le programme “Khair Aljazira le Ahl Aljazira” avec les réglementations et les instructions émises par la Banque Centrale Saoudienne en ce qui concerne de la responsabilité sociale, et voici un bref aperçu des programmes de responsabilité sociale de la Banque AlJazira:

Premièrement: Le programme d’ “Adaptation et de Formation” (Tamkeen)

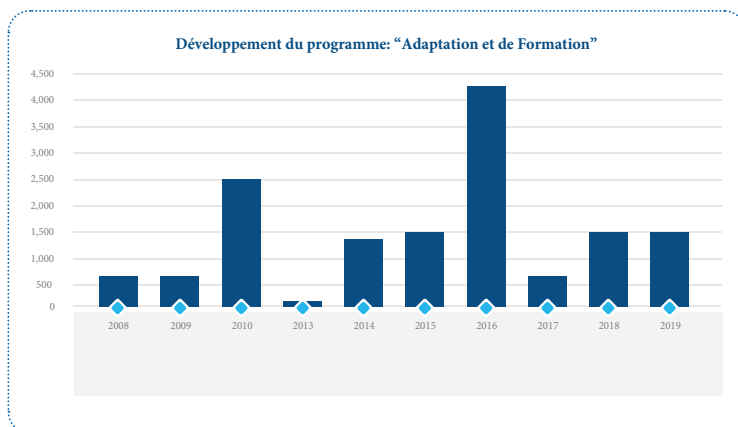
En vue de préparer les jeunes hommes et les jeunes filles au marché du travail, et en se concentrant sur la réadaptation professionnelle et cognitive

d'une large partie d'entre eux, ce programme a fourni de nombreux cours de formation qui contribuent à doter les jeunes d'outils et de compétences qui les aident à créer leur avenir et perfectionner leurs talents, en coopération avec des associations volontaires et de nombreux instituts spécialisés dans différentes régions et gouvernorats du Royaume d'Arabie Saoudite.

Tableau 12: Statistiques pour les bénéficiaires de programme d' "Adaptation et de Formation"

| L'année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2008 | 859 |
| 2009 | 836 |
| 2010 | 2,665 |
| 2013 | 161 |
| 2014 | 1,474 |
| 2015 | 1,635 |
| 2016 | 4,353 |
| 2017 | 870 |
| 2018 | 1,615 |
| 2019 | 1,669 |

Fig. 11: Développement du programme d’ “Adaptation et de Formation”



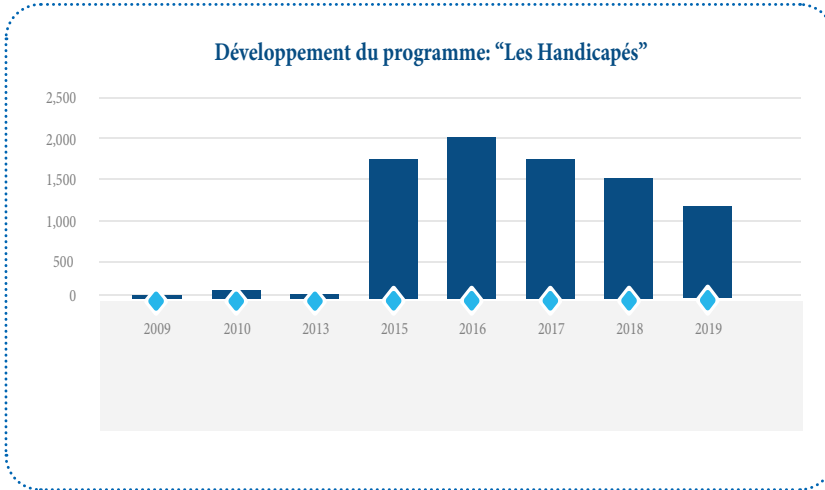
Deuxièmement: Le programme pour “Les Handicapés”

La souffrance des handicapés est liée aux aspects familiaux, sanitaires et économiques. Par conséquent, le programme a consisté à traiter cette souffrance et ses divers aspects en partenariat avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans les domaines du handicap, et en coopération avec des associations de santé et des centres spécialisés.

Tableau 13: Statistiques pour les bénéficiaires de programme pour “Les Handicapés”

| L'année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2009 | 74 |
| 2010 | 130 |
| 2013 | 71 |
| 2015 | 1,724 |
| 2016 | 2,040 |
| 2017 | 1,341 |
| 2018 | 1,548 |
| 2019 | 1,255 |

Fig. 12: Développement du programme pour “Les Handicapés”



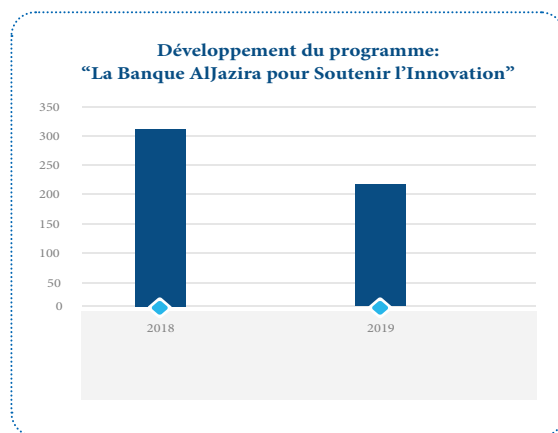
Troisièmement: Le programme de “La Banque AlJazira pour Soutenir l’Innovation” (Mobtakeroun)

L’innovation et les compétences entrepreneuriales représentent une base importante pour progresser vers la réalisation des objectifs de la Vision 2030. Par conséquent, la banque a cherché à qualifier les jeunes et les filles du pays pour posséder ces compétences et les former à travers un programme qualitatif qui représente un pépinière d’entreprises pour les entrepreneurs et leurs projets innovants dans divers domaines économiques, industriels et techniques sous l’appellation (Mobtakeroun).

Tableau 14: Statistiques pour les bénéficiaires de programme d’ “La Banque AlJazira pour Soutenir l’Innovation”

| L’année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2018 | 345 |
| 2019 | 254 |

Fig. 13: Développement du programme de “La Banque AlJazira pour Soutenir l’Innovation”



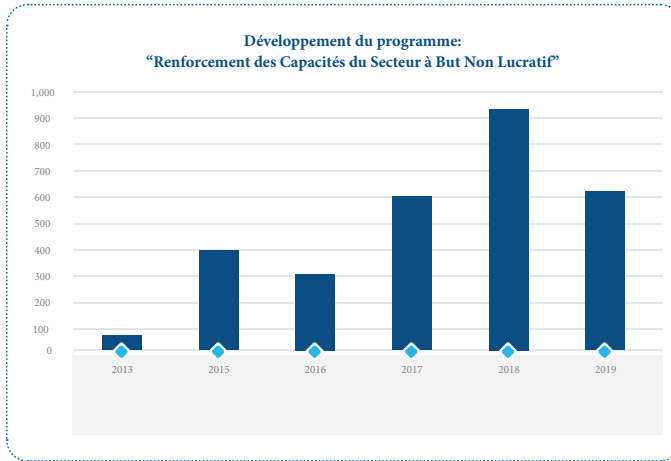
Quatrièmement: Le programme de “Renforcement des Capacités du Secteur à But Non Lucratif”

La banque assume l’importance de développer le travail social dans le Royaume d’Arabie Saoudite puisqu’elle représente alors le pouvoir exécutif qui effectue le travail sur le terrain. Par conséquent, elle s’intéressait à former des leaders dans des institutions à but non lucratif, caritatives, sociales et des équipes volontaires, en développant les compétences de leadership et celles-ci administratives; en introduisant aussi les dernières méthodes de gestion du travail caritatif et les moyens de les activer.

Tableau 15: Statistiques pour les bénéficiaires du programme de “Renforcement des Capacités du Secteur à But Non Lucratif”

| L’année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2013 | 78 |
| 2015 | 420 |
| 2016 | 255 |
| 2017 | 658 |
| 2018 | 990 |
| 2019 | 670 |

Fig. 14: Développement du programme de “Renforcement des Capacités du Secteur à But Non Lucratif”



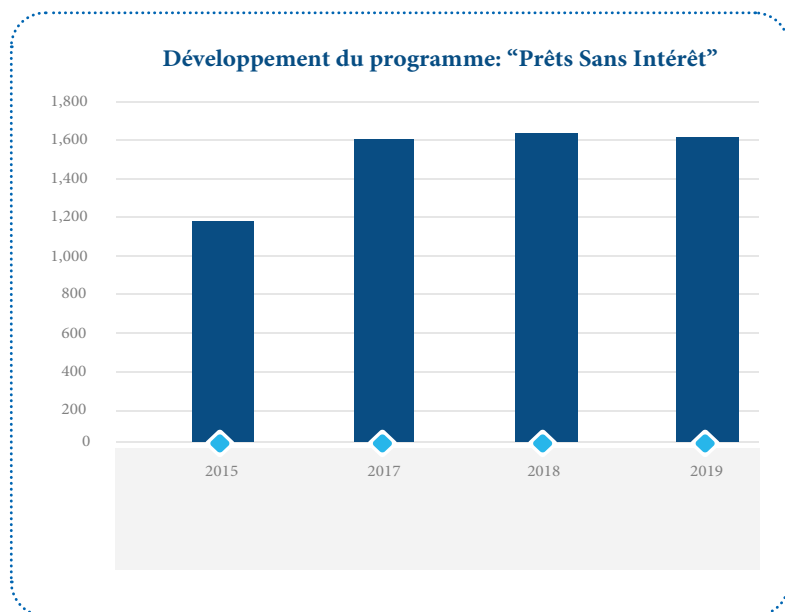
Cinquièmement: Le programme des “Prêts Sans Intérêt”

Les prêts sans intérêt sont considérés comme l’un des traitements efficaces pour réduire le problème de la pauvreté en passant des solutions de protection aux solutions de développement à la racine du problème. La banque a donc constitué un portefeuille de prêts à cet effet, à travers lequel elle a signé une bonne convention de prêt sans intérêt avec des associations caritatives et des comités de développement social répartis dans les régions et les gouvernorats du Royaume dans le but de prêter des jeunes hommes et des jeunes filles et de financer le capital de leurs petits projets, à condition qu’ils soient remboursés en versements confortables et sans aucun profit ni intérêt.

Tableau 16: Statistiques pour les bénéficiaires de programme des “Prêts Sans Intérêt”

| L'année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2015 | 1,260 |
| 2017 | 1,710 |
| 2018 | 1,769 |
| 2019 | 1,710 |

Fig. 15: Développement du programme de “Prêts Sans Intérêt”



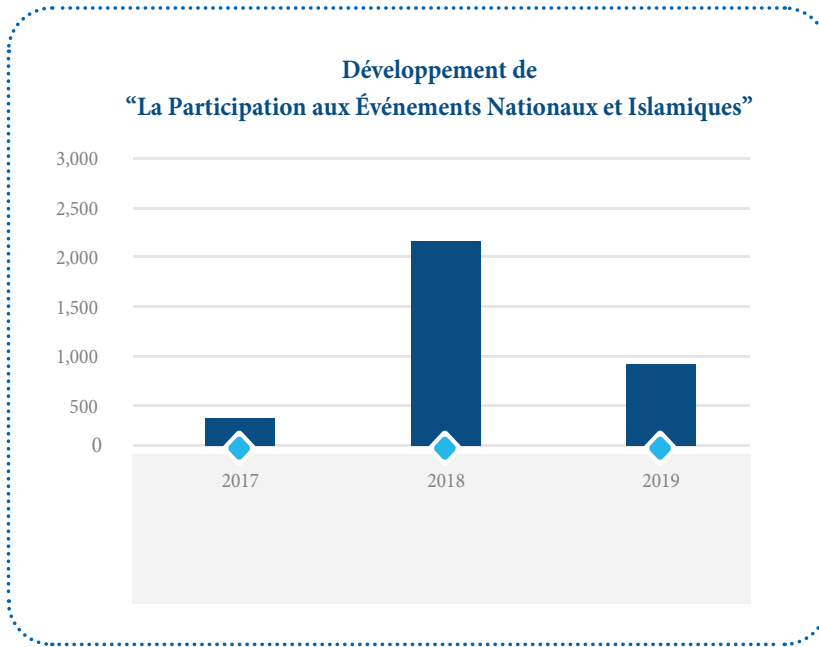
Sixièmement: “La Participation aux Événements Nationaux et Islamiques”

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la banque participe à des occasions nationales et à des campagnes humanitaires en réponse à l’appel des sages dirigeants du Royaume d’Arabie Saoudite, que ce soit pour les secours ou pour faire face aux catastrophes naturelles, en plus de son soutien aux études et aux recherches spécialisées.

Tableau 17: Statistiques des bénéficiaires de “La Participation aux Événements Nationaux et Islamiques”

| L’année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2017 | 420 |
| 2018 | 2,550 |
| 2019 | 1,060 |

Fig. 16: Développement de “La Participation aux Événements Nationaux et Islamiques”



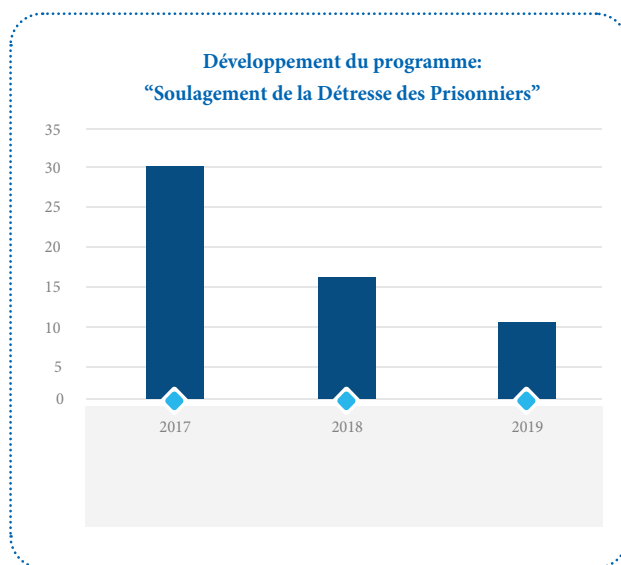
Septièmement: Le programme du “Soulagement de la Détresse des Prisonniers” (Tafreej)

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la banque participe à soulager la détresse des détenus insolubles qui ne sont pas en mesure de payer les droits financiers dûs.

Tableau 18: Statistiques pour les bénéficiaires du programme du “Soulagement de la Détresse des Prisonniers”

| L'année | Nombres des Bénéficiaires |
|---------|---------------------------|
| 2017 | 32 |
| 2018 | 19 |
| 2019 | 13 |

Fig. 17: Développement du programme du “Soulagement de la Détresse des Prisonniers”



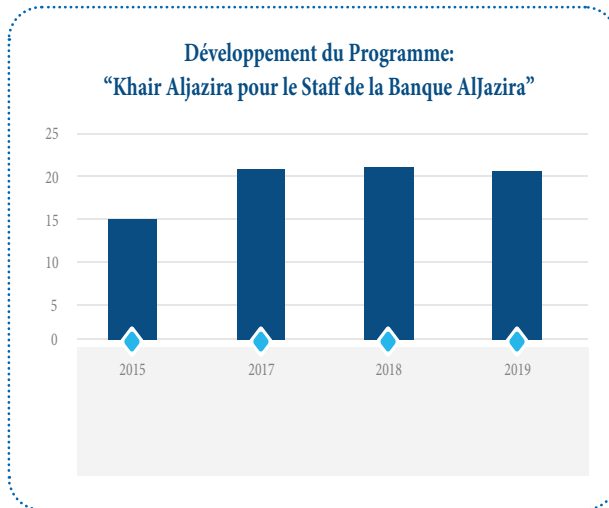
Huitièmement: Le programme “Khair Aljazira pour le Staff de la Banque AlJazira” (Ikhaa)

Afin de présenter les services aux employés de la banque et de partager une partie des charges auxquelles ils sont confrontés, le programme a pour but d'aider à répondre aux besoins matériels, sanitaires, éducatifs et autres.

Tableau 19: Statistiques pour les bénéficiaires du programme “Khair Aljazira pour le Staff de la Banque AlJazira”

| L'année | Nombre de Bénéficiaires |
|---------|-------------------------|
| 2015 | 16 |
| 2017 | 22 |
| 2018 | 22 |
| 2019 | 22 |

Fig. 18: Développement du programme “Khair Aljazira pour le Staff de la Banque AlJazira”



La figure suivante montre un modèle des domaines d'avantages du programme dans un projet (La Responsabilité Sociale) pour l'année 2019:



2/4/4

Les Prix de la Banque AlJazira

La Banque AlJazira a remporté un certain nombre de prix locaux, régionaux et internationaux, qui représentent un cas positif de la transformation de la Banque AlJazira en finance islamique, parmi lesquels:

Prix de l'Académie Financière (2019):

En 2019, la Banque AlJazira a obtenu le prix de l'Académie Financière pour sa contribution à l'amélioration et au développement des capacités et des compétences des employés du secteur financier.

Prix des Pionniers du Changement (2019):

La Banque AlJazira a remporté le prix des pionniers du changement pour le secteur privé pour l'année 2019, lors du dixième forum des entreprises et de la gestion.

Prix de la Banque Islamique la Plus Innovante (2019):

En 2019, la Banque AlJazira a obtenu le prix de la banque islamique la plus innovante du Royaume d'Arabie Saoudite, décerné par le magazine de la finance internationale (International Finance Magazine).

Prix de la Banque la Plus Innovante dans le Système Bancaire Électronique (2019):

En 2019, la Banque AlJazira a obtenu le prix de la banque la plus innovante dans le système bancaire électronique au Royaume d'Arabie Saoudite. Ce prix a été décerné par le magazine des perspectives commerciales mondiales (Global Business Outlook Magazine).

Prix d'Excellence en Travail Social (2018):

La Banque AlJazira a remporté le prix de la princesse Seetah Bint Abdul

Aziz pour l'excellence en travail social (dans le domaine de la réussite nationale) lors de sa cinquième session en 2018.

Prix de la Meilleure Banque Bumérique Islamique (2018):

En 2018, la Banque AlJazira a obtenu le prix de la critique pour la meilleure banque numérique islamique, décerné par (Cambridge IF Analytica).

Prix de la Meilleure Banque dans le Domaine de l'Innovation Bancaire Islamique pour les Particuliers (2018):

La Banque AlJazira a remporté le prix du meilleur choix des critiques en tant que meilleure banque dans l'innovation bancaire pour les services bancaires islamiques pour les particuliers pour l'année 2018, décerné par (Cambridge IF Analytica).

Prix du Meilleur Programme de Responsabilité Sociale (2017):

La Banque AlJazira a obtenu le prix (le meilleur programme de responsabilité sociale du Royaume pour l'année 2017) nominé par le groupe financier mondial CPI spécialisé dans les affaires financières et économiques.

Prix du Meilleur Système Bancaire Islamique pour les Particuliers (2017):

En 2017, la Banque AlJazira a obtenu le prix de (le meilleur système bancaire islamique pour les particuliers) décerné par (Cambridge IF Analytica).

Prix de la Meilleure Banque dans le Système Bancaire Islamique pour les Particuliers (2015)

La Banque AlJazira a obtenu le prix de la meilleure banque du système bancaire islamique pour les particuliers au Royaume d'Arabie saoudite en 2015. Le prix a été décerné par (Cambridge IF Analytica) qui est une institution spécialisée dans le développement et l'utilisation d'outils efficaces pour évaluer les données commerciales, évaluer les indicateurs macroéconomiques, comprendre les tendances du marché, identifier les postes de direction et pour développer la marque associée. Tout cela a pour objectif de développer mondialement l'industrie des services financiers.

Prix de l'Institution Idéale pour Soutenir le Travail Social et de Développement (2013):

La Banque AlJazira a obtenu le prix de l'institution idéale pour soutenir le travail social et de développement à Bahreïn pour l'année 2013, pour ses efforts continus et ses programmes distingués dans le domaine de la responsabilité sociale et du travail de développement.

Prix de la Meilleure Banque Islamique (2013):

La Banque AlJazira a remporté le prix de la meilleure banque conforme aux prescriptions de la charia du Royaume d'Arabie Saoudite en 2013. Il a été décerné par les finances mondiales (World Finance), le magazine international spécialisé dans les marchés bancaires et financiers, qui publie une analyse complète annuelle des meilleures banques et des institutions financières du monde entier.

Prix du Financement de Projets (2011, 2010 et 2007):

La Banque AlJazira a obtenu trois prix en trois années différentes, 2007, 2010 et 2011, décerné par le magazine (Euromoney pour le Financement de Projets). L'une des initiatives représente dans sa participation comme principal organisateur dans l'organisation de financements conformes aux prescriptions de la charia de la société SATORP; c'est une coentreprise entre les raffineries et la pétrochimie sponsorisée par les sociétés Aramco saoudien (Saudi Aramco) et Total SA. Elle a obtenu le deuxième prix pour sa participation au financement de la première mine intégrée verticalement dans les Pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) laquelle afflue dans le complexe d'aluminium pour le produit final. Quant au troisième, elle l'a obtenu pour sa participation à l'accord de financement du projet de bauxite et d'alumine.



**Bénéficiaire de l'Expérience de la Transformation
de la Banque AlJazira et Prévoir l'Avenir de
l'Industrie de la Finance Islamique**

2/5/1

Bénéficiaire de l'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira

Les transformations économiques mondiales ont imposé un nouveau modèle dans la vie des personnes, qui a changé leur vision concernant des nombreux aspects de la vie dans ses divers domaines et formes. En effet, les institutions financières et économiques n'ont pas été épargnées par ce changement, et le secteur financier a pris une part importante soit sur le niveau local ou régional en termes de structure de construction et d'approche de travail. Par conséquent, certaines banques s'adressent vers la fusion tandis que les autres décident à changer la méthode de travail et adopter de nouvelles méthodes.

Le but de tout ce changement: C'est le fait de remplacer le style financier actuel par des autres nouveaux qui s'accordent avec les désirs des gens, et réalisent à la fois l'intérêt des fondateurs et des actionnaires dans ces nouvelles entités.

La Banque AlJazira est fortement présente dans cette scène, de sorte que sa gestion a dépassé les risques qui pourraient survenir à la suite de sa transformation d'une institution financière traditionnelle en une institution financière islamique, après avoir tracé la voie à suivre, grâce à des expériences initiales qui ont ouvert la voie à la transformation en introduisant progressivement de nouveaux produits financiers islamiques. Elle a progressivement créé des succursales islamiques, suivant un calendrier échelonné, guidées par les expériences régionales des pays voisins du Conseil de Coopération du Golfe, alors que la Banque Nationale de Sharjah a transformé d'une banque traditionnelle en banque islamique en 2002. Son conseil d'administration a formé un comité appelé comité suprême pour la transformation, chargé d'examiner les exigences de la nouvelle phase, puis il a formé un conseil de surveillance de la fatwa et de la charia. Et enfin de compte, le nom de la banque est changé;

elle est maintenant connue sous le nom de Banque Islamique de Sharjah. L'une des banques qui a vécu cette expérience est la Banque du Moyen-Orient aux Émirats Arabes Unis, qui a été complètement transformée en 2004, et est maintenant connue sous le nom de Banque Islamique d'Émirats. De même, ce phénomène s'est également étendu au Koweït, puisque la Banque Immobilière a été transformée à la fin de 2005, et son nouveau nom est devenu la Banque Internationale du Koweït.

En avril 2019, la Banque Islamique de Dubaï a annoncé la finalisation officielle de sa fusion légale avec la Banque Nour. Ensuite, le conseil d'administration de la banque a décidé de soumettre une recommandation à l'assemblée générale pour envisager d'acquérir toutes les actions de la Banque Nour au taux de (100%), après avoir obtenu toutes les approbations nécessaires des autorités de régulation compétentes et pris les mesures légales nécessaires concernant les travaux d'évaluation conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales.

Peut-être que le dénominateur commun entre toutes ces expériences combinées est le passage du système traditionnel au système financier islamique selon un nouveau concept, pour gagner la satisfaction des clients, en plus d'obtenir une part sur le marché financier

En outre, les transformations globales en finance islamique qui ont eu lieu dans certains pays peuvent avoir contribué à la formation des convictions des fondateurs de Banque AlJazira que l'expérience fonctionnera. D'ailleurs, ces transformations ont envoyé des messages positifs de manière indirecte qui ont contribué à renforcer et à augmenter la poussée vers la transformation, en dépit de la présence de nombreux déséquilibres et des différences fondamentales entre la transformation de ces expériences, en termes d'individualisation, d'exhaustivité et de méthode de prise de décision. Cependant, la caractéristique commune entre eux - concernant la transformation - était la gradation minutieuse et la transformation équilibrée qui s'est déroulée selon des étapes étudiées et des calendriers précis comme cela s'est produit dans certains systèmes financiers.

De nombreuses études ont confirmé que le processus de transformation s'est déroulé facilement, car l'argent n'est pas sorti de l'État, le volume des dépôts n'a

pas diminué et l'activité financière n'a pas subi de baisse, mais au contraire, les traitements des gens avec les banques ont considérablement augmenté.

Sans aucun doute, le phénomène de la transformation de Banque AlJazira en finance islamique mérite d'être étudié et analysé, car il a créé une image positive de la banque islamique, sa méthode de travail, sa capacité et sa fermeté face à la concurrence des banques locales et celles régionales, et sa capacité d'accéder aux marchés financiers, et de bénéficier de cette expérience, de la documenter et de la transmettre au monde.

L'un des avantages les plus importants de l'expérience de Banque AlJazira est peut-être la faisabilité et l'efficacité de l'approche progressive dans la transformation en finance islamique. De même, il est connu que la progressivité est l'une des caractéristiques de la charia, et nous devrions en tirer profit pour résoudre nombre de nos problèmes dans le domaine économique, social et autre.

Certes, toute nouvelle expérience doit passer par des virages serrés et de grands défis, et l'expérience de Banque AlJazira ne fait pas exception à ces expériences. En effet, elle a traversé de nombreux défis qui ont été précédemment mentionnés dans son lieu d'étude, et la banque a pu les surmonter et les dépasser avec la volonté forte et le désir sincère de la direction de la banque grâce à l'aide d'Allah.

Selon les responsables, elle s'est déroulée de manière acceptable et facile, et elle est devenue un motif pour de nombreuses banques du Royaume d'Arabie Saoudite d'entrer dans l'industrie financière islamique. Par ailleurs, les résultats financiers obtenus après la transformation ont été un facteur majeur pour rassurer les décideurs, les responsables, les organes de surveillance et de nombreuses administrations bancaires traditionnelles sur le marché local de la nouvelle expérience prometteuse.

Les bénéficiaires de la Banque AlJazira ont augmenté, ses dépôts ont doublé, les capitaux propres ont augmenté et la banque s'est développée en créant de nouvelles succursales et guichets islamiques dans diverses villes du Royaume, en réponse aux besoins d'un large segment de clients dans société saoudienne

Le processus de transformation a également représenté un saut quantique, puisque toutes les succursales de la banque, qui sont au nombre de

17, ont complètement été transformées en finance islamique en 1998. Depuis son adoption de la stratégie de transformation, la banque a été en mesure de fournir des produits et services financiers modernes compatibles avec la charia à la mi-2002.

Des résultats positifs ont été obtenus grâce à l'expérience de Banque AlJazira, qui a coïncidé avec les efforts d'autres banques pour enrichir l'économie islamique, en introduisant de nouveaux termes et concepts.

Le discours dans la société saoudienne portait sur les nouveaux produits financiers issus des formules de financement ainsi que sur l'impact des comités légitimes dans le renforcement de la confiance dans le travail financier islamique par le biais des symposiums et des réunions scientifiques organisés par le comité légitime à la Banque AlJazira pour sensibiliser le public aux nouveaux produits financiers islamiques, et pour renforcer la culture de la jurisprudence des transactions financières chez les clients. L'expérience a également permis de former un groupe de jeunes saoudiens au travail de la finance islamique, et de leur fournir les sciences de la charia dans les transactions financières.

Parmi les signes distinctifs de la transformation de la Banque AlJazira, c'est sa contribution à la consolidation de nouvelles valeurs et culture pour responsabilité sociale et pour servir service la société saoudienne en aidant et assistant les nécessiteux par le programme "Khair Aljazira le Ahl Aljazira", qui a bénéficié à un large secteur de la société saoudienne. Sachant que toutes les banques du Royaume proposent ce service sous des noms différents.

Au point culminant de ses efforts dans ce domaine, la Banque AlJazira a été choisie pour devenir le meilleur fournisseur d'un programme de la responsabilité sociale dans le Royaume en 2017, par le groupe international (CPI Financial) qui est comme spécialiste dans les affaires de la finance et de l'économie.

L'un des ajouts positifs à l'expérience de la transformation de la Banque AlJazira, c'est le fait qu'elle a attiré l'attention sur l'existence d'une alternative bancaire qui va arriver au marché. Par conséquent, cette alternative devient un nouveau noyau ajouté aux efforts de la Banque Al Rajhi qui est considéré comme la première banque dans ce domain. Ainsi, on peut dire que la transformation de la Banque AlJazira a élargi la base du travail financier islamique au marché saoudien.

Dans le prolongement de ces réalisations, des résultats financiers estimés ont été atteints, en particulier au cours des cinq dernières années, car la performance financière de la banque s'est améliorée, ce qui se reflète par les chiffres tirés des rapports annuels suivants:

- ◆ Le total des actifs de la banque a augmenté de 13.5 milliards de rials saoudiens, par une proportion de 18.5% en 2019 pour atteindre de 86.5 milliards de rials saoudiens, contre 73 milliards de rials saoudiens à la fin 2018.
- ◆ Le total des actif a augmenté de 13.2 milliards de rials saoudiens à un taux de 21.4% par an pour atteindre 75 milliards de rials saoudiens en 2019, contre 61.8 milliards de rials saoudiens en 2018.
- ◆ La banque a enregistré un bénéfice net - avant de calculer la Zakat et l'impôt sur le revenu – qui a atteint de 1,122 millions de rials saoudiens en 2019, ce qui représente une augmentation de 121.7 millions de rials, avec un taux de croissance de 12.2% par rapport aux bénéfices réalisés par la banque en 2018 estimées à 1,000,3 millions de rials saoudiens.
- ◆ Le revenu net - après la Zakat et l'impôt sur le revenu pour l'année terminée le 31 décembre 2019 - est estimé à 991 millions de rials saoudiens, ce qui représente une augmentation de 613 millions de rials saoudiens, soit 162% des bénéfices réalisés par la banque en 2018, qui s'élevaient à 378.3 millions de rials saoudiens.

Selon les données susmentionnées, et les chiffres reflétés dans les rapports financiers de la banque au cours des années précédentes, et la littérature qui a parlé de l'expérience de la transformation de la Banque AlJazira et l'a décrite comme positive, on peut donc dire que cette expérience a ajouté et a contribué avec d'autres à améliorer l'image mentale des clients sur la nature de la banque islamique et de ses produits. De plus, cette expérience a envoyé des messages positifs aux décideurs, aux organes de surveillance, et à toute banque traditionnelle souhaitant transformer en travail bancaire islamique en bénéficiant de cette expérience avec tous ses détails à la lumière des connaissances disposées par la Banque AlJazira en ce qui concerne le processus de la transformation.



2/5/2

Prévoir l'Avenir de l'Industrie de la Finance Islamique

L'ère des années soixante du dernier siècle et au-delà a fait le cadre théorique de la finance islamique. Les années soixante-dix du dernier siècle ont vu le véritable lancement de cette expérience, puis le véritable test de son succès ou de son échec au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Et à la fin du dernier siècle en 2000, le succès de l'industrie de la finance islamique est apparu et elle a prouvé sa capacité à résister à la compétitivité de l'industrie de finance traditionnelle. En plus, elle a pu trouver sa voie en toute confiance. Les produits financiers islamiques se sont répandus, et la clientèle s'est élargie, ce qui a contribué à l'augmentation de ses actifs et à la croissance de ses actifs.

Ceux qui suivent la voie des institutions financières islamiques constatent clairement leur expansion à travers les continents du monde, leur reconnaissance et leur acceptation dans les réceptacles de la finance communautaire - visant à réaliser la croissance et à améliorer le bien-être des peuples - de la part des institutions financières internationales concernées à cet égard, comme la Banque Internationale, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), le Fonds Monétaire International et d'autres qui ont continué à les encourager à offrir des nouveaux produits et alternatives financiers au lieu des autres traditionnels connus. Non seulement, mais certaines de ces institutions financières ont créé des unités de recherche et d'études concernant la finance islamique dans le but de fournir des produits financiers qui peuvent rivaliser dans les marchés financiers mondiaux. Ce qui confirme ces significations, c'est le désir de nombreuses banques traditionnelles anciennes, telles que: (la Banque HSBC), et un certain nombre de banques internationales pour conclure des contrats financiers islamiques et ouvrir des fenêtres et des unités financières islamiques.

Le rapport du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) publié en 2019 indique le degré d'amélioration continue du secteur des services

financiers islamiques pour la troisième année consécutive, à partir de 2017 puisque la valeur combinée totale des grands secteurs composant la finance islamique en 2019 est estimée à 2.44 billions de dollars américains pour le deuxième quart de l'année 2019, contre 2.19 billions de dollars en 2018. Le taux de croissance annuel a atteint 11.4%, contre 9.6% entre 2017 et 2018.

Parmi les éléments qui indiquent la croissance et la promotion des institutions financières islamiques, c'est le fait que beaucoup de gouvernements et de pays ont permis aux institutions financières islamiques d'ouvrir des fenêtres et des unités islamiques au continent européen, par exemple, le Royaume-Uni a ouvert ses portes aux institutions financières islamiques, où il existe 22 banques, dont six sont des banques islamiques opérant entièrement conformément à la charia, et 16 banques traditionnelles avec des guichets islamiques. Cette expansion vient à la lumière des initiatives du gouvernement britannique en introduisant un certain nombre d'initiatives précédemment mentionné dans leur lieu de l'étude.

De nombreux pays ont imité le fait de la Grande-Bretagne, comme l'Allemagne qui a permis à la banque KT AG - à laquelle contribuent la banque turque (Kuveyt Turk) et la maison koweïtienne. du financement - de travailler dans le domaine bancaire islamique après avoir obtenu une licence complète en 2015.

Dans un autre domaine qui indique la croissance et la propagation des institutions financières islamiques à l'avenir, ce sont les initiatives éducatives adoptées par de nombreuses universités partout dans le monde pour établir des programmes d'éducation et de formation au service de cette industrie. Ces initiatives sont comme phénomène assez récent, tout comme l'industrie des services financiers islamiques elle-même, mais il s'est répandu dans de nombreux pays du monde.

Certains de ces programmes ont été consacrés à l'attribution de diplômes scientifiques aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, ce qui contribue grandement à fournir cette industrie des experts qui rehaussent le statut de l'industrie de la finance islamique par la recherche scientifique et par la participation à des séminaires et des conférences qui traitent des problèmes contemporains de cette industrie. À la lumière de ces données, il est

nécessaire que les institutions financières islamiques établissent des unités de recherche, et qu'elles cherchent à communiquer avec les chercheurs dans les centres et les instituts de recherche scientifique dans les universités et les instituts supérieurs concernés par la finance islamique pour en profiter.

Parmi les opportunités offertes qui améliorent la propagation des institutions de la finance islamique, c'est le fait de profiter des techniques modernes pour présenter leurs produits à des nombreux bénéficiaires dans le cadre que l'on appelle l'inclusion financière qui vise à fournir des services financiers de base, à créer un environnement réglementaire favorable pour eux, et à sensibiliser le public aux questions financières. Les institutions financières islamiques peuvent interagir avec les demandeurs du financement grâce à ces techniques numériques.

Malgré ce succès et une large répartition géographique, et à la lumière des changements économiques que le monde connaît et des transformations politiques, on trouve que les institutions financières islamiques se confrontent d'une part aux grands défis et à la concurrence des institutions financières traditionnelles dotées d'une longue expérience et de grandes capacités, et à leurs plates-formes d'autre part à la lumière des techniques modernes.

Par conséquent, il est devenu très important de faire face aux transformations numériques et de les appliquer comme nouvelle réalité par laquelle les institutions financières islamiques peuvent offrir ses produits et services avec une grande efficacité et une haute qualité. Par conséquent, elles peuvent renforcer sa présence et augmenter sa compétitivité dans les marchés financiers.

Il ne fait aucun doute que cette transformation technique impose une nouvelle réalité qui oblige les institutions financières à reconsidérer leur façon de travailler, et à faire face à ces changements modernes. La technologie financière (*Fintech*) est devenue un vaste champ de concurrence entre les institutions financières pour fournir leurs produits et leurs services. Ainsi, la majorité des institutions financières ont eu tendance à traiter avec leurs clients par ces techniques, car elles constituent un moyen privilégié pour les clients, et à la lumière de cela, il faut prêter attention à cet aspect.

Parmi les défis qui se sont produits récemment dans les activités financières au niveau mondial en général, et dans les secteurs financiers en particulier,

se trouve le ralentissement de l'économie mondiale dû au coronavirus (COVID-19), par conséquent, les institutions financières islamiques n'ont pas été épargnées par ce déclin, car elles font partie d'un système financier mondial affecté par les événements qui les entourent.

L'agence "S&P Global pour les classifications de Crédit" s'attend que le secteur financier islamique revienne lentement à la croissance au cours de la période 2020-2021, et l'agence a attribué ses attentes à un rapport publié au ralentissement notable des économies des principaux pays de la finance islamique en 2020 grâce aux mesures prises par de nombreux gouvernements pour contenir la pandémie de coronavirus (COVID-19), et une reprise modérée est attendue en 2021.

Parmi les défis qui ont été associés à cette expérience depuis sa création, il y a les critiques qui lui sont adressées par de nombreux savants et chercheurs en finance islamique, et même par certains des fondateurs, et que certaines de ses transactions sont fictives et entachées d'usure, et que ses produits imitent les produits traditionnels, etc. Ainsi, cela appelle recourir à des références jurisprudentielles notables, maximiser le rôle des conseils du fiqh, encourager l'Ijtihad collective et travailler avec les normes préparées par l'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit pour Institutions Financières Islamiques (OCAIFI), le Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI) et autres normes reconnues.

Cette expérience réussie contribue à la formation des convictions des propriétaires des institutions financières, et porte des messages positifs pour les organes de contrôle qui contribuent à accroître la poussée vers la transformation. Le phénomène de transformation réussie a brisé la barrière de l'hésitation parmi ceux qui souhaitent appliquer cette expérience et a entraîné un changement clair dans les concepts de la banque islamique et son approche du travail, et l'étendue de sa capacité et de sa résilience face aux concurrences. Quoiqu'il en soit, toute expérience n'est pas sans défis que l'on peut surmonter avec une forte volonté et un désir sincère après le succès d'Allah Tout-Puissant.

Le succès de l'industrie de la finance islamique est apparu, et elle a prouvé sa capacité à résister à la compétitivité de l'industrie financière traditionnelle, elle a également pu faire son chemin en toute confiance, et les produits financiers

islamiques se sont propagés, et la clientèle s'est élargie, ce qui a contribué à l'augmentation de ses actifs et à la croissance de ses actifs.

Ceux qui suivent la voie des institutions de la finance islamique constatent clairement leur expansion à travers les continents du monde et leur reconnaissance, jusqu'à ce qu'ils soient loués et encouragés par les institutions financières internationales compétentes à cet égard.

Les rapports financiers confirment le degré d'amélioration continue dans le secteur des services financiers islamiques lequel s'est reflété dans la tendance de nombreux pays à offrir des opportunités aux institutions financières islamiques de travailler pour eux, et l'émergence d'initiatives éducatives adoptées par de nombreuses universités internationales pour établir des programmes éducatifs au service de l'industrie. Avec ce succès et cette diffusion, et à la lumière des changements que le monde connaît, les institutions financières islamiques se trouveront confrontées à des grands défis et à la concurrence des institutions traditionnelles dotées d'une longue expérience et d'un grand potentiel, et de leurs autres homologues à la lumière des techniques modernes.



CONCLUSION

Conclusion de l'Étude



Premièrement: Les plus importants résultats de l'étude

- ◆ La finance islamique puise ses buts à ceux-ci de la charia dans les transactions et les procédures financières qui dépendent des cinq buts en argent, à savoir: la garde de l'argent, la netteté de l'argent, la prospérité de l'argent, la stabilité de l'argent, la justice en argent.
- ◆ La finance islamique a des bases suivantes: interdire l'usure et le Gharar (la tromperie) dans les transactions, partager les risques, le travail est une source de revenus licites.
- ◆ La finance islamique est passée par trois étapes essentielles comme suit:
 - Étape de l'enracinement de la finance islamique (de 1850 à 1950).
 - Étape de l'émergence de la finance islamique (de 1963 à 1970).
 - Étape de la diffusion de la finance islamique (de 1977 à 2020).
- ◆ Parmi les institutions les plus importantes de l'industrie financière islamique: la Banque Islamique de Développement (BID), le Conseil Général des Banques et des Institutions Financières Islamiques (CGBIFI), l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI) et le Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI).
- ◆ Parmi les plus importants produits du finance islamique: Les contrats Murabahah, Ijarah (le crédit-bail), Istisna' (l'usinage), Mudarabah (la spéculation), et Musharakah (la participation).
- ◆ Les signes de la liaison historique -entre la finance islamique et le Royaume d'Arabie Saoudite- ont évidemment apparu après que la première conférence islamique a eu lieu en 1969.
- ◆ Le Royaume d'Arabie Saoudite est l'un des participants les plus importants aux actifs de la finance islamique dans le monde.
- ◆ Le pourcentage des succursales islamiques au Royaume est (81.4%) du total

des succursales opérantes dont le nombre est 2053 à la fin de décembre 2019.

- ◆ On peut définir le terme de la transformation comme suit: “Le fait que l’institution financière traditionnelle quitte les transactions opposées à la charia en passant au travail avec les transactions conformes aux prescriptions de la charia.”
- ◆ Il y a un nombre de causes et de motifs qui ont aidé la Banque AlJazira à transformer, parmi lesquels: L’approbation de la finance islamique par la clientèle de la Banque AlJazira et la demande des produits de la finance islamique.
- ◆ Dans le processus de la transformation, la Banque AlJazira a choisi la méthodologie de remplacement qui signifie que l’institution traditionnelle, qui veut transformer en finance islamique, doit élaborer un calendrier et un plan technique pour le remplacement des produits islamiques jusqu’à ce qu’il devienne comme alternative à tous les produits traditionnels.
- ◆ Ce sont, comme suit, les trois étapes fondamentales par lesquelles La Banque AlJazira est passée:
 - **La première étape:** L’étape de pré-transformation, la naissance et la fondation (1975-1997).
 - **La deuxième étape:** La transformation de la Banque AlJazira en finance islamique (1997- 2007).
 - **La troisième étape:** La Banque AlJazira après la transformation et la stabilité comme institution financière islamique (2007 jusqu’à maintenant).
- ◆ Parmi les motifs du succès en transformation de la Banque AlJazira: la clarté de vision des propriétaires de la Banque AlJazira, la compatibilité et l’harmonie entre les parties concernées et la pertinence des capacités de de la Banque AlJazira.
- ◆ Il y a certains défis et les difficultés qui empêchaient peut-être la banque de réaliser son but suprême mais la banque a pu les dépasser.
- ◆ La banque a un impact dans l’innovation de certains produits financiers conformes aux prescriptions de la charia, ce sont: le produit du (financement des actions avec une marge), le produit (Tamam), le programme d’assurance (Takaful), le modèle (Sukuk de Mudarabah et de Murabahah), la formule

légitime de la question (Classement des créanciers dans les Sukuk émis à la lumière des normes de Bâle).

- ◆ Parmi les conséquences financières de la transformation de la Banque AlJazira, c'est l'augmentation des bénéfices, des actifs, des dépôts et des financements de la banque.

Deuxièmement: Les recommandations les plus importantes de l'étude

- 1- La Banque AlJazira doit continuer d'adhérer aux principes et aux objectifs de la charia dans les transactions financières.
- 2- Augmentation des études scientifiques légitimes et économiques, ce qui renforce la transformation des institutions en finance islamique.
- 3- Mettre en valeur les expériences d'autres institutions financières qui se sont transformées en finance islamique, pour en bénéficier.

Enfin, on peut dire que tout en présentant son expérience depuis ses débuts jusqu'à l'émission de ce livre documentaire pour le processus complet de transformation, la Banque AlJazira essaie de mettre son expérience devant toute banque souhaitant adopter le plan de transformation complète. Ainsi, cela a pour but d'aider à diffuser le système bancaire islamique et à transférer les expériences accumulées, l'ancienne expérience, en minimisant les erreurs et en évitant les risques.

Aussi, la Banque AlJazira ne considère pas cette étape comme une fin, car le domaine bancaire est grand, constamment changeable et renouvelé, avec de nombreux besoins. Et il est important pour la banque d'évoluer avec ses homologues dans le système bancaire islamique des deux étapes de la suite et de l'accompagnement du système bancaire traditionnel à l'étape de la concurrence et du progrès en accourant toujours présenter les solutions, les modèles et les produits qui servent le travail bancaire en particulier, les aspects économiques et sociétaux en général; il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] le droit chemin, et nous Lui demandons la sincérité et le succès.

Le champ reste ouvert pour tout lecteur spécialisé ou instruit, pour nous fournir de ce qu'il voit comme suggestions et observations afin que l'on puisse

reconsidérer dans les prochaines éditions. Ce produit n'appartient pas seulement à la Banque AlJazira, et ne s'arrête pas aux limites de la banque islamique sans la dépasser, c'est plutôt un produit scientifique, historique et culturel qui contient une expérience pratique déclarée, et son objectif principal est commun aux chercheurs et aux lecteurs.



ANNEXES

Déclaration du Comité Légitime dans la Banque Al-Jazira Concernant la Transformation Complète de la Banque en Finance Islamique, Janvier 2007





بنك الجزيرة
BANK ALJAZIRA

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذْ أُنشِئَتْ الشَّرْعِيَّةُ فِي بَنكِ الْجَزِيرَةِ عِزَّ

التَّحْوِيلِ الْكَامِلِ

بِشَرِّهِ الْإِسْلَامِيَّةِ

الحمد لله الذي بعثه نتم المسالحت والمصلاة والسلام على خاتم الأنبياء والمرسلين محمد بن عبد الله وعلى آله وصحبه أجمعين، وبعد:

فإنه في يوم السبت ١٤٢٨ هـ الموافق ٢٠ يناير ٢٠٠٧م اجتمعت الهيئة الشرعية لبنك الجزيرة للنظر فيما انتهت إليه الترتيبات المتعلقة باستكمال عملية التحول إلى المصرفية الإسلامية في البنك، وبالامتعاد على التقارير المعدة من الجهة المختصة في البنك عن ذلك، وبعد دراسة مستفيضة لما قدمه وبناء على ما سبق للهيئة من متابعة لجميع أصال البنك وأنشطته فقد تالكت الهيئة من تنفيذ البنك لبرنامج التحول المعتمد من قبل الهيئة الشرعية، وأنه قد وصل إلى مرحلة التحول الكامل لجميع عملياته وأنشطته بما يتفق مع أحكام الشريعة الإسلامية.

والهيئة الشرعية لبنك الجزيرة تعلن اليوم اكتمال عملية التحول في بنك الجزيرة للمصرفية الإسلامية، وترى أنه أصبح بنكا إسلاميا يتمتع بجميع خصائص البنوك الإسلامية، وترجو أن يكون بنك الجزيرة قد قدم بهذا النموذجاً للبنوك الأخرى للسير على مواله في سبيل التحول الكامل للمصرفية الإسلامية.

والهيئة الشرعية لبنك الجزيرة إذ تعلن ذلك تشيد بالجهود المشكورة المبذولة من قبل إدارة البنك والمعاملين فيه، كما لا يلوها أن تنوه بالعدم المستمر والمتواصل من حكومة خادم الحرمين الشريفين ممثلة في مؤسسة النقد العربي السعودي والجهات المختصة الأخرى داعية الله للجميع بدوام التوفيق والسداد، والله الهادي إلى سواء السبيل.

أعضاء الهيئة الشرعية

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  الدكتور : محمد بن سعيد الغامدي - مقرراً |  الشيخ : عبد الله بن سليمان المرعي - رئيساً |
|  الدكتور : حمزة بن حسين الفعي - عضواً |  الدكتور : عبد الله محمد المطلق - عضواً |
|  الدكتور : عبد الساتر أبو غادة - عضواً |  الدكتور : محمد العلي القوي - عضواً |

HEAD OFFICE : JEDDAH - SAUDI ARABIA

A SAUDI JOINT STOCK COMPANY CAPITAL SAR 1,05,000,000 FULLY PAID
 KHALID BIN AL-WALEED ST. P.O. BOX 6271, JEDDAH 21442
 TEL. : 6518000 FAX: 6512416, C. R. NO. 4300010523, SHFT: BJAZSAJE
 e-mail: info@bj.com.sa - website: www.bj.com.sa

شركة مساهمة سعودية رأس المال 1.050.000.000 ريال سعودي مدفوع بالكامل
 شارع خالد بن الوليد - ص.ب. 6271 جدة 21442
 التليفون : 6518000 - فاكس : 6512416 - رقم السجل التجاري : 4300010523
 website: www.bj.com.sa - e-mail: info@bj.com.sa

RÉFÉRENCES

Les Ressources et les Références



Premièrement: Les références arabes

- 1- Abu Zaid, Mohammad Abdul Moneim, “*Al-Daman fi Al-Fiqh Al-Islami wa Tatbiqatih fi Al-Masarif Al-Islamiyyah*”, (1^{ère} Édition). Le Caire: Institut Mondiale de la Pensée Islamique, (1417 H-1997).
- 2- Abu Suleiman, Abdul Wahhab, “*Aqd Al-Ijarah Masdar min Masadir Al-Tamwil Al-Islamiyyah*”. Une Étude Comparative en Fiqh, Djeddah: Institut Islamique de Recherche et de Formation.
- 3- Abu Ghuddah, Abdul Sattar, “*Tahawwul Al-Masraf ila Masraf Islami*” (1^{ère} Édition). Une recherche publiée - dans “*Buhuth fi Al-Mu`amalat wa Al-Asalib Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah*” - dont l’Origine est une Étude Légitime pour Préparer une Ébauche du Projet de la Norme de la Transformation de la Banque Traditionnelle en Banque Islamique. Djeddah: Dallah Albaraka, la troisième partie, (2002).
- 4- Al Achqar, Mohammad Suleiman, “*Al-Salam wa Al-Istisna` wa Mada Istifadat Al-Bunuk Al-Islamiyyah Minha*”. Papier présenté à la Conférence des Innovations de Fiqh, Jordanie: Université de Jordanie, Centre Culturel Islamique.
- 5- Al Saud, Abdul Aziz Bin Sattam Bin Abdul Aziz, “*Siyasat Al-Jawdah Al-Char`iyyah fi Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah*”. Département de la Politique Légitime, Haut Institut de Justice, Université Islamique Imam Mohammad Bin Saud.
- 6- Al Mahmoud, Ahmad, et Ahmad Al-Marzouqi, “*Tahawwul Al-Bank Al-Taqlidi ila Islami: Al-Nazariyyah wa Khutuwwat Al-Tatbiq*”.
- 7- Ameen, Ahmad, “*Zuhr Al-Islam*”. Le Caire: Institution Hindawi d’Éducation et de Culture, la 1^{ère} partie, (2012).
- 8- Al Bachir, Fadl Abdul Karim Mohammad, “*Tatbiqat Dawliyyah Mu`asirah fi Al-Tahawwul Nahw Al-Iqtisad wa Al-Tamwil Al-Islami: Tanafusiyyat `Awasim Al-Iqtisad Al-Islami Bayna Al-Mi`yariyyah wa Al-Mithaliyyah*”. Arabie Saoudite, Djeddah: Institut de l’Économie Islamique, Université Roi Abdulaziz.
- 9- Badache, Abdul Karim, “*Al-Mutatallabat Al-Iqtisadiyyah wa Al-Ijtima`iyyah li Al-Tahawwul Nahwa Al-Iqtisad Al-Islami*”. Boumerdès, Algérie: Faculté des Sciences

Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université de Mohamed Bougara.

- 10- Al-Baali, Abdul Hamid, *"Tahawwul Al-Mu'assasat Al-Taqlidiyyah ila Al-Iltizam bi Al-Chari'ah: Mutatallabatuh wa Atharuh"*. Dammam: Dar Al Rawi, (1421 H).
- 11- Belwafi, Ahmad Mahdi, *"Baramij Al-Tamwil Al-Islami fi Mu'assasat Al-Ta'lim Al-'Ali fi Duwal Majlis Al-Ta'awun Al-Khaliji"*, une Étude Analytique Comparative, Papier présenté à la 9^{ème} Conférence Internationale de l'Économie et de la Finance Islamique (CIEFI9) *"La Croissance, l'Équité et la Stabilité: Un Point de vue Islamique"*. Istanbul, (9-10 Septembre 2013).
- 12- La Banque Islamique de Développement (BID), *"Le Rapport Annuel de la Banque"*. Djeddah, Arabie Saoudite, (1439 H)
- 13- La Banque Islamique de Développement, *"Tatawwur 'Ilm Al-Iqtisad Al-Islami wa Dawr Markaz Abhath Al-Iqtisad Al-Islami Fih"*. Papier Présenté par le Centre de Recherches de l'Économie Islamique à l'Université Roi Abdulaziz à l'occasion de son obtention du prix de la Banque Islamique dans le domaine de l'économie islamique, (1423 H).
- 14- La Banque Islamique de Développement, *"Lamhah Mujazah 'an Majmu'at Al-Bank Al-Islami li Al-Tanmiyah"*, (1426 H).
- 15- La Banque Centrale Saoudienne, *"Itar Al-Hawkamah Al-Char'iyyah li Al-Masarif wa Al-Bunuk Al-Mahalliyyah Al-'Amilah fi Al-Mamlakah Al-'Arabiyyah Al-Sa'udiyyah"*, (Février 2020).
- 16- La Banque Centrale Saoudienne, *"Al-Itar Al-Tanzimi li Al-Bi'ah Al-Tajribiyyah Al-Tachri'iyyah"*, (Février 2019).
- 17- La Banque Centrale Saoudienne, *"Le Cinquante-six du Rapport Annuel - 2020"*, Arabie Saoudite.
- 18- Bahjat, Mohammad Fidaa Al Din, *"Nahwa Ma'ayir li Al-Riqabah Al-Char'iyyah fi Al-Bunuk Al-Islamiyyah"* (2^{ème} Édition). Revue de Recherches de l'Économie Islamique, l'Association Internationale de l'Économie Islamique, la 3^{ème} partie, (1415 H-1994).
- 19- Groupe d'auteurs, *"Tatwir Al-Muntajat Al-Maliyyah Al-Islamiyyah"*. Arrangé et Rédigé par Ahmad Balwafi, et Fadl Abdul Karim, Centre de la Publication Scientifique, Université Roi Abdulaziz, (2019).
- 20- La Banque AlJazira, le Conseil d'Administration, *"Les Rapports Annuels 2004 - 2019"*.
- 21- *"Les Rapports du Conseil des Chambers Saoudiennes"*, (2019).

- 22- “*Le Rapport Statistique de l’Autorité des Statistiques Générales*”, Arabie Saoudite, (2019).
- 23- “*Le Rapport de l’Engagement à la Charia de la Banque AlJazira*”. Le Groupe Légitime, (2006).
- 24- “*Le Rapport de la Compétitivité dans les Services Bancaires Islamiques Internationaux*”, (2019).
- 25- “*Le Rapport du Fonds Monétaire International*”, (Avril 2020).
- 26- “*Le Rapport du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI)*”, (2020).
- 27- Al Tamimi, Hussein Abdullah, “*Asasiyyat Idarat Al-Khatar*” (1^{ère} Édition). Émirats Arabes Unis: Dar Al-Qalam pour la Publication et la Distribution, (1418 H-1998).
- 28- Al Jabr, Mohammad Hassan, “*Al-`Uqud At-Tijariyyah wa `Amaliyyat Al-Bunuk fi Al-Mamlakah Al-`Arabiyyah Al-Sa`udiyyah*” (2^{ème} Édition). Les Imprimeries de l’Université Roi Saud, (1418 H).
- 29- Jabr, Hicham, “*Sanadiq Al-Istithmar Al-Islamiyyah*”. Une recherche présentée à la 1^{ère} Conférence Scientifique pour l’Investissement et le Financement en Palestine, Université An-Najah, (2005).
- 30- Al Jaraidan, Nayef Bin Jadaan, “*Tahawwul Al-Masarif Al-Taqlidiyyah li Al-`Amal Wifqa Al-Chari`ah Al-Islamiyyah: Une Étude Théorisant Comparative*”. Revue de la Charia, de la Loi et des Études Islamiques, Numéro 23, (2014).
- 31- Juliette Fairley, “*Istithmar Amwalak fi Sanadiq Al-Istithmar*” [*Investissement de votre argent dans les fonds d’investissement*] (1^{ère} Édition). Traduit par Khaled Al Amoudi. Egypte, le Caire: Dar Al Farouk pour la Publication et la Distribution, (2001).
- 32- Hassan, Hussein Hamid, “*Al-Dawabit Al-Char`iyyah wa Al-Maham Al-Tahdiriyyah li `Amaliyyat Tahawwul Al-Bunuk Al-Taqlidiyyah ila Masarif Islamiyyah*”. La 5^{ème} Conférence de l’Organisation de Comptabilité et d’Audit des Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).
- 33- Hassan, Hussain Hamid, “*Khuttat Tahawwul Al-Bank Al-Taqlidi ila Bank Islami: Expérience de la Banque Nationale de Sharjah*”. Recherche présentée à la Conférence du Rôle des Institutions Bancaires Islamiques dans l’Investissement et le Développement, Faculté de la Charia, Université de Sharjah, (2002).
- 34- AlHassan, Mohammad Siddiq, “*Idarat Al-Makhatir fi Al-Masarif Al-Islamiyyah*”. Papier présenté au Cycle de la Gestion des Risques et le Financement dans les Banques Islamiques.

- 35- Al Hakim, Mounir, et Al Attiyat, Yazan, "*Athar Al-Tahawwul li Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah fi Tatwir Aliyyat wa Adawat Istiqtab Al-Mawarid Al-Maliyyah wa Tawzifiha*". Papier présenté à la 2^{ème} Conférence des Services Financiers Islamiques.
- 36- Hammoud, Sami Hassan, "*Tatwir Al-A`mal Al-Masrafiyyah Bima Yattafiq wa Al-Chari`ah Al-Islamiyyah*" (3^{ème} Édition). Egypte: Dar Al Turath, (1991).
- 37- Hanini, Mohammad Wajih, "*Tahwil Bursat Al-Awraq Al-Maliyyah li Al-`Amal Wifqa Ahkam Al-Chari`ah Al-Islamiyyah*". Une Étude Pratique, Jordanie: Dar Al Nafais, (2010).
- 38- Le Groupe Légitime, la Banque AlJazira, "*Le Plan d'Action des Services Bancaires*", (1999).
- 39- Khoja, Izz Al Din Mohammad, "*Sanadiq Al-Istithmar Al-Islamiyyah*". Arabie Saoudite, Djeddah: Dallah Albaraka, (1414 H-1993).
- 40- Dar Al Mal Al Islami, "*DMI Trust le Rapport Annuel*", (2011).
- 41- Daoud, Hassan Youssef, "*Al-Riqabah Al-Char`iyyah fi Al-Masarif Al-Islamiyyah*". Le Caire: L'Institut International de la Pensée Islamique, (1417 H-1996).
- 42- Donia, Chawqi Ahmad, "*Al-Bunuk Al-Islamiyyah Thagharat wa Tahdith*". Papier présenté au Symposium International: "*Vers la Rationalisation du Voyage des Banques Islamiques*". Émirats Arabes Unis, Doubaï, (3-5 Septembre 2005).
- 43- Al Rawi, Khaled Waheeb, "*Idrat Al-Makhatir Al-Maliyyah*" (1^{ère} Édition). Amman: Dar Al Masira pour la Publication, la Distribution et l'Édition, (1419 H-1999).
- 44- Al Rabiah, Saud Mohammad, "*Tahawwul Al-Masraf Al-Rabawi ila Masraf Islami wa Muqtadayatuh*" (1^{ère} Édition). Thèse de Maîtrise en Économie Islamique, Fac. de la Charia et des Études Islamiques, Univ. Umm Al-Qura (1998). Koweït: Le Centre de Manuscrits, d'Héritage, et de Documents de l'Association de la Revivification de l'Héritage Islamique, Deux Volumes, (1989).
- 45- Rustom, Maryam Saad, "*Taqyim Madakhil Tahawwul Al-Masarif Al-Taqlidiyyah ila Masarif Islamiyyah, Modèle Proposé pour l'Appliquer sur Les Banques Syriennes*". Une thèse de Doctorat, Univ. d'Aleppo, Fac. d'Économie, Département de Sciences Financières et Bancaire.
- 46- Al Zuhaili, Wahba, "*Al-Fiqh Al-Islami wa Adillatuh*" (1^{ère} Édition). Syrie, Damas, 4^{ème} Partie, (1404 H-1984).
- 47- Zarqa, Mustafa Ahmad, "*Aqd Al-Istisna` wa Mada Ahammiyyatuh fi Al-Istithmarat Al-Maliyyah Al-Mu`asira*". Djeddah: Institut Islamique de Recherche et de Formation, (1406 H-1995).

- 48- Zagheba, Izz Al Din, “*Maqasid Al-Chari`ah Al-Khassah bi Al-Tasarrufat Al-Maliyyah*” (1^{ère} Édition). Dar Al Nafais, (2010).
- 49- Zakaria, Mohammad, “*Nafidhat Al-Mu`amalat Al-Islamiyyah fi Al-Bunuk Al-Tijariyyah: Étude de Cas de la Banque Bumiputra Malaysia*”. Thèse de Maîtrise en Économie Islamique, Fac. de la Charia et des Études Islamiques, Univ. Yarmouk, Jordanie, Amman, (1999).
- 50- Al Suwailem, Sami, “*Fiqh Al-Tadarruj fi Tatbiq Al-Iqtisad Al-Islami*”.
- 51- Chabra, Mohammad Omar, et Habib, Ahmad, “*Al-Idarah Al-Mu`assasiyyah fi Al-Mu`assasat Al-Maliyyah Al-Islamiyyah*”. Institut Islamique de Recherche et de Formation, Membre du Groupe de Banque Islamique de Développement (BID), (1427 H).
- 52- Chabra, Mohammad Omar, et Khan, Tariqullah, “*Al-Riqabah wa Al-Ichraf`ala Al-Masarif Al-Islamiyyah*”. Djeddah: Institut Islamique de Recherche et de Formation, (1421 H-2000).
- 53- Chakir, Ali Ismail, “*Al-Tatawwur Al-Tarikhi li Kifayat Ra’s Al-Mal min Al-Bidayat ila Bazil (II)*”. Beyrouth, Liban: Revue des Banques Arabes, Numéro 270, Mai (2003).
- 54- Al Charif, Fahd, “*Al-Furu` Al-Islamiyyah Al-Tabi`ah li Al-Masarif Al-Rabawiyyah*”. Papier de Recherche Présenté à la 3^{ème} Conférence Mondiale de l’Économie Islamique, Univ. Umm Al-Qura, (2005).
- 55- Al Cheikh, Samir Ramadan, “*Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah: Al-Nach`ah wa Al-Tatawwur*”, (2011).
- 56- Siddiqi, Mohammad Najatullah, “*Muchkilat Al-Bunuk Al-Islamiyyah fi Al-Waqt Al-Hadir*”. Papier Présenté dans le livre: “*Qadaya Mu`asirah fi Al-Nuqud wa Al-Bunuk wa Al-Musahamah fi Al-Charikat*” (2^{ème} Édition). Institut Islamique de Recherche et de Formation, la deuxième édition, (1424 H-2003).
- 57- Al Sammadi, Muntaha, “*Al-Furu` wa Al-Nawafiz Al-Islamiyyah fi Al-Bunuk Al-Taqlidiyyah, Char`iyyatuha wa Dawabituha*”. Étude Pratique sur les Banques Traditionnelles Jordaniennes. Amman, la Jordanie: Thèse de Doctorat dans l’Académie Arabe pour les Sciences Financières et Bancaires, (2010).
- 58- Le Fonds Monétaire International, “*Mustajaddat Afaq Al-Iqtisad Al-`Alami*”, Janvier (2019).
- 59- Al Darir, Mohammad Al Amin Al Siddiq, “*Al-Gharar fi Al-`Uqud wa Atharuh fi Al-Tatbiqat Al-Mu`asirah*” (1^{ère} Édition). La Banque Islamique de Développement (BID), Institut Islamique de Recherche et de Formation, (1414 H-1993).

- 60- Al Taher Bin Achour, *"Maqasid Al-Chari`ah"* (1^{ère} Édition). Dar Al-Salam, (2005).
- 61- Al Tabtabaei, Mohammad, *"Al-Tahawwul min Bank Taqlidi ila Bank Islami"*.
- 62- Al Tayeb, Izz Al Din Malik, *"Al-Manahij wa Siyaghat Al-Nazariyyah Al-Iqtisadiyyah Al-Kulliyyah Al-Islamiyyah"*. Khartoum: Imprimerie de J Town, (1428 H-2008).
- 63- Abdul Azim, Hamdi, *"Al-Siyasat Al-Maliyyah wa Al-Naqdiyyah fi Al-Mizan: Muqaranah Islamiyyah"* (1^{ère} Édition). Le Caire: Maktabat Al-Nahdah Al-Misriyyah, (1986).
- 64- Abdullah Bin Abdul Rahman, *"Tahawwul Al-Mu`assasat Al-Maliyyah Nahwa Al-Iqtisad Al-Islami Wifqa Al-Mutatallabat Al-Fiqhiyyah Al-Char`iyyah"*. Thèse de Doctorat en Fiqh comparatif, Haut Institut de Justice, l'Université Islamique Imam Mohammad Bin Saud.
- 65- Abdullah, Salamah, *"Al-Khatar wa Al-Ta`min: Al-Usul Al-`Ilmiyyah wa Al-`Amaliyyah"* (1^{ère} Édition). Maktabat Al-Nahdah Al-`Arabiyyah, (1980).
- 66- Abdullah, Ammar Ahmad, *"Athar Al-Tahawwul Al-Masrafi fi Al-`Uqud Al-Rabawiyyah"* (1^{ère} Édition). Thèse de Maîtrise en Fiqh comparatif, Fac. des Lettres et des Sciences Humaines, Univ. Jinan à Tripoli. Liban. Riyadh: Dar Kunouz Ichbilia, (1430 H-2009).
- 67- Abdo, Mohammad Morsi, *"Al-Tahkim Al-Masrafi Al-Islami ka Aliyyah li Al-Hadd min Makhatir Al-Tahawwul ila Al-Iqtisad Al-Islami: Centre Islamique International pour la Réconciliation et l'Arbitrage à Doubaï comme un Exemple"*, Émirats Arabes Unis: Fac. de Loi, Univ. de Sharjah.
- 68- Al Attiyat, Yazan, *"Tahawwul Al-Masarif Al-Taqlidiyyah li Al-`Amal Wifqa Ahkam Al-Chari`ah Al-Islamiyyah: Étude pour Examiner l'Applicabilité en Jordanie"* (1^{ère} Édition). Thèse de Doctorat, Fac. des Sciences Financières et Bancaires, Département des Banques Islamiques en 2007. La Jordanie: Dar Al Nafais, (1429 H-2009).
- 69- Al Awmi, Ahmad Abdullah, *"Tahawwul wa Tahwil Al-Masarif Al-Taqlidiyyah ila Masarif Islamiyyah: Expérience de la Banque International de Koweït"*. Thèse de Maîtrise.
- 70- AINU, Chaib, *"Tatbiq Ma`ayir Kifayat Ra's Al-Mal fi Aqtar Al-Maghrib Al-`Arabi"*. Papier Présenté dans le livre: *"Al-Ijra`at Allati Qamat Biha Al-Sultat Al-Naqdiyyah Al-`Arabiyyah li Tanfiz Muqarrarat Bazil"*.
- 71- Al Ghamdi, Mohammad Damas, *"Al-Tahawwul min Al-Masrafiyyah Al-Taqlidiyyah ila Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah: La Banque AlJazira comme un*

- Exemple, Djeddah, le Royaume d'Arabie Saoudite*". Papier présenté dans le livre "Hiwar Al-Arba `a, 2011". Institut de l'Économie Islamique, Université Roi Abdulaziz en (27/12/1432 H-23/11/2011).
- 72- Freja, Hussein, "Takyif Riqabat Al-Bank Al-Markazi ka Aliyyah li Al-Tahawwul Nahwa Al-Iqtisad Al-Islami".
- 73- Al Fangari, Mohammad Chawqi, "Al-Wajiz fi Al-Iqtisad Al-Islami". Le Caire: Dar Al Chorouk, (1994).
- 74- Qahf, Mundhir Mohammad, "Asasiyyat Al-Tamwil Al-Islami" (1^{ère} Édition). États-Unis, Californie, (1436 H-2015).
- 75- Qahf, Mundhir Mohammad, "Sanadat Al-Qarad wa Daman Al-Fariq Al-Thalith wa Tatbiqatuha fi Tamwil Al-Tanmiyah fi Al-Bildan Al-Islamiyyah". Centre de la Publication Scientifique, Université Roi Abdulaziz, Revue de l'Université Roi Abdulaziz, l'Économie Islamique, 1^{ère} Partie, (1409 H-1989).
- 76- Qahf, Mundhir Mohammad, "Sanadat Al-Ijarah wa Al-A `yan Al-Mu'ajjarah", (2^{ème} Édition). Djeddah: Institut Islamique de Recherche et de Formation, (1420 H).
- 77- "Les Décisions et les Procès-verbaux des Réunions du Comité Légitime dans la Banque AlJazira".
- 78- Al Qarari, Abdul Latif Hamza, "Al-Masarif Al-Islamiyyah: Al-Nazariyyah wa Al-Tatbiqat" (1^{ère} Édition). Libye: Dar Al Kutub Al Wataniyyah, (2011).
- 79- Al Qari, Mohammad Ali, "Sukuk Al-Tamwil Al-Islamiyyah" (1^{ère} Édition). Série de Publications du Groupe Légitime dans la Banque AlJazira. Dar Al Maiman, (1440 H – 2019).
- 80- Al Qari, Mohammad Ali, "Muchkilat Al-Bunuk Al-Islamiyyah fi Al-Waqt Al-Hadir". Papier présenté dans le livre: "Qadaya Mu `asirah fi Al-Nuqud wa Al-Bunuk wa Al-Musahamah fi Al-Charikat" (2^{ème} Édition). Institut Islamique de Recherche et de Formation, (1424 H-2003).
- 81- Al Qari, Mohammad Ali, "Buhuth fi Al-Tamwil Al-Islami" (1^{ère} Édition). La Recherche: "L'Expérience de la Transformation de la Banque AlJazira, les Problèmes, les Résolutions et les Étapes de l'Exécution". Série des Publications de l'Administration Légitime, la Banque Nationale Commerciale et Dar Al Maiman, Volume 1, (2020).
- 82- Al Qari, Mohammad Ali, "Muqaddimah fi Usul Al-Iqtisad Al-Islami ma `a Tatbiqat `ala Al-Mamlakah Al- `Arabiyyah Al-Sa `udiyyah wa `Inayah bi Al-Mafahim Al-Islamiyyah" (1^{ère} Édition). La Bibliothèque de Dar Djeddah, (1417 H-1996).

- 83- Al Qassar, Abdulaziz Khalifa, "*Tahawwul Al-Mu'assasat Al-Maliyyah Al-Taqli-diyah ila Al-'Amal Wifqa Ahkam Al-Chari'ah Al-Islamiyyah*".
- 84- Kunduz, Abdul Karim Ahmad, "*Tahlil li Mu'awwiqat Al-Sukuk bi Al-Mamlakah Al-'Arabiyyah Al-Sa'udiyah wa Asalib Taf'iluha: Étude Comparative entre le Marché des Sukuk dans le Royaume et dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe, avec l'Autre Marché des Sukuk Malais*". Papier présenté à la 1^{ère} Conférence des Facultés de Gestion d'Affaires aux Universités de Pays du Conseil de Coopération du Golfe, Université Roi Saud pendant la période (16-17/4/1435 H - 16-17/2/2014).
- 85- La Banque AlJazira, "*Les Listes Financières*", (2004-2019).
- 86- Al Kasani, Aladdin Masoud, "*Bada'i' Al-Sana'i' fi Tartib Al-Chara'i'*". Liban, Beyrouth: Dar Al Kitab Al Arabi, la 5^{ème} partie.
- 87- La Chaise SABIC pour les Études des Marchés Financiers Islamiques, "*Al-Nizam Al-Mali Al-Islami: Al-Mabadi' wa Al-Mumarasat*".
- 88- Abdul Al Lawi, 'Uqba, "*Mutatalabat Al-Tahawwul Nahwa Al-Iqtisad Al-Islami Bayna Al-Murtaja wa Al-Mutah: Étude Analytique du Problème des lacunes de la Théorisation et de l'Application en Économie Islamique*".
- 89- Al Luzi, Suleiman, et Hassan, Mahdi, et Ibrahim, Medhat, "*Idarat Al-Bunuk*" (1^{ère} Édition). Jordanie, Amman: Dar Al Fikr pour l'Édition, la Publication, et la Distribution, (1418 H).
- 90- Lieber pour les recherches, Thomson Reuters, "*Taqrir 'an Sanadiq Al-Istithmar Al-Islamiyyah*", (2012).
- 91- Revue de l'Union des Banques Arabes, "*Ma'ayir Lajnat Bazil Al-Thaniyah*". Liban, Beyrouth, Numéro 58, (Avril 2003), P. 7.
- 92- Revue des Études Financières et Bancaires, "*Takhsis Ra's Al-Mal wa Idarat Al-Makhatir*" (3^{ème} Édition), Volume 2, (1414 H-1994).
- 93- Le Conseil des Services Financiers Islamique (CSFI), "*Al-Mabadi' Al-Irchadiyyah li Idarat Al-Makhatir li Al-Mu'assasat ('Ada Al-Mu'assasat Al-Ta'miniyyah)*" [*Principes Directifs pour Gérer les Risques dans les Institutions (Autres que les Institutions d'Assurance)*], (Décembre 2005).
- 94- Dallah Albaraka, "*Symposium Albaraka dans l'Économie Islamique*". Tunisie: (1982).
- 95- Mohammad, Ibrahim Abdullah Abdul Raouf, "*Al-Masarif Al-Islamiyyah ka Ahad Al-Namazij Al-Tatbiqiyyah Al-Mu'asirah li Al-Tahawwul Nahwa Al-Iqtisad Al-*

- Islami wa Tahadiyyat Itifaqiyyat Al-Jats: Banque Islamique d'Abu Dhabi comme un Exemple*".
- 96- Al Martan, Saeed Bin Saad, "*Taqwim Al-Mu'assasat Al-Tatbiqiyyah li Al-Iqtisad Al-Islami: Al-Nawafiz Al-Islamiyyah li Al-Masarif Al-Taqlidiyyah*". Papier de recherche présenté à la 3^{ème} Conférence Internationale de l'Économie Islamique, Université Umm Al-Qura, (2005).
- 97- Al Martan, Saeed Bin Saad, "*Dawabit Taqdim Al-Khadamat Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah fi Al-Bunuk Al-Taqlidiyyah: Tajrubat Al-Bank Al-Ahly Al-Tijari Al-Sa'udi*". Papier de recherche présenté au Symposium du Haut Comité Consultatif pour compléter l'application des prescriptions de la charia. Koweït: le Comité Économique, (Mai 1999).
- 98- Le Centre International des Recherches de l'Économie Islamique, Université Roi Abdulaziz, "*Buhuth Mukhtarah min Al-Mu'tamar Al-'Alami Al-Awwal li Al-Iqtisad Al-Islami*" (1^{ère} Édition), (1400 H-1980).
- 99- Al Masry, Rafiq Younes, "*Al-Tamwil Al-Islami*" (1^{ère} Édition). Damas: Dar Al Qalam, (1433 H-2012).
- 100- Mustafa, Ibrahim Mohammad Mustafa, "*Taqyim Zahirat Tahawwl Al-Bunuk Al-Taqlidiyyah li Al-Masrafiyyah Al-Islamiyyah: Étude Pratique sur l'Expérience de quelques unes des Banques Saoudiennes*". Thèse de Maîtrise présentée au Département de l'Économie Islamique, Université Ouverte Américaine, (2006).
- 101- "*Les Normes du Conseil des Services Financiers Islamiques (CSFI)*".
- 102- L'Institut Islamique de Recherche et de Formation, "*La Banque Islamique de Développement (BID)*". Introduction de l'Institut dans les publications de l'Institut Islamique de Recherche et de Formation.
- 103- L'Institut Islamique de Recherche et de Formation, "*Dawrat Idarat Makhatir Al-Tamwil fi Al-Masarif Al-Islamiyyah bi Al-Ta'awun ma'a Bank Al-Sudan*". Khartoum, (17-22/8/2002).
- 104- L'Institut Mondiale de la Pensée Islamique, "*Mawsu'at Taqwim Al-Dawr Al-Muhasabi li Al-Masarif Al-Islamiyyah*". Le Caire, la 6^{ème} Partie, (1417 H-1996).
- 105- "*Des Interviews Personnels avec les Affiliés de la Banque AlJazira*". Préparé par l'équipe de l'étude.
- 106- Al Manea, Abdullah Bin Suleiman, "*Sama bi Hajah ila Hay'ah Char'iyyah li Mu'alajat Khilafat Al-Masarif*". Journal Al Iqtisadiyah, Numéro 7559, (Dimanche 24 Cha'ban 1435 H-22 Juin 2014).

- 107- Al Manea, Abdullah Bin Suleiman, “*Un Cours dans un Symposium sur les Banques Islamiques*”. La Banque Riyadh dans le gouvernorat Hafr Al-Batin. Arabie Saoudite: Le journal Al Riyadh, Numéro du mardi, (6 mai 2008).
- 108- “*La Conférence de la Transformation en Services Financiers Islamiques*”. Le Haut Comité Consultatif pour compléter l’application des prescriptions de la charia au Koweït, (2005).
- 109- La 23^{ème} Conférence, “*Al-Iqtisad Al-Islami: Al-Hajah ila Al-Tatbiq wa Darurat Al-Tahawwul*”. Faculté de Loi, Université d’Émirats Arabes Unis, (Octobre 2015).
- 110- La Conférence Internationale de la Finance Pionnière, “*Al-Tahawwul li Al-Maliyyah Al-Islamiyyah: Al-Muqarabat wa Al-Tahaddiyyat - Octobre 2015*”. L’École Nationale du Commerce et de la Gestion, Agadir - Université Ibn Zohr, Maroc, Laboratoire de Recherches dans les Travaux Pionniers, le Financement et la Vérification par la Participation avec la Fondation Mondiale de l’Économie et du Financement Islamique.
- 111- L’Encyclopédie d’Arabie Saoudite, “*Al-Iqtisad wa Al-Tharawat Al-Tabi`iyyah: Al-Bunuk wa Al-Masarif: Al-Bunuk Al-Sa`udiyyah*”. La Bibliothèque Publique du Roi Abdulaziz.
- 112- Nasser, Al Gharib, “*Idarat Makhathir Al-Tamwil*”. Papier dans le livre: “*Idarat Al-Usul wa Makhathir Al-Tamwil fi Al-`Amal Al-Masrafi Al-Taqlidi wa Al-Islami*”, Liban, Beyrouth, (2002).
- 113- Al Nasser, Adel, “*Symposium de la Banque SABB: L’Avenir et la Croissance de la Banque Islamique*”. Publié dans le journal Al Riyadh, Numéro 15466, (le Jeudi, 20 Dhul-Qādah 1431 H-28 Octobre, 2010).
- 114- Aboul Fotouh, Najah, “*Athar Istib`ad Al-Fa`idah `ala Kafa`at Takhsis Al-Mawarid fi Al-Tahawwul ila Iqtisad Islami*”. Thèse de Doctorat, Université de Zagazig, (1994).
- 115- Al Nakhala, Munir Fakhri Musa, “*Muwajahat Aham Al-Muchkilat Al-Muhasabiyyah Allati Tulazim Al-Tahawwul li Al-Manhaj Al-Islami fi Qita` Al-Tamwil Al-Masrafi*”. Thèse de Maîtrise, Université Roi Abdulaziz, (1989).
- 116- “*Symposium de la Transformation des Banques Traditionnelles en Banques Islamiques*”. L’Association de Fiqh à Al-Qassim.
- 117- Nima, Nagham Hussein, et Mohammad Najm, Raghad, “*Al-Masarif wa Al-Mu`assasat Al-Maliyyah Al-Islamiyyah fi Duwal Majlis Al-Ta`awun Al-Khaliji*”. La Réalité et les Défis, Revue Al Qadisiyah pour les Sciences Administratives et Économiques, Volume 12, Numéro 2, (2010).

- 118- Al Nuwairan, Thamer Ali, “*Zahirat Tahawwul Al-Masarif Al-Taqlidiyyah li Al-`Amal Al-Masrafi Al-Islami*”. Les Effets et les Problèmes, Thèse de Doctorat en Économie et des Banques Islamiques, Université Yarmouk, Jordanie.
- 119- Hindi, Mounir Ibrahim, “*Adawat Al-Istithmar fi Aswaq Ra’s Al-Mal: Al-Awraq Al-Maliyyah wa Sanadiq Al-Istithmar*”. Alexandrie: Al Maktab Al Arabi Al Hadith, (1999).
- 120- Hindi, Mounir Ibrahim, “*Al-Fikr Al-Hadith fi Majal Al-Istithmar*”. Alexandrie: Muncha’at Al Ma`arif, (1999).
- 121- Al Hawamla, Mohammad Ali Youssef Younes, “*Ma`alim fi Tariq Tahwil Al-Masarif mina Al-Nizam Al-Taqlidi ila Al-Nizam Al-Islami*”. Les Compétences, les Justifications et le Défis. Recherche présentée à la revue de la Recherche Scientifique Islamique, Numéro 26, Liban, Tripoli.
- 122- L’Organisation de Comptabilité et d’Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI), “*Al-Ma`ayir Al-Char`iyyah*” [Les Normes de la Charia]. Riyadh: Dar Al Maiman, (1437 H-2015).
- 123- Youssef, Refaat Fathi Metwally, “*Muqaranat Ada’ Al-Masarif Al-Islamiyyah wa Al-Taqlidiyyah fi Al-Mamlakah Al-`Arabiyyah Al-Sa`udiyyah (Pendant la période 2008-2017)*”. Revue de l’Université Zarqa (2019).

Deuxièmement: Les références anglaises

- 1- Ahmed, F. & Hussainey, K. “*Conversion into Islamic Banks: Jurisprudence, Economic and AAOIFI Requirements*”. European Journal of Islamic Finance, (2015).
- 2- Siswantoro, D. “*Analysis of Islamic Bank’s Performance and Strategy After Spin-off as Islamic Full-fledged Scheme in Indonesia*”. Procedia-Social and Behavioral Sciences, (2014), P. 164.
- 3- Abdalla, A. D., Aziz, M. R. & Johari, F. “*Analyzing the Impact of Banking Laws and Legislations on the Converting of Conventional Banks into Islamic in Libya*”. International Journal of Management and Applied Research, Vol. 2, No. 4, (2015).
- 4- “*Bank Indonesia Regulation Number 11/15/PBI/2009 Concerning Conversion of Business Activities from Commercial Bank to Sharia Bank*”.
- 5- Bintawim, Samar Saud S. “*Performance Analysis of Islamic Banking Some Evidence from Saudi Arabia Banking Sector*”, (2011).
- 6- “*Global Islamic Finance Education 2013*” (GIFE 2013).
- 7- “*Global Takaful Insights 2018*”, P. 1.

- 8- "Global Trends in Islamic Finance and the Uk Market", Islamic Finance Report - Saudi Arabia.
- 9- "Introducing Islamic Banks into Conventional Banking System". International Monetary Fund Working Paper, (2007), pp. 1-26.
- 10- "Thomson Reuters Islamic Finance Development Report 2013".
- 11- "Islamic Finance in OIC Member Countries". OIC Outlook Series, (May 2012), P. 2.
- 12- "Islamic Financial Services Industry Stability Report 2019".
- 13- Jeremy F. Taylor, "The Forgotten Roots of Asset-Liability Management", The Bankers.
- 14- Knight, Frank H. "Risk, Uncertainty and Profit", New York Hamper and Raw.
- 15- "Act Number 21 of 2008 Concerning Sharia (Islamic) Banking", issued by Bank Indonesia.
- 16- "Magazine May/June 1994".
- 17- Rafay, A. & Sadiq, R. "Problems and Issues in Transformation from Conventional Banking to Islamic Banking: Literature Review for the Need of a Comprehensive Framework for a Smooth Change". City University Research Journal, Vol. 5, No. 2, (2015), pp. 315-326.
- 18- Sheikh Nizam Yaquby. "Shariah Requirements for Conventional Banks", Bahrain.
- 19- State Bank of Pakistan. "Guidelines for Conversion of a Conventional Bank into an Islamic Bank", (2010).
- 20- Yazı, E., Morni, F. & Imm, S. S. "The Effects of Shariah Compliance Announcement towards Stock Price Changes in Malaysia". Journal of Economics, Business and Management, Vol. 3, No. 11, (2015).
- 21- Mehboob UL-Hassan "The Islamization of the Economy and the Development of Islamic Banking in Pakistan". Kyoto Bulletin of Islamic Area Studies, (2007).
- 22- Saaid, A. & Shafii, Z. "The Obstacles Facing Conversion Process from Conventional Banks to Islamic Banking: A review of Literature". The 5th Islamic Economic Conference, Malaysia, (2013).
- 23- "The Oxford Illustrated Dictionary". London: Oxford University Press.
- 24- "Thomson Reuters Islamic Finance Development Report 2018".
- 25- "Thomson Reuters Zawya Sukuk Perceptions and Forecast".
- 26- Farooq Salman Alani & Hisham Yaacob. "Traditional Banks Conversion Motivation into Islamic Banks: Evidence from the Middle East". International Business Research, Vol. 5, No. 12, (2012).

- 27- G. & C. Merriam Co. "Webster's Third New International Dictionary". USA, (1969).
- 28- "World Islamic Banking Competitiveness Report 2019".

Troisièmement: Les sites internet

- 1- <http://units.imamu.edu.sa/colleges/Economics/profile/Pages/default.aspx>
- 2- <http://www.alarkan.com/Default.asp>
- 3- <http://www.argaam.com/article/articledetail/4611614>
- 4- http://www.cma.org.sa/Ar/Pages/Investment_Funds.aspx
- 5- <http://www.elgari.com/?p=1459>
- 6- <http://www.mep.gov.sa/themes/>
- 7- <http://www.mohe.gov.sa/ar/studyinside/GovernmentUniversities/Pages/default.aspx>
- 8- <http://www.sabic.com/corporate>
- 9- <http://www.sagia.gov.sa/ar/D1E7DF3.beta?event=SwitchLanguage>
- 10- <http://www.sama.gov.sa/ar-sa/News/Pages/News01042015.aspx>
- 11- <http://www.sama.gov.sa/ar-sa/News/Pages/news07122016b.aspx>
- 12- <http://www.tadawul.com.sa/wps/portal!/ut/p/c0/04 95>
- 13- <https://www.baj.com.sa/ar-sa/>
- 14- <https://www.mof.gov.sa/Arabic/Pages/Home.aspx>
- 15- <https://www.my.gov.sa/wps/portal/snp/pages/agencies/agencyDetails/AC160>





Pour propager la science, la connaissance et le soutien de l'industrie bancaire islamique, la Banque AlJazira vous présente cette publication qui documente son expérience pratique pour la transformation en finance islamique.

Maître Naif A. Al Abdul Kareem
Le Chef Exécutif et l'Administrateur Délégué

